

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVE

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE
DE L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION
SPECIALISÉE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL
TRAINING UNIT FOR SCIENCES OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIAL
EDUCATION

**APPROCHE ORIENTANTE COMME SUPPORT DES
CONCEPTS UNIVERSITÉ –ENTREPRISE / ÉTUDIANT-
ENTREPRENEUR ET PROFESSIONNALISATION DE LA
FORMATION À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

Mémoire présenté et soutenu le 23 Septembre 2025

**Filière : Intervention Orientation et Éducation Extrascolaire
Spécialité : Orientation et Conseil**

par

Constance Grâce ENOKA BETINE

Titulaire d'une Licence en Économie et Gestion

23W3402



jury

Qualités	Noms et grade	Universités
Président	NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue, Pr	UYI
Rapporteur	MGBWA Vandelin, Pr	UYI
Examineur	NANA NJIKI Derrick, CC	UYI

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de son utilisation.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES SIGLES.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE	2
0.2. FORMULATION DU PROBLÈME.....	4
0.3. QUESTIONS DE RECHERCHE	6
0.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE	7
0.5. ORIGINALITÉ ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	7
0.6. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE	10
0.7. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE	13
0.8. INTÉRÊT DE LA RECHERCHE.....	15
0.9. OBJET ET CHAMPS DE RECHERCHE	18
0.10. DÉLIMITATION DE LA RECHERCHE.....	20
0.11. PLAN DE RÉDACTION DU MÉMOIRE	22
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	24
CHAPITRE 1 : TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE À L'ÈRE DE L'UNIVERSITÉ- ENTREPRISE/ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR.....	25
1.1. L'UNIVERSITE COMME CATALYSEUR : PROFESSIONNALISATION, ENTREPRENEURIAT ET LOGIQUES DE FORMATION	25
1.2. MODÈLE DE PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION	41
CHAPITRE 2 : L'APPROCHE ORIENTANTE COMME SUPPORT À LA PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE	47
2.1. LES MODÈLES DE FORMATION UNIVERSITAIRE	47
2.2. UNE RÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À L'UNIVERSITÉ	51
DEUXIEME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	70
3.1. RAPPEL DU PROBLEME DE RECHERCHE.....	71
3.2. HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE	73

3.3. TYPE DE RECHERCHE.....	75
3.4. CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS	76
3.5. POPULATION DE L'ÉTUDE.....	76
3.6. INSTRUMENT ET TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES	77
3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES	79
3.8. TECHNIQUE DANALYSE	80
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES CAS ET ANALYSE DES DONNÉES	83
4.1. PRÉSENTATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES CAS	83
4.2. ANALYSE DES RÉSULTATS	86
4.3. SYNTHÈSE DES ANALYSES	97
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE.....	99
5.1. RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES.....	99
5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	101
5.3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE	107
CONCLUSION GENERALE.....	112
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	118
ANNEXES.....	viii
TABLE DES MATIERES	127

À

Mes parents

Mme ENOKA née LEKOUA MADELEINE

Et

Mr ENOKA BERNARD

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à sa réalisation.

Nos remerciements vont, tout d'abord, à notre directeur de mémoire, Pr Vandelin MGBWA, pour la confiance accordée, la qualité de l'encadrement, la rigueur scientifique et les conseils éclairés tout au long de ce travail. Son engagement, sa disponibilité et sa bienveillance ont été essentiels à l'aboutissement de cette recherche.

Nous exprimons également notre reconnaissance à l'ensemble des enseignants du Département d'Éducation Spécialisé, en particulier ceux de la filière Intervention et Orientation en Éducation (IOE), pour la qualité des enseignements reçus, les apports méthodologiques, et leur encadrement constant tout au long de notre formation.

Nos remerciements vont également à tous les participants et répondants à notre étude, sans qui la présente recherche n'aurait pu être menée. Leur disponibilité et leur collaboration ont été d'une grande valeur.

Nous tenons aussi à remercier du fond du cœur nos proches et membres de nos familles, pour leur soutien moral, leurs encouragements et leur patience tout au long de ce parcours académique.

Enfin, nous pensons à toutes les personnes, camarades, amis et collaborateurs, qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce mémoire. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

LISTE DES SIGLES

FSE :	Faculté des Sciences de l'Éducation
INS :	Institut National de la Statistique
L3 :	Licence 3
M1 :	Master 1
M2 :	Master 2
OCDE :	Organisation de la Coopération et de Développement Économique
ONG :	Organisation Non Gouvernemental
Otter.ai :	Logiciel de transcription
UY1 :	Université de Yaoundé 1

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1: Récapitulatif des variables, modalités et indicateurs	74
Tableau 2 : Récapitulatif des caractéristiques des participants.....	77
Tableau 3 : Grille d'analyse des données d'observation	82
Schéma 1 : Niveaux d'évaluation de la professionnalisation dans l'appropriation des concepts université-entreprise/étudiant- entrepreneur	109

RESUME

Cette étude analyse comment l'appropriation des concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 renforce la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Elle évalue si une approche orientante améliore la formation, l'insertion professionnelle et l'innovation des étudiants, tout en examinant les pratiques pédagogiques, les obstacles institutionnels et les partenariats privés. L'hypothèse est qu'une appropriation efficace, soutenue par des pédagogies entrepreneuriales et des collaborations stratégiques, optimise ces dimensions malgré des freins structurels et culturels. Théoriquement, l'étude s'appuie sur la théorie du capital humain de Becker (1964), adaptée au contexte camerounais, la Zone Proximale de Développement de Vygotsky (1978) pour l'accompagnement entrepreneurial, et la professionnalité émergente de Jorro (2013) pour l'apprentissage expérientiel. Elle intègre les modèles triplistes de Bécharde et Grégoire (2005) et les concepts d'incubation d'entreprise (Etzkowitz, 2003) et sociale (Elkington, 1997), concevant l'université-entreprise comme un écosystème dynamique. Méthodologiquement, une approche qualitative par le biais des entretiens et de l'analyse documentaire, centrée sur la FSE de 2020 à 2025. Les résultats montrent que des pratiques innovantes (ateliers, projets tutorés) favorisent l'employabilité et l'entrepreneuriat, mais sont limitées par un manque de financements, l'absence d'incubateurs, une culture académique théorique et des partenariats privés faibles. Malgré l'intérêt des étudiants pour l'entrepreneuriat, le manque de formations et de mentors freine leurs initiatives. La discussion contextualise ces concepts en Afrique, soulignant la nécessité d'adapter les modèles occidentaux et de surmonter les obstacles par une refonte institutionnelle et des partenariats public-privé. En conclusion, l'université-entreprise est importante pour l'innovation et l'employabilité. L'étude recommande des modules d'entrepreneuriat, la formation des enseignants aux pédagogies actives, un guichet unique pour les étudiants-entrepreneurs et des collaborations avec le secteur privé.

Mots-clés : Approche orientante, Université-entreprise, Étudiant-entrepreneur, Accompagnement entrepreneurial, Professionnalisation

ABSTRACT

This study analyzes the adoption of the university-enterprise and student-entrepreneur concepts at the Faculty of Educational Sciences (FSE) of the University of Yaoundé 1 which enhances the professionalization of higher education. It evaluates whether an orienting approach improves training quality, professional integration, and student innovation, while examining pedagogical practices, institutional barriers, and the role of private partnerships. The hypothesis posits that effective adoption, supported by entrepreneurial pedagogies and strategic collaborations, optimizes these dimensions despite structural and cultural constraints. Theoretically, the study draws on Becker's (1964) human capital theory, adapted to the Cameroonian context, Vygotsky's (1978) Zone of Proximal Development for entrepreneurial support, and Jorro's (2013) emerging professionalism for experiential learning. It integrates Béchard and Grégoire's (2005) triadic models and Etzkowitz's (2003) and Elkington's (1997) concepts of business and social incubation, envisioning the university-enterprise as a dynamic ecosystem. Methodologically, the approach used was qualitative interviews, and documentary analysis, focusing on the FSE from 2020 to 2025. Results show that innovative practices (workshops, mentored projects) promote employability and entrepreneurship but are limited by insufficient funding, lack of incubators, a theoretical academic culture, and weak private partnerships. Despite students' strong interest in entrepreneurship, the lack of specialized training and mentors hinders their initiatives. The discussion contextualizes these concepts in Africa, emphasizing the need to adapt Western models and overcome barriers through institutional reform and public-private partnerships. In conclusion, the university-enterprise concept is important for innovation and employability. The study recommends integrating entrepreneurship modules, active pedagogies, one-stop shop for student-entrepreneurs, and private sector collaborations.

Keywords : Orienting approach, University-enterprise, Student-entrepreneur, Entrepreneurial support, Professionalization.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

La situation de l'emploi et en particulier de l'emploi des jeunes est une préoccupation mondiale surtout, celle des pays africains qui sont pour la plupart des pays en développement. En effet, le rapport sur les dynamiques du développement en Afrique 2018 met en évidence la persistance des inégalités et le manque d'emplois de qualité sur le continent nonobstant les performances économiques enregistrées par ses Etats, ces dernières années (African Union Commission, 2018).

Pour Mbaye et Gueye (2018), le taux de chômage affiché en Afrique de l'Ouest, diffère selon les techniques statistiques de collecte utilisées dans les pays. C'est ce qui explique qu'au Bénin, le taux de sous-emploi est de 72% contre un taux de chômage de 2.4% en 2018 (Sanga et Sobego, 2018). En effet, dans ce pays, la plupart des jeunes ont des emplois informels, occasionnels, peu productifs et moins rémunérateurs. Ces emplois sont précaires car, ces jeunes ne bénéficient pas de protection sociale (ERI-ESI, 2015). Pour remédier à cette situation, le Bénin a élaboré une politique nationale de l'emploi (MCMEJF, 2011) qui a été mise en œuvre pour améliorer l'employabilité des jeunes de 2012 à 2020. Durant cette période, sur 178882 chercheurs d'emplois accueillis, 48362 ont été mis en relation avec des entreprises, soit 27%. 7196 jeunes (15%) mis en relation ont été insérés, et représentent 4% seulement des chercheurs d'emploi accueillis par l'ANPE dans la période.

Ce faible taux d'insertion évoque entre autres, le problème de l'employabilité des demandeurs d'emploi. Compte tenu de l'importance de la question de l'emploi, particulièrement pour les jeunes diplômés des études supérieures, plusieurs autres recherches se sont penchées ces dernières années sur les difficultés qu'ils éprouvent à la fin de leur formation (Ahouandjinou, 2014 ; Migan et Sessou, 2016 ; Sènou, 2011).

Quant à la politique nationale de l'emploi, « c'est un ensemble de mesures spécifiques prises par les gouvernants pour lutter contre le chômage ; c'est l'ensemble des interventions publiques sur le marché du travail, visant à en améliorer le fonctionnement et à diminuer les déséquilibres qui peuvent y apparaître » (Gautié, 1993). Cette définition un peu large, nous amène à considérer dans le cadre de cette recherche, la Politique nationale de l'emploi comme « l'ensemble des mesures mises en œuvre par les administrations publiques dans le but d'accroître l'emploi et de réduire le chômage » (Grawitz, et Leca, 1985).

Dans un monde globalisé en perpétuelle mutation, le système universitaire, pilier de la formation des élites et moteur du développement socio-économique, se trouve à un tournant

décisif. Les transformations rapides des sphères économiques, technologiques et sociales imposent, en effet, une réinvention des modèles éducatifs pour répondre aux exigences d'un marché du travail en constante évolution. Face à cette réalité, le concept d'université-entreprise, qui prône une collaboration étroite entre les institutions académiques et le secteur professionnel, émerge comme une réponse stratégique.

Cette approche vise à aligner les curricula sur les besoins des entreprises tout en dotant les étudiants de compétences pratiques et entrepreneuriales. Parallèlement, l'essor de l'étudiant-entrepreneur reflète une ambition croissante de former des diplômés capables de créer leurs propres opportunités économiques, transcendant ainsi la dépendance à l'emploi salarié. En effet, le contexte global de cette étude met, dès lors, en lumière les pressions croissantes exercées sur les universités pour s'adapter à une économie de plus en plus compétitive et numérisée. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 2023), les institutions d'enseignement supérieur ne peuvent plus se contenter de transmettre des connaissances théoriques ; elles doivent également préparer les étudiants à devenir des acteurs proactifs dans des environnements professionnels dynamiques.

Le concept d'université-entreprise, popularisé dans les années 2000, repose sur une collaboration étroite entre universités et entreprises pour co-construire des programmes de formation, faciliter les stages et promouvoir l'innovation. Cette approche favorise une synergie qui permet aux universités de rester pertinentes face aux besoins du marché, tout en offrant aux entreprises une main-d'œuvre qualifiée et adaptée. En outre, l'émergence de l'étudiant-entrepreneur traduit une volonté manifeste de former des diplômés capables de transformer leurs idées en projets viables, contribuant ainsi à la création de richesses et à la réduction du chômage.

Au Cameroun, où les défis de l'employabilité des diplômés et de la création de richesses sont particulièrement aigus, l'adoption de ces paradigmes devient, par conséquent, une nécessité impérieuse pour transformer l'enseignement supérieur en un levier de développement durable. Dans les pays en développement comme le Cameroun, ces concepts revêtent une importance particulière en raison des défis structurels auxquels ils sont confrontés, notamment le chômage des jeunes, l'inadéquation entre formation et emploi, et le faible niveau d'industrialisation. Les données de l'Institut National de la Statistique du Cameroun (INS, 2022) révèlent, à cet égard, un taux de chômage des jeunes diplômés dépassant les 30 %, soulignant l'urgence de réformer le système universitaire pour le rendre plus orienté vers l'employabilité et l'entrepreneuriat. Ainsi, l'approche université-entreprise/étudiant-entrepreneur apparaît

comme une stratégie prometteuse pour combler le fossé entre la formation académique et les besoins réels du marché.

Plus spécifiquement, dans le cadre local de l'Université de Yaoundé I, et précisément à la Faculté des Sciences de l'Éducation, l'intégration du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur commence à se manifester dans les discours institutionnels et les politiques éducatives. Cette faculté, dédiée à la formation des enseignants et des cadres pédagogiques, joue un rôle central dans le système éducatif camerounais. Cependant, elle est confrontée à des défis persistants liés à l'employabilité de ses diplômés, en raison de programmes souvent centrés sur la théorie au détriment des compétences pratiques et entrepreneuriales. Certes, des initiatives locales, telles que des partenariats avec des organisations éducatives et des entreprises privées, ainsi que des ateliers sur l'entrepreneuriat, ont été lancées pour promouvoir cette approche. Néanmoins, ces efforts demeurent fragmentés et manquent d'une vision stratégique cohérente.

Le choix de ce sujet s'impose, dès lors, comme une réponse directe à une problématique à la croisée des enjeux éducatifs, économiques et sociaux. Tout d'abord, l'appropriation du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité du système universitaire camerounais, souvent critiqué pour son caractère théorique et son manque de connexion avec les réalités du marché. Ensuite, la Faculté des Sciences de l'Éducation, en raison de sa mission fondamentale de former des éducateurs, offre un terrain d'étude particulièrement pertinent pour analyser comment ces concepts peuvent être intégrés dans un domaine traditionnellement axé sur la pédagogie. Enfin, et surtout, cette recherche répond à un besoin urgent de proposer des solutions concrètes face au chômage endémique des jeunes et à la faible culture entrepreneuriale qui prévalent au Cameroun.

0.2. FORMULATION DU PROBLÈME

L'approche orientante est un concept central dans les politiques éducatives modernes, visant à accompagner les apprenants dans la construction progressive de leur parcours personnel, scolaire et professionnel. Cette approche dépasse la simple fonction d'orientation ponctuelle pour devenir un processus global à intégrer à toutes les étapes de la formation. Selon Pelletier (2004), l'approche orientante consiste en un ensemble de pratiques pédagogiques et éducatives qui permettent à l'élève ou à l'étudiant de développer son autonomie, sa capacité à réfléchir sur ses intérêts et ses compétences, et à élaborer un projet de vie cohérent avec les réalités socio-économiques. Pour Pelletier (2004), l'orientation ne doit plus être vue comme un acte extérieur et limité dans le temps, mais comme une dynamique continue mobilisant aussi bien les enseignants que les professionnels de l'orientation.

Dans une perspective complémentaire, Bourgeois (2007), insiste sur l'importance de l'environnement institutionnel et social dans la réussite de l'approche orientante. Il affirme que celle-ci implique une coopération active entre les différents acteurs éducatifs, enseignants, conseillers, familles, et partenaires économiques, afin d'assurer une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail et les aspirations des étudiants. Il souligne aussi que l'approche orientante vise à développer des compétences transversales telles que la prise de décision, la créativité et l'esprit d'initiative.

Les travaux de Vygotsky (1934), viennent enrichir cette compréhension en mettant en lumière le rôle de la médiation sociale dans l'apprentissage. Vygotsky (1934), démontre que le développement cognitif se fait par interaction avec l'environnement et les acteurs sociaux, ce qui signifie que le système éducatif doit offrir un cadre dynamique et interactif pour que l'étudiant construise son identité et son projet professionnel. Cette approche socioconstructiviste implique un accompagnement actif, où l'étudiant est placé au centre d'un réseau d'apprentissages significatifs.

À la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, on devrait observer une appropriation claire et active de l'approche orientante. Cela impliquerait que la formation ne soit pas limitée à la transmission théorique de connaissances, mais qu'elle favorise l'émergence d'une coopération étroite entre université et entreprise, ainsi que la promotion effective du concept d'étudiant-entrepreneur. Concrètement, on devrait voir des dispositifs intégrés : stages obligatoires et bien encadrés, ateliers d'initiation à l'entrepreneuriat, modules d'accompagnement personnalisé à l'élaboration de projets professionnels, collaborations avec le secteur privé et les structures d'appui à l'entrepreneuriat. Ces dispositifs permettraient aux étudiants de développer des compétences pratiques en adéquation avec les réalités du marché du travail camerounais.

De plus, conformément à la Loi No 005 /2001 portant orientation de l'enseignement supérieur qui souligne l'importance de l'insertion professionnelle et de l'adéquation formation emploi et la loi d'orientation de l'éducation de 2023, qui stipule que l'éducation doit préparer l'étudiant à son insertion sociale et professionnelle, les universités devraient s'inscrire dans cette logique d'ouverture.

Bien que les textes officiels et les fondements théoriques plaident pour une université connectée au monde socio-économique et à l'entrepreneuriat, la réalité à la FSE de l'Université de Yaoundé I est plus contrastée. En effet, la formation reste majoritairement académique et théorique, avec peu d'opportunités concrètes de mise en situation professionnelle. Par exemple,

les stages sont souvent non systématiques et peu supervisés, tandis que les initiatives visant à promouvoir l'étudiant-entrepreneur restent marginales.

De plus, la collaboration entre université et entreprises locales est encore très limitée. Cette absence d'interaction dynamique prive les étudiants d'une expérience pratique essentielle et limite leur capacité à construire un projet professionnel réaliste. Selon Bourgeois, sans un engagement réel des acteurs économiques, l'approche orientante perd une part importante de son efficacité. En outre, comme l'indique Vygotsky, l'environnement social et institutionnel joue un rôle déterminant dans l'apprentissage. Or, l'encadrement pédagogique à la FSE n'est pas toujours adapté pour intégrer pleinement les dimensions orientantes et entrepreneuriales, ce qui laisse les étudiants dans une posture souvent passive face à leur avenir professionnel.

De plus les enseignants ne sont pas toujours formés ou motivés pour adopter ces nouvelles pratiques pédagogiques intégrées, ce qui crée un autre frein à l'appropriation réelle de l'approche orientante. Malgré l'existence des lois nationales, des recherches approfondies visant à moderniser le système universitaire camerounais, le problème majeur demeure l'écart persistant entre les exigences d'une approche orientante efficace et l'optimisation des parcours scolaires académiques et professionnels à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I. Ce décalage manifeste entre les projets de société et les difficultés d'insertion observée, soulève la nécessité d'une meilleure appropriation institutionnelle, pédagogique et pratique du concept université-entreprise / étudiant-entrepreneur.

0.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

0.3.1. Question Principale

Cette étude telle que nous la concevons s'intéresse aux effets de l'éducation à l'orientation dans le développement professionnel. Ce faisant, elle vise à répondre à la question : « Comment l'approche orientante à travers l'appropriation des concepts université - entreprise / étudiant-entrepreneur peut - elle contribuer à la professionnalisation de la formation ? ». De cette question de recherche se dégage de manière spécifique trois (03) questions.

0.3.2. Questions Secondaires

- Comment la compréhension des concepts université - entreprise / étudiant - entrepreneur peut - elle contribuer à la professionnalisation de la formation ?
- En quoi l'intégration des valeurs entrepreneuriales contribue-t-elle à la professionnalisation de la formation ?
- Comment saisir le lien entre le projet personnel et l'approche orientante comme support des concepts université - entreprise / étudiant – entrepreneur ?

0.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE

0.4.1. Objectif Principal

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact de l'appropriation des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur sur la professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1.

0.4.2. Objectifs Secondaires

Pour atteindre cet objectif principal, des objectifs secondaires ont été définis :

- Repérer à travers l'appropriation des concepts université - entreprise / étudiant - entrepreneur la contribution à la professionnalisation de la formation ;
- Identifier l'intégration des valeurs entrepreneuriales et leur contribution à la professionnalisation de la formation ;
- Saisir le lien entre le projet personnel et l'approche orientante comme support des concepts université – entreprise /étudiant – entrepreneur.

0.5. ORIGINALITÉ ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE

0.5.1. Originalité de la recherche

L'originalité de cette recherche réside dans son approche novatrice qui intègre l'approche orientante comme pivot central pour soutenir les concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur et de professionnalisation de la formation, spécifiquement au sein de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1). Alors que de nombreuses études sur l'enseignement supérieur au Cameroun se concentrent sur les réformes générales ou les institutions techniques et professionnelles, cette étude se distingue par son focus sur le domaine des sciences de l'éducation, où l'intégration de l'entrepreneuriat et des compétences numériques reste sous-explorée. En effet, selon Wouapi et al. (2024), la littérature existante met en évidence des initiatives entrepreneuriales dans les universités camerounaises, mais celles-ci sont souvent limitées à des facultés de gestion, d'ingénierie ou d'agronomie, laissant un vide dans les formations pédagogiques. Cette recherche propose une contextualisation unique de l'approche orientante qui vise à guider les étudiants dans leur orientation professionnelle et entrepreneuriale pour transformer la formation des futurs éducateurs en un modèle hybride alliant pédagogie, innovation entrepreneuriale et partenariats avec le secteur privé.

Premièrement, l'originalité tient à la proposition d'un cadre théorique adapté au contexte africain, en particulier camerounais, où les contraintes financières, culturelles et infrastructurelles exigent des solutions ingénieuses. Contrairement aux modèles occidentaux

de l'université-entreprise, qui reposent souvent sur des financements abondants et des infrastructures avancées, cette étude adapte ces concepts à un environnement marqué par un taux de chômage des jeunes élevé (35 %) et un secteur informel dominant (90 %) selon Wouapi et al. (2024). Elle introduit l'approche orientante comme un outil de médiation, permettant aux étudiants en sciences de l'éducation de développer non seulement des compétences pédagogiques, mais aussi entrepreneuriales, telles que la création d'entreprises éducatives innovantes ou l'intégration de technologies numériques dans l'enseignement. Cette intégration n'est pas courante dans les études existantes ; par exemple, selon Ngang et al. (2024), des recherches sur les partenariats université-industrie au Cameroun se limitent souvent aux écoles techniques, comme celles de l'Université de Ngaoundéré, où la qualité des partenariats influence directement l'employabilité des diplômés. Ici, l'originalité réside dans l'extension de ces partenariats à la formation des enseignants, en proposant des modules spécifiques sur l'entrepreneuriat éducatif, ce qui pourrait former des éducateurs capables de promouvoir l'innovation dans les écoles secondaires.

Deuxièmement, cette recherche innove en examinant le rôle de l'étudiant-entrepreneur dans un contexte pédagogique. Alors que le programme gouvernemental d'entrepreneuriat étudiant, introduit en 2023, encourage la création d'entreprises dans les institutions supérieures publiques et privées, il reste généraliste et peu adapté aux facultés d'éducation selon Njie. Cette étude propose une originalité en intégrant l'approche orientante pour guider les étudiants vers des projets entrepreneuriaux liés à l'éducation, comme le développement d'applications éducatives ou d'incubateurs pédagogiques. Selon Ndedi et Ndedi (2013), des études antérieures soulignent les défis de l'éducation entrepreneuriale au Cameroun, tels que le manque d'approches interdisciplinaires et la confusion entre entrepreneuriat et gestion de petites entreprises. En réponse, cette recherche développe un modèle où l'orientation professionnelle sert de support pour cultiver un esprit entrepreneurial chez les futurs éducateurs, une perspective absente dans les analyses actuelles sur l'Université Catholique de Buea (CUIB), qui se concentre sur des formations professionnelles générales sans lien spécifique avec les sciences de l'éducation selon CUIB .

Troisièmement, l'originalité se manifeste dans l'analyse de la professionnalisation de la formation à la FSE de l'UY1, en mettant l'accent sur l'approche orientante pour combler le mismatch entre formation et emploi. Selon Bilola et Doh (2016), la littérature révèle que la professionnalisation au Cameroun, initiée par les réformes de 1993, reste limitée par des curricula théoriques et un manque de partenariats efficaces. Cette étude innove en proposant des partenariats public-privé adaptés aux sciences de l'éducation, incluant des stages en

entreprises éducatives et des formations numériques, ce qui diffère des études focalisées sur les universités d'État générales selon Mokom Ndongnyam (2023). De plus, elle intègre des éléments de la quatrième révolution industrielle (4IR), tels que l'IA et l'IoT, dans la formation pédagogique, une approche originale face aux défis infrastructurels soulignés dans les entreprises industrielles camerounaises selon Mua et Tamto (2025).

Enfin, cette recherche apporte une contribution méthodologique originale en combinant des méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact de l'approche orientante, incluant des études de cas à la FSE de l'UY1. Contrairement aux enquêtes générales sur l'éducation entrepreneuriale, qui montrent un impact positif sur les intentions entrepreneuriales via l'attitude et les normes subjectives selon Tagha *et al.* (2024), cette étude contextualise ces facteurs dans les sciences de l'éducation, révélant des gaps comme le manque de contrôle comportemental perçu. Elle offre ainsi une perspective inédite pour réformer l'enseignement supérieur camerounais, en alignant la formation pédagogique sur les besoins du marché du travail et les dynamiques globales.

0.5.2. Pertinence de la recherche

La pertinence de cette recherche réside intrinsèquement dans sa capacité à répondre aux besoins urgents de réforme du système universitaire camerounais, tout en s'inscrivant dans des dynamiques globales. Premièrement, elle s'attaque directement aux défis structurels du système éducatif camerounais, tels que l'inadéquation persistante entre formation et emploi, en proposant des solutions concrètes comme l'intégration de modules spécifiques sur l'entrepreneuriat et les compétences numériques via l'approche orientante. À titre d'exemple, des programmes axés sur l'éducation basée sur les compétences pourraient permettre aux diplômés de mieux répondre aux attentes des employeurs ou de créer leurs propres entreprises viables. Selon Njifen et Smith (2023), des études confirment ce mismatch, avec une suréducation associée à une pénalité salariale et une sous-éducation à une prime, soulignant la nécessité d'aligner l'éducation sur le marché du travail. Cette recherche est pertinente car elle cible la FSE de l'UY1, où la professionnalisation reste théorique, contribuant à un taux de chômage des diplômés élevé selon Nembot et Ondoua (2024).

Deuxièmement, elle contribue de manière significative au débat académique sur les modèles éducatifs innovants en contextualisant des concepts comme l'université-entreprise dans le cadre africain, où les contraintes financières et les particularités culturelles exigent des approches adaptées et ingénieuses. Selon Aki *et al.* (2022), au Cameroun, les partenariats université-industrie influencent fortement l'employabilité, mais sont limités dans les facultés non techniques. Cette étude renforce la pertinence en proposant l'approche orientante pour

favoriser des collaborations avec des entreprises éducatives, alignées sur les politiques d'entrepreneuriat comme le statut national d'étudiant-entrepreneur de 2023 selon Lum et al. (2024). Elle adresse les gaps identifiés dans l'éducation entrepreneuriale, tels que le manque de pratique et d'interdisciplinarité selon Ndedi et Ndedi (2013).

Troisièmement, cette étude offre des perspectives pratiques et directement applicables pour les décideurs, notamment en proposant des partenariats public-privé pour financer des infrastructures modernes ou des incubateurs d'entreprises essentiels. Selon Wouapi *et al.* (2024), dans un contexte où les universités camerounaises manquent d'incubateurs et de liens avec le secteur privé, l'approche orientante pourrait faciliter l'intégration de compétences numériques, améliorant l'employabilité des diplômés en sciences de l'éducation selon Ngang et al. (2024). Cela est crucial pour la professionnalisation, qui, malgré les réformes, reste inefficace sans alignement sur le marché selon Bilola et Doh (2016).

Enfin, elle répond aux défis régionaux et mondiaux, particulièrement ceux liés à la quatrième révolution industrielle, en formant une main-d'œuvre qualifiée et adaptable, capable de tirer pleinement parti du dividende démographique camerounais. Selon Meka'a et Moneboulou (2024), avec un ratio de soutien économique favorisant la croissance du PIB par habitant, cette recherche est pertinente pour exploiter la jeunesse camerounaise via l'éducation entrepreneuriale, intégrant la 4IR pour booster la compétitivité selon Mua et Tamto (2025). Elle aligne l'approche orientante sur les aspirations entrepreneuriales, médiées par l'attitude et les normes selon Tagha *et al.* (2024), favorisant une croissance inclusive.

0.6. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE

0.6.1. Délimitation conceptuelle

La délimitation conceptuelle est le processus par lequel les termes et concepts clés de la recherche sont clairement définis et distingués les uns des autres. Elle permet d'établir le cadre théorique du travail et de s'assurer que les concepts sont utilisés de manière cohérente et précise tout au long de l'étude.

0.6.1.1. Approche orientante

L'approche orientante est une conception pédagogique qui vise à intégrer les questions d'orientation professionnelle directement dans le processus d'apprentissage.

Selon Pelletier (2004), cette approche vise à créer une synergie entre les compétences transversales (telles que la pensée critique, la créativité) et les compétences vocationnelles, ce qui a pour effet d'accroître la motivation des étudiants en rendant les apprentissages plus pertinents pour leur futur parcours professionnel.

Canzittu et Demeuse (2017) la définissent comme une philosophie éducative qui cherche à développer chez les élèves une meilleure connaissance de soi, une motivation intrinsèque et une exploration active des différents métiers. Ils insistent sur le fait que cette approche doit être un processus systémique impliquant l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, administration, parents).

Pour le Grand dictionnaire terminologique (GDT), l'approche orientante est l'ensemble des moyens mis en œuvre dans un établissement pour guider l'élève dans sa construction identitaire et son cheminement scolaire et professionnel. Elle va au-delà du simple conseil d'orientation pour devenir une composante intégrale de la formation.

Dans le cadre de cette recherche, l'approche orientante est le mécanisme central qui sert de support aux autres concepts. À la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé 1, elle permet de guider les étudiants non seulement vers l'enseignement traditionnel, mais aussi vers des carrières entrepreneuriales dans le domaine de l'éducation. Elle est le pont qui connecte la formation académique aux opportunités du marché, notamment à travers des partenariats avec le secteur privé, le développement de compétences entrepreneuriales et une adaptation constante des curricula aux besoins socio-économiques du Cameroun.

0.6.1.2. Université-entreprise

Le concept d'université-entreprise désigne un partenariat ou une collaboration entre une institution d'enseignement supérieur et une organisation du secteur privé. Allen (2002) la définit comme une structure éducative stratégique, créée par une entreprise, pour former ses employés et aligner leurs compétences sur les objectifs de l'organisation. C'est une vision plus interne et corporative du concept. Li (2022) pour sa part propose une vision plus large, celle d'une coopération université-entreprise qui implique un flux bidirectionnel de connaissances. Cette collaboration dynamique entre le monde académique et le secteur industriel est un moteur d'innovation et de transfert de technologies.

Selon le Dictionnaire des concepts de la professionnalisation (De Boeck Supérieur, 2022), ce concept fait référence à une forme de partenariat où l'enseignement supérieur s'associe au monde professionnel pour concevoir des formations adaptées au marché. L'objectif est de favoriser le transfert de savoirs et, par conséquent, d'améliorer l'employabilité des diplômés. Dans le contexte de notre étude, le concept d'université-entreprise est mis en œuvre sous l'égide de l'approche orientante à la FSE de l'UY1. Il ne s'agit pas de transformer l'université en entreprise, mais de créer une symbiose entre les deux mondes. L'objectif est de promouvoir des collaborations public-privé qui non seulement intègrent l'entrepreneuriat étudiant, mais professionnalisent également les formations pédagogiques pour qu'elles

répondent aux défis économiques spécifiques du Cameroun, tels que la création d'emplois et l'innovation dans le secteur éducatif.

0.6.1.3. Étudiant-entrepreneur

L'étudiant-entrepreneur est un individu qui concilie ses études supérieures avec un projet de création d'entreprise. Gabay-Mariani et Boissin (2017) définissent l'étudiant-entrepreneur comme une personne qui transcende la dichotomie traditionnelle entre les statuts d'étudiant et d'entrepreneur. Pour eux, c'est un processus actif de création d'entreprise mené en parallèle du cursus universitaire. Verstraete et Fayolle (2005) pour ce qui les concerne le voient comme un acteur qui harmonise ses aspirations entrepreneuriales avec ses propres perceptions de ses compétences et des ressources disponibles. L'accompagnement institutionnel est un facteur clé de réussite pour cet individu.

Le Dictionnaire Larousse (en ligne) décrit l'étudiant-entrepreneur comme une personne bénéficiant d'un statut officiel (souvent national), qui lui permet de mener un projet entrepreneurial tout en profitant d'avantages sociaux, comme le maintien des bourses ou une couverture sociale adaptée. Relativement au thème, l'étudiant-entrepreneur est une figure centrale de cette recherche. L'approche orientante à la FSE de l'UY1 a pour but de soutenir l'émergence de ce type de profil. Il s'agit de cultiver un esprit entrepreneurial chez les futurs éducateurs en favorisant des projets pédagogiques innovants et en créant un environnement propice, grâce aux partenariats université-entreprise et à la professionnalisation des formations.

0.6.1.4. Accompagnement entrepreneurial

L'accompagnement entrepreneurial est le soutien apporté à un individu ou une équipe pour développer un projet de création d'entreprise. Sammut (2003) définit l'accompagnement entrepreneurial comme un processus structuré, mis en place par une tierce partie, sur une période de temps donnée. L'objectif est de fournir au porteur de projet les apports nécessaires (conseils, ressources, etc.) pour concrétiser et développer son activité. Persson et Bayad (2007) conçoivent l'accompagnement comme une forme de coaching. L'accompagnant offre un soutien personnalisé qui va au-delà du simple conseil technique pour inclure des dimensions psychologiques et stratégiques, aidant ainsi à transformer des idées en entreprises viables et durables.

Le Dictionnaire des concepts de la professionnalisation (De Boeck Supérieur, 2022) le définit comme l'ensemble des mécanismes d'appui qu'ils soient financiers, juridiques ou organisationnels offerts aux entrepreneurs pour structurer et pérenniser leur projet. Dans le contexte du thème, l'accompagnement entrepreneurial est une composante essentielle qui est

renforcée par l'approche orientante à la FSE de l'UY1. Il est nécessaire pour soutenir les étudiants-entrepreneurs de manière concrète. Cet accompagnement sera mis en place via des partenariats université-entreprise et la professionnalisation des formations, notamment par l'intégration de modules de mentoring et de soutien adaptés aux réalités socio-économiques et culturelles du Cameroun.

0.6.1.5. Professionnalisation de la formation

La professionnalisation de la formation est le processus par lequel un cursus éducatif est aligné sur les exigences du monde professionnel afin de préparer les étudiants à l'exercice d'un métier. Bourdoncle (1991) la définit comme un processus d'acquisition de savoirs et de compétences pratiques dans des situations réelles, Son but est de transformer un métier en une profession reconnue, encadrée par des normes éthiques et techniques. Wittorski (2008) la décrit comme un développement simultané des compétences, de l'identité professionnelle et de la reconnaissance sociale. Elle intègre la formation théorique et la pratique pour adapter les individus aux besoins du marché du travail.

Le Dictionnaire de l'Académie française (9e édition) la présente comme l'adaptation des programmes scolaires et universitaires à une activité professionnelle, dans le but de rendre les curricula plus pertinents et opérationnels pour les futurs diplômés. En rapport avec notre thème, la professionnalisation de la formation est un objectif final qui est facilité par l'approche orientante à la FSE de l'UY1. En intégrant des concepts comme l'université-entreprise et l'étudiant-entrepreneur, l'étude vise à concevoir des programmes pédagogiques qui ne se limitent plus à la théorie, mais sont directement alignés sur les besoins du secteur éducatif et entrepreneurial camerounais. Il s'agit de former des éducateurs qui sont non seulement des experts de la pédagogie, mais aussi des innovateurs et des créateurs de valeur sur le marché du travail. C'est dans la même logique que Mgbwa (2018) souligne que, la société dans laquelle nous vivons exige de ses membres la « performance », « l'excellence » et « la compétitivité »

0.7. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE

0.7.2. Délimitation empirique

La délimitation empirique de cette recherche définit les frontières pratiques et méthodologiques de l'étude. Elle précise où et quand la recherche a été menée, ce qui garantit la cohérence et la pertinence des résultats par rapport au contexte choisi.

0.7.2.1. Du point de vue spatial ou géographique

La délimitation spatiale de cette recherche est rigoureusement concentrée sur la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1), située dans la capitale politique du Cameroun, Yaoundé. Cette focalisation géographique est justifiée par plusieurs

facteurs clés. Tout d'abord, selon Wouapi et al. (2024), l'UY1 est une institution pionnière dans la formation des éducateurs au Cameroun et exerce une influence considérable sur les politiques éducatives nationales. Étudier la FSE de l'UY1 revient à analyser le cœur du système de formation des enseignants du pays.

Ensuite, la FSE représente un espace stratégique pour notre recherche. Elle est le lieu idéal pour étudier comment l'approche orientante peut être intégrée aux concepts d'université-entreprise, d'étudiant-entrepreneur et de professionnalisation de la formation, puisque les enseignants qu'elle forme sont destinés à devenir des agents de changement dans le système éducatif national. Selon Ngang et al. (2024), la ville de Yaoundé, en tant que centre administratif et économique, offre un écosystème propice aux partenariats public-privé. La présence d'entreprises éducatives et d'organisations internationales facilite les collaborations université-entreprise, ce qui en fait un terrain d'étude particulièrement pertinent.

Cette délimitation exclut volontairement d'autres institutions éducatives camerounaises, comme les universités de Buea ou de Ngaoundéré, pour garantir une analyse ciblée et approfondie. La FSE de l'UY1 a été choisie pour son rôle crucial dans la formation initiale et continue des enseignants, un domaine où l'approche orientante peut développer des compétences entrepreneuriales et numériques adaptées aux besoins locaux, selon Bilola & Doh (2016). De plus, la concentration d'une population étudiante diversifiée et d'infrastructures éducatives plus avancées à Yaoundé offre un cadre représentatif des aspirations et des défis de la jeunesse camerounaise, selon Meka'a & Moneboulou (2024). Cette spécificité spatiale permet de conduire une analyse fine des interactions entre la FSE, les entreprises locales et les initiatives étudiantes, en tenant compte des contraintes contextuelles, comme le manque d'incubateurs d'entreprises dans les universités camerounaises, un point soulevé par Wouapi et al. (2024).

0.7.2.2. Du point de vue temporel

La délimitation temporelle de cette recherche s'étend sur une période bien définie : de 2023 à 2025. Cette fenêtre temporelle a été choisie avec soin, car elle correspond à une phase de transformation majeure de l'enseignement supérieur au Cameroun. Cette période est particulièrement pertinente, car elle est marquée par des initiatives nationales clés. Selon Lum et al. (2024) et Mua et Tamto (2025), c'est durant cette période que le statut national d'étudiant-entrepreneur a été introduit en 2023 et que l'accent a été mis sur la professionnalisation des formations dans le contexte de la quatrième révolution industrielle.

Cette période est idéale pour évaluer l'impact de l'approche orientante, car elle coïncide avec les efforts nationaux pour réduire le décalage persistant entre la formation et l'emploi, un

défi mis en lumière par Nembot et Ondoua (2024). L'année 2023, en particulier, marque le début de nouveaux programmes gouvernementaux pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant, ce qui offre un cadre temporel optimal pour évaluer comment l'approche orientante peut être intégrée aux concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur à la FSE de l'UY1, comme le mentionne Njie.

La période 2023-2025 est également significative en raison de l'émergence de nouvelles technologies éducatives et de la nécessité d'adapter les curricula aux exigences de la 4IR, notamment l'intelligence artificielle et l'Internet des objets, qui transforment le marché du travail selon Mua et Tamto (2025). Cette délimitation temporelle permet d'examiner comment la FSE de l'UY1 peut intégrer des modules de formation numérique et entrepreneuriale via l'approche orientante en réponse aux défis régionaux et mondiaux, un point que l'on retrouve dans les travaux de Tagha *et al.* (2024). En se limitant à cette période récente, l'étude peut capturer les dynamiques les plus récentes des partenariats public-privé et des initiatives d'accompagnement entrepreneurial, tout en évitant d'inclure des réformes antérieures, comme celles de 1993, jugées moins pertinentes pour les enjeux actuels de professionnalisation selon Bilola et Doh (2016). Finalement, cette délimitation temporelle permet une analyse ciblée des transformations en cours à la FSE, en lien direct avec les objectifs de professionnalisation et d'employabilité dans le contexte du dividende démographique camerounais, souligné par Meka'a et Moneboulou (2024).

0.8. INTÉRÊT DE LA RECHERCHE

0.8.1. Intérêt Théorique

Sur le plan théorique, cette étude est précieuse car elle enrichit la littérature sur les systèmes éducatifs et les besoins économiques, en ancrant la professionnalisation dans une dynamique d'université-entreprise. Elle s'appuie d'une part sur la Zone Proximale de Développement (ZPD) et d'autre part sur l'apprentissage expérientiel. Pour ce qui est de la ZPD, l'étude adapte la théorie de Vygotsky (1978) en concevant l'accompagnement entrepreneurial comme un dispositif pédagogique central. Ce dernier permet aux étudiants de dépasser leurs compétences actuelles grâce à des interactions avec des mentors et des pairs. Cela répond aux défis de fragmentation et au manque d'interdisciplinarité de l'éducation entrepreneuriale.

Pour ce qui est de l'apprentissage expérientiel: La recherche utilise la théorie de Jorro (2013) sur la professionnalité émergente pour justifier l'inclusion de stages et de projets entrepreneuriaux dans les programmes de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1). Cette approche favorise une orientation professionnelle

concrète qui transforme les étudiants en innovateurs, en leur permettant de construire leur identité professionnelle à travers des expériences pratiques et réflexives.

Cette étude comble les lacunes théoriques en examinant comment une approche orientante peut agir comme un médiateur pour les intentions entrepreneuriales. Elle se base sur des modèles triplistes (Bécharde et Grégoire, 2005) qui intègrent savoirs, savoir-faire et savoir-être. Dans un contexte où les universités camerounaises peinent à s'aligner sur le marché du travail, l'étude théorise l'université-entreprise comme un écosystème dynamique qui adapte les modèles occidentaux, intégrant des notions d'incubation d'entreprise (Etzkowitz, 2003) et d'incubation sociale (Elkington, 1997). Elle enrichit ainsi le débat sur la professionnalisation des formations pédagogiques en proposant un cadre où l'approche orientante, inspirée par Pelletier *et al.* (2016), soutient le développement de compétences transversales cruciales pour la quatrième révolution industrielle. Finalement, cette perspective ouvre la voie à des études comparatives sur l'éducation entrepreneuriale en Afrique subsaharienne et sur le rôle de l'orientation dans la réduction des inégalités.

0.8.2. Intérêt Politique

Sur le plan politique, cette recherche offre des recommandations concrètes pour une meilleure gouvernance universitaire. Elle propose des réformes qui pourraient aider à aligner l'enseignement supérieur sur les politiques nationales de développement. En s'appuyant sur l'approche orientante, l'étude recommande aux décideurs d'intégrer des politiques gouvernementales telles que le statut national d'étudiant-entrepreneur de 2023. Les propositions de l'étude visent à encourager l'allocation de ressources pour des incubateurs universitaires. Cela permettrait de résoudre les problèmes de financement et d'infrastructure mentionnés par Aki *et al.* (2022) dans le contexte des partenariats universitaires camerounais.

Politiquement, la recherche souligne l'importance d'une gouvernance inclusive qui utilise l'orientation professionnelle pour réduire le chômage des jeunes. Cette approche s'aligne sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 4 sur l'éducation de qualité et l'ODD 8 sur le travail décent, comme le suggèrent Meka'a et Moneboulou (2024). Elle recommande également des réformes pour professionnaliser la formation des enseignants en encourageant des partenariats public-privé qui financent des programmes de mentorat, à l'instar des initiatives de l'ECLEE et de GETEC pour l'autonomisation des étudiants, soulignées par ECLEE (2024). Ces éléments pourraient influencer des politiques nationales comme le Plan d'éducation 2013-2020, en promouvant une approche orientante pour une meilleure insertion professionnelle, un point déjà abordé par

Tambo (1995). En fin de compte, cette étude offre un cadre politique pour faire de l'UY1 un modèle d'université entrepreneuriale.

0.8.3. Intérêt Économique

D'un point de vue économique, l'étude positionne clairement l'université comme un moteur de création de richesses. Elle met en lumière le potentiel de l'enseignement supérieur pour stimuler l'économie nationale par l'innovation et la création d'emplois durables. Grâce à l'approche orientante, la recherche montre comment les partenariats université-entreprise peuvent améliorer l'employabilité des diplômés et réduire le décalage entre la formation et le marché du travail, un phénomène qui entraîne des pénalités salariales, selon Njifen et Smith (2023).

En encourageant le profil de l'étudiant-entrepreneur à la FSE de l'UY1, l'étude favorise la création de start-ups éducatives dans des secteurs en pleine croissance comme le numérique. Wouapi et al. (2024) ont d'ailleurs souligné que les universités camerounaises manquent encore d'initiatives entrepreneuriales dans ce domaine.

Économiquement, l'étude démontre que l'investissement dans l'éducation entrepreneuriale peut exploiter le dividende démographique du Cameroun. Elle propose de former une main-d'œuvre adaptable à la 4IR et de stimuler la croissance du PIB par l'innovation, un point crucial mentionné par Meka'a et Moneboulou (2024). Elle propose la création d'incubateurs financés par des partenariats public-privé, à l'image de ceux observés à l'Université de Buea, pour soutenir les start-ups dans des secteurs prometteurs comme l'agro-industrie et le numérique, selon Isoh et Enongene (2024). Cela pourrait générer des emplois durables, contribuant à réduire le taux de chômage élevé des jeunes diplômés, comme le confirment les travaux de Nembot et Ondoua (2024). L'étude positionne la professionnalisation des formations comme un levier économique puissant qui transforme les éducateurs en facilitateurs d'innovation, contribuant ainsi à une économie plus inclusive.

0.8.4. Intérêt Social

Sur le plan social, cette recherche promeut l'autonomisation des jeunes et l'inclusion des groupes marginalisés, contribuant ainsi à réduire les inégalités sociales et à lutter contre le chômage des jeunes diplômés. L'approche orientante joue un rôle clé en guidant les étudiants de la FSE de l'UY1 vers des carrières entrepreneuriales. Cela favorise l'inclusion des femmes et des groupes ruraux dans l'éducation entrepreneuriale, comme le soulignent les politiques pour les entrepreneures en tourisme au Cameroun, évoquées par Njinyah et Pendati (2021). L'étude montre que l'encouragement de l'entrepreneuriat, soutenu par des services de guidance

et de counselling, peut améliorer l'insertion professionnelle et répondre au défi du chômage des jeunes, un aspect mis en évidence par Anyi (2017).

Socialement, l'étude met en lumière comment l'université-entreprise peut favoriser l'inclusion des groupes marginalisés en créant des partenariats qui offrent des opportunités équitables, en accord avec les ODD pour la réduction des inégalités, un point de vue partagé par Neneh (2014). À la FSE, cela transforme les futurs éducateurs en agents de changement social, capables de promouvoir une société plus juste. L'étude montre également comment l'orientation professionnelle peut combattre les barrières culturelles à l'entrepreneuriat, comme le soulignent Ngangnchi et Wujung (2020). Au final, cette recherche contribue à une meilleure cohésion sociale par une éducation inclusive.

0.8.5. Intérêt Académique

Sur le plan académique, cette étude propose des stratégies innovantes pour moderniser les approches pédagogiques et les curricula universitaires. En utilisant l'approche orientante, la recherche recommande d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de formation des enseignants, ce qui comblerait les lacunes en développement professionnel identifiées par Nfor *et al.* (2023). L'étude préconise des formations continues pour les éducateurs, en favorisant des méthodes comme le coaching par pairs et l'enseignement réflexif, des approches qui ont déjà fait leurs preuves, selon Bilola et Doh (2016). Académiquement, l'étude enrichit le débat sur les réformes curriculaires en proposant des partenariats université-entreprise pour des programmes innovants, à l'image de ce qui se fait à l'Université de Ngaoundéré, selon Mokom Ndongnyam (2023). À la FSE de l'UY1, cette approche positionne l'institution comme un pôle d'excellence en éducation entrepreneuriale, capable de relever les défis du 21^e siècle via l'intégration des technologies numériques, un point clé soulevé par Mua et Tamto (2025). L'étude encourage également les futures recherches sur l'impact des services de guidance dans l'éducation, renforçant ainsi la pertinence des services de counselling dans les universités camerounaises, comme le suggère Tambo (1995). En somme, elle contribue à une réforme académique holistique.

0.9. OBJET ET CHAMPS DE RECHERCHE

0.9.1. Objet

L'objet de cette recherche est d'explorer en profondeur l'appropriation du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1), en le reliant directement à l'efficacité du système universitaire camerounais. Notre but est de comprendre comment ce modèle, qui favorise une collaboration étroite entre les universités et le secteur économique, peut être intégré de manière

optimale dans les pratiques pédagogiques, les politiques institutionnelles et les comportements des acteurs clés, notamment les étudiants, les enseignants et les administrateurs.

L'objectif ultime est de renforcer l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'innovation. Pour y parvenir, l'étude évaluera la faisabilité d'initiatives concrètes telles que la création d'incubateurs universitaires ou la mise en place de cours sur l'entrepreneuriat. Cette démarche est d'autant plus pertinente qu'elle se déroule dans un contexte de contraintes financières et structurelles bien réelles, comme le souligne le CAMEPI (2025). Le choix de la FSE permet de se concentrer sur comment l'approche orientante peut soutenir ces concepts en adaptant les formations pédagogiques aux exigences du marché du travail et en encourageant une culture d'innovation parmi les futurs enseignants. Ce processus est essentiel pour améliorer la qualité de l'éducation et l'employabilité des diplômés, comme l'ont observé Aki *et al.* (2024) dans leurs recherches sur les partenariats entre universités et industries au Cameroun.

0.9.2. Définition du Champ de la Recherche

Le champ de recherche se limite précisément à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé 1. Cette institution a été sélectionnée pour son rôle stratégique dans la formation des enseignants et des cadres pédagogiques au Cameroun, un point essentiel pour le développement du pays, selon Ngang et Nfor (2024). L'étude se décline en trois dimensions principales et complémentaires :

Les pratiques pédagogiques mises en œuvre : Cette dimension couvrira les approches innovantes telles que l'apprentissage par projet, l'intégration de modules d'entrepreneuriat spécifiques et l'utilisation d'études de cas concrètes. Ces pratiques visent à professionnaliser la formation des enseignants en y intégrant l'entrepreneuriat, répondant ainsi aux défis de l'employabilité dans le secteur éducatif camerounais, comme le montrent les travaux de Doh et Bilola (2024).

Les partenariats institutionnels avec des acteurs externes : Il s'agit d'examiner les collaborations avec les entreprises privées, les ONG et les institutions publiques. Ces partenariats sont souvent sous-financés, mais ils sont cruciaux pour financer des programmes de mentorat et d'incubation, des éléments clés des modèles d'universités entrepreneuriales promus au Cameroun (Anzisha Prize, 2023). La pertinence de ces partenariats a été démontrée par Aki (2022).

Les perceptions et attitudes des acteurs clés : Cette dimension analysera les opinions et les comportements des étudiants, des enseignants et des administrateurs vis-à-vis des concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur. L'analyse de ces perceptions permettra d'identifier les barrières culturelles et motivationnelles à l'entrepreneuriat étudiant, en lien avec

des initiatives nationales telles que le statut d'étudiant-entrepreneur (Foretia Foundation, 2023) et les recherches de Neneh (2014) sur les intentions entrepreneuriales.

0.10. DÉLIMITATION DE LA RECHERCHE

La délimitation de cette recherche est rigoureusement définie pour en assurer la faisabilité et la pertinence scientifique. En concentrant nos efforts sur un cadre précis, nous pouvons effectuer une analyse approfondie et proposer des recommandations applicables au contexte camerounais et potentiellement généralisables à d'autres institutions d'enseignement supérieur de la sous-région.

0.10.1. Temporellement

L'étude se focalise sur la période 2020-2025. Cette période est capitale, car elle englobe des événements majeurs et des réformes qui ont profondément transformé le système éducatif. La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) : Cette période est marquée par les réformes structurantes de la SND30, qui vise à transformer structurellement le Cameroun et à promouvoir un développement inclusif. Selon la SND30 (2020), l'objectif est d'améliorer l'accès à une éducation de qualité et l'employabilité des jeunes en alignant les systèmes éducatifs sur les besoins économiques du pays. Cette stratégie promeut notamment l'intégration de compétences entrepreneuriales dans les curricula, un objectif directement lié à notre recherche.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 : La pandémie a mis en lumière l'urgence d'innover et de renforcer la résilience des systèmes de formation. Selon Aseke (2021), la transition forcée vers l'apprentissage à distance a exposé les vulnérabilités du système camerounais, notamment les inégalités d'accès aux technologies. D'autres études montrent que le confinement a affecté l'apprentissage et la motivation des étudiants, comme l'explique Tumenta (2022), poussant à l'intégration de modules numériques et entrepreneuriaux pour renforcer la résilience.

En se concentrant sur cette période, nous pouvons analyser les dynamiques post-pandémiques et les efforts pour digitaliser l'éducation et promouvoir l'entrepreneuriat comme réponse aux crises. Cela nous permet d'étudier comment l'approche orientante peut soutenir la professionnalisation des formations pédagogiques dans un contexte de récupération économique et éducative, tout en excluant les époques antérieures.

0.10.2. Géographiquement

L'étude se concentre spécifiquement sur la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1). Rôle stratégique de la FSE : La FSE de l'UY1 a été choisie pour son rôle central dans la formation des enseignants et des cadres pédagogiques au

Cameroun, influençant directement les systèmes éducatifs secondaires et supérieurs. Selon Ngang et Nfor (2024), les programmes de cette faculté sont axés sur l'innovation pédagogique et l'intégration de compétences entrepreneuriales.

Écosystème urbain de Yaoundé : Située à Yaoundé, la capitale, la FSE bénéficie d'un écosystème urbain riche en partenariats potentiels avec des entreprises et des ONG, facilitant l'exploration des concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur dans un cadre représentatif des défis nationaux, tels que le manque d'infrastructures et le chômage des jeunes. Ces défis sont soulignés par le CAMEPI (2025).

Considération des influences nationales et internationales : Bien que l'étude soit focalisée sur la FSE, elle prendra en compte des influences nationales, comme le Programme Présidentiel d'Appui à l'Employabilité des Jeunes Diplômés (PRO-PAEJ) qui promeut l'entrepreneuriat depuis 2019, un point mis en évidence par Tambo (1995). Sur le plan international, l'étude s'inspirera de modèles globaux d'éducation entrepreneuriale, en les adaptant au contexte africain pour enrichir l'analyse. Cette délimitation géographique permet une analyse approfondie des pratiques locales de la FSE tout en offrant des perspectives généralisables à d'autres institutions de la sous-région confrontées à des défis similaires.

0.10.3. Thématiquement

L'étude se limite strictement à l'analyse de l'appropriation du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur. Focalisation sur le lien entre éducation et entrepreneuriat : Cette délimitation thématique permet d'examiner comment l'approche orientante soutient l'intégration de partenariats public-privé et de compétences entrepreneuriales dans les formations pédagogiques de la FSE. L'objectif est d'améliorer l'employabilité et de stimuler l'innovation, des buts qui s'alignent sur la SND30 selon Njiom et al. (2020). L'étude explore les modules d'entrepreneuriat et les incubateurs potentiels tout en ignorant des domaines adjacents comme la recherche fondamentale pure ou d'autres modèles de financement.

Réponse aux crises : Cette focalisation renforce la pertinence de la recherche en se concentrant sur les interactions entre l'éducation, l'entreprise et l'entrepreneuriat étudiant, influencées par des crises comme la COVID-19, qui ont accentué le besoin de résilience et d'innovation, comme le note Tambo (1995). Cette approche thématique ciblée permet une analyse précise des perceptions et des pratiques à la FSE, garantissant des recommandations pertinentes pour la professionnalisation des formations.

0.10.4. Méthodologiquement

La recherche repose sur une approche, des méthodes qualitatives. Collecte de données : Des enquêtes qualitatives (entretiens approfondis, groupes de discussion) seront menées auprès des acteurs clés de la FSE (étudiants). Cette approche est complétée par une analyse documentaire rigoureuse des politiques éducatives et des rapports institutionnels, comme l'indiquent Doh et Bilola (2024).

Justification de l'approche qualitative : Cette conception méthodologique permet de capturer la complexité des phénomènes éducatifs. Les données qualitatives permettront d'explorer les perceptions en profondeur, une approche recommandée pour la recherche en éducation au Cameroun.

L'étude exclut les designs purement expérimentaux ou longitudinaux pour des raisons de faisabilité, se limitant à une collecte de données transversale. Cependant, l'analyse de documents tels que la SND30 et les rapports post-COVID permettra de contextualiser les résultats. Cette approche qualitative en favorisant la triangulation des données, renforçant la validité et la généralisation des résultats aux contextes éducatifs similaires en Afrique subsaharienne.

0.11. PLAN DE RÉDACTION DU MÉMOIRE

Le présent mémoire s'articule autour de cinq chapitres, chacun répondant de manière séquentielle et logique aux objectifs de la recherche. De la théorisation à la formulation de recommandations, chaque partie est conçue pour construire une argumentation solide et cohérente. Le premier chapitre, Transformation pédagogique à l'ère de l'université-entreprise/étudiant-entrepreneur, pose le cadre conceptuel de la recherche. Il explore les concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur en les replaçant dans leur contexte global et camerounais. Il analyse les défis actuels, tels que l'inadéquation entre la formation et le marché du travail, et justifie la pertinence d'un modèle qui intègre l'entrepreneuriat directement dans le processus éducatif. Ce chapitre sert de fondement théorique en présentant les modèles sur lesquels l'étude s'appuie, tels que la théorie du capital humain et l'apprentissage expérientiel.

Puis, le deuxième chapitre, L'approche orientante comme support à la professionnalisation de la formation universitaire, développe le concept central de l'approche orientante et montre comment il peut servir de levier pour la professionnalisation des formations à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1 (UY1). Il examine le rôle de cette approche pour guider les étudiants vers des carrières alignées sur le marché du travail, tout en cultivant un esprit entrepreneurial et en facilitant les partenariats

avec le secteur privé. Ce chapitre analyse également les pratiques pédagogiques et institutionnelles existantes à la FSE et comment elles peuvent être transformées pour soutenir cette approche.

Dans la continuité de cette démarche, le troisième chapitre, Méthodologie (approche, outils, terrain), présente la démarche scientifique adoptée pour la recherche. Il décrit en détail l'approche qualitative utilisée. Ce chapitre justifie également la délimitation empirique, en réaffirmant le choix de la FSE de l'UY1 comme terrain d'étude. Une fois la dimension théorique et méthodologique établie, le quatrième chapitre, Présentation et analyse des résultats, se concentre sur les résultats de la collecte de données. Il présente les constats clés issus , des entretiens et de l'analyse documentaire, en s'abstenant d'interpréter les résultats. Il analyse l'appropriation des concepts étudiés, les défis rencontrés et les opportunités perçues.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre, Interprétation des résultats, discussion, recommandations, met en perspective les résultats obtenus. Il les interprète en les confrontant à la littérature scientifique et aux politiques éducatives. Une discussion approfondie est menée pour explorer les implications des résultats sur la transformation de l'enseignement supérieur au Cameroun. Finalement, ce chapitre formule des recommandations pratiques et ciblées à l'intention des décideurs politiques, des administrateurs universitaires et des enseignants, afin de renforcer les liens entre l'éducation, l'entrepreneuriat et l'employabilité.

**PREMIERE PARTIE : CADRE
THÉORIQUE DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE 1 : TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE À L'ÈRE DE L'UNIVERSITÉ-ENTREPRISE/ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

Ce chapitre explore comment l'accompagnement entrepreneurial, en tant qu'incubateur, promeut une synergie entre les institutions académiques et le monde professionnel, redéfinit les finalités de l'enseignement supérieur. À la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé 1, cette transformation s'appuie sur l'émergence de l'étudiant-entrepreneur, un profil qui combine compétences académiques, créativité et initiative économique. Le chapitre analyse donc les dynamiques permettant de préparer les étudiants à des carrières diversifiées tout en répondant aux besoins socio-économiques du pays.

1.1. L'UNIVERSITE COMME CATALYSEUR : PROFESSIONNALISATION, ENTREPRENEURIAT ET LOGIQUES DE FORMATION

L'université contemporaine, confrontée aux impératifs d'une économie mondialisée en perpétuelle re-configuration et aux défis socio-économiques locaux complexes, reconfigure désormais ses mandats épistémiques et praxéologiques au-delà de la seule transmission du savoir. Elle s'affirme de plus en plus comme un catalyseur fondamental du développement socio-économique, une fonction active qui se concrétise par une intégration stratégique et croissante de l'entrepreneuriat au sein de ses curricula et de ses architectures institutionnelles.

1.1.1. L'accompagnement entrepreneurial : un dispositif pédagogique au cœur de la FSE

Au sein de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, l'accompagnement entrepreneurial se déploie non pas comme une simple discipline additive, mais comme un dispositif pédagogique holistique visant le développement intégral des étudiants. Ce dispositif les outille non seulement pour l'acquisition de savoir-faire techniques, mais également pour l'incarnation d'un esprit d'initiative proactif, d'une résilience face à l'incertitude et d'une capacité de leadership transformateur, les positionnant ainsi comme des agents de changement et des créateurs de valeur sociétale.

Cette dynamique transformative s'incarne de manière particulièrement significative à travers l'instauration et le renforcement des structures d'incubation. Ces dispositifs constituent des mécanismes pivotaux pour la formation expérientielle et l'éclosion des jeunes talents entrepreneuriaux. Cette section se propose d'approfondir le concept d'incubateur, en établissant une distinction fondamentale entre les incubateurs d'entreprise classiques, dont l'orientation

primaire est la viabilité économique et la capitalisation marchande, et les incubateurs sociaux, dont le telos réside dans la génération d'impact sociétal et la résolution de problématiques collectives. Par la suite, nous examinerons comment cette modalité d'accompagnement entrepreneurial est conceptualisée et intégrée comme un authentique projet de vie pour les étudiants, une pertinence accrue dans le contexte économique et social nuancé du Cameroun.

1.1.2. Incubation d'entreprise et incubation sociale : deux visions complémentaires de la création de valeurs

Dans un paysage socio-économique global en constante mutation, l'émergence de structures d'accompagnement dédiées à l'innovation et à l'entrepreneuriat est devenue un impératif stratégique pour les institutions d'enseignement supérieur. Le présent chapitre s'attache à déconstruire et à analyser le concept d'incubateur, un dispositif désormais central dans l'écosystème entrepreneurial et académique. Il ne s'agit plus simplement de faciliter la création d'entreprises, mais de cultiver un esprit entrepreneurial holistique, ancré dans les principes du développement durable.

Cette section explorera d'abord l'essence de l'incubation en tant que processus structurant, avant de positionner le développement durable comme un axe fondamental de cette démarche. Par la suite, une analyse approfondie des incubateurs d'entreprise sera menée, détaillant leurs fonctions, les compétences qu'ils cultivent et les stratégies de mise en œuvre, tout en intégrant des références académiques et pratiques pour éclairer leur rôle et leur pertinence, notamment dans le contexte camerounais. Il s'agit ainsi de démontrer comment ces structures universitaires peuvent devenir des vecteurs de transformation économique et sociale.

1.1.2.1. Le concept d'incubation

L'incubation se présente comme une démarche structurée et un écosystème de soutien essentiel, conçu pour accompagner les initiatives entrepreneuriales, qu'il s'agisse de projets naissants ou de startups, depuis leur stade embryonnaire jusqu'à l'atteinte de leur autonomie et de leur pleine viabilité. Il s'agit d'un processus dynamique et proactif qui vise fondamentalement à atténuer les risques inhérents au lancement d'une nouvelle entité économique ou sociale en fournissant un environnement propice à sa croissance.

Cette période d'accompagnement se caractérise par la mise à disposition d'une diversité de ressources, qu'elles soient tangibles comme des espaces de travail et des équipements spécifiques, ou intangibles telles que l'expertise sectorielle, l'accès à des réseaux professionnels, et un soutien financier par l'intermédiaire de divers mécanismes. De surcroît, un encadrement méthodologique et stratégique personnalisé est offert aux porteurs de projets. L'objectif cardinal de l'incubation demeure la transformation d'idées novatrices en entreprises robustes,

aptes à générer de la valeur de manière pérenne et à s'insérer efficacement dans leur marché ciblé ou leur environnement sociétal spécifique. En somme, l'incubation est un catalyseur de l'innovation, convertissant le potentiel en réalisation concrète.

1.1.2.2. Développement durable

Le concept de développement durable, popularisé par le Rapport Brundtland en 1987 comme la capacité à "répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", se trouve intrinsèquement entrelacé avec la philosophie de l'incubation, qu'elle soit à vocation purement entrepreneuriale ou résolument sociale. Au sein des dispositifs d'incubation, la notion de durabilité transcende en effet la simple quête de la viabilité économique pour englober des dimensions environnementales et sociales tout aussi capitales.

Il est question d'accompagner des projets qui, dès leur conception, non seulement démontrent une capacité de pérennité financière, mais intègrent également des pratiques éthiques rigoureuses, une responsabilité sociale avérée manifestée, par exemple, par des conditions de travail équitables et des démarches inclusives ainsi qu'une gestion respectueuse et optimisée des ressources naturelles. Partant de ce principe, un incubateur véritablement orienté vers le développement durable encouragera activement l'émergence et la croissance d'entreprises dont le modèle d'affaires génère un impact positif mesurable sur la société et l'environnement. Cela se traduit par le soutien à l'innovation verte, la promotion de l'économie circulaire ou le développement de solutions concrètes aux défis sociaux pressants, contribuant in fine à une forme de croissance plus inclusive et résiliente. Ainsi, le développement durable est non seulement un objectif mais aussi une boussole éthique pour l'incubation moderne.

1.1.2.3. Incubateur d'entreprise

Un incubateur d'entreprise est défini comme une structure organisationnelle dynamique, spécifiquement architecturée pour favoriser l'éclosion et la croissance de jeunes entreprises innovantes. Son mode opératoire repose sur la fourniture d'une panoplie intégrée de ressources, un encadrement stratégique personnalisé et un accès privilégié à un réseau étendu de partenaires clés, incluant investisseurs, experts sectoriels et grandes entreprises.

Dans le contexte universitaire, la mission première de ces incubateurs est de canaliser les idées entrepreneuriales émanant du corps étudiant et de les transformer en projets économiquement viables et pérennes. Ils aspirent à doter les jeunes entrepreneurs de compétences fondamentales en gestion opérationnelle et humaine, en planification financière (budgétisation, prévisions), en élaboration de stratégies marketing efficaces et en développement commercial, autant de savoir-faire indispensables à la réussite d'une entreprise

dans un environnement concurrentiel. Ces structures opèrent comme de véritables tremplins, habilitant les étudiants à surmonter les obstacles initiaux récurrents propres à la création de startup, tels que la carence en capital initial, l'accès limité aux marchés, l'inexpérience managériale ou la faiblesse du réseau professionnel.

Au-delà de la simple facilitation de la création d'entreprises, les programmes de formation entrepreneuriale universitaires, fréquemment intégrés aux activités des incubateurs, jouent un rôle pivot dans le développement de compétences transversales (soft skills), désormais hautement valorisées sur le marché du travail contemporain. Comme l'ont pertinemment démontré Nabi, Linan, Krueger et Fayolle (2017) dans leur méta-analyse exhaustive, ces programmes, bien que centrés sur la création de start-ups, cultivent activement l'esprit d'initiative, la capacité à résoudre des problèmes complexes, la pensée critique et analytique, la créativité et l'innovation, la capacité d'adaptation face à l'incertitude, ainsi que l'aptitude à travailler efficacement en équipe dans des contextes multidisciplinaires.

Ces compétences sont non seulement fondamentales pour les futurs entrepreneurs, mais elles sont également d'une valeur inestimable pour les diplômés qui choisissent d'intégrer le secteur privé ou public en tant que salariés. Elles renforcent significativement l'employabilité, la polyvalence et la capacité d'innovation des individus, quel que soit leur parcours professionnel ultérieur, ce qui souligne la portée macroéconomique de ces initiatives universitaires.

Pour la FSE, l'établissement d'incubateurs d'entreprise pleinement opérationnels et impactants nécessiterait la mise en œuvre d'une série d'activités et de services structurés et personnalisés.

L'un des premiers piliers serait l'organisation d'ateliers intensifs sur l'élaboration de business plans et l'ingénierie des modèles économiques. Ces sessions sont conçues pour guider les étudiants avec une approche résolument pratique dans la structuration logique et financière de leurs idées entrepreneuriales. L'enseignement de méthodologies éprouvées telles que le Business Model Canvas d'Osterwalder et Pigneur (2010), qui offre une visualisation synthétique des composantes clés d'un modèle économique, ou les principes du Lean Startup d'Eric Ries (2011), axés sur l'expérimentation rapide et l'apprentissage validé, seraient des éléments fondamentaux de ce programme. Des sessions dédiées au Value Proposition Canvas (Osterwalder et al., 2014) aideraient également à définir avec précision la proposition de valeur pour les segments de clients ciblés. L'intégralité de ces ateliers serait enrichie par des études de cas tirées d'entreprises camerounaises ou africaines ayant rencontré le succès, offrant ainsi des retours d'expérience concrets et permettant aux étudiants de contextualiser les théories apprises

en fonction des réalités locales. Par conséquent, ces ateliers ne se contenteraient pas de transmettre des savoirs, mais viseraient à développer des compétences pratiques ancrées dans le contexte économique réel.

Parallèlement à ces formations structurantes, des programmes de mentorat personnalisé et de coaching stratégique s'avéreraient indispensables. Un réseau qualifié, composé d'entrepreneurs expérimentés, de professeurs dotés d'une solide expertise pratique, d'anciens diplômés ayant réussi, et de professionnels aguerris du secteur privé, serait mobilisé pour offrir un accompagnement individualisé et des conseils stratégiques aux porteurs de projets.

Ce mentorat est important non seulement pour fournir des retours d'information objectifs et pertinents, mais aussi pour faciliter le partage de connaissances spécifiques à l'industrie et aider à anticiper et à éviter les erreurs courantes inhérentes au processus de création. Des sessions régulières de coaching axées sur le développement du leadership, les techniques de négociation et la gestion du stress complèteraient cet appui, renforçant ainsi les compétences interpersonnelles et la résilience psychologique des futurs entrepreneurs face aux défis inhérents à la création d'entreprise. L'apport de ces mentors constituerait un capital expérimentiel inestimable pour les étudiants.

Pour créer un environnement propice à l'innovation, l'accès à des espaces de coworking dédiés, à des ressources matérielles et technologiques de pointe serait une composante essentielle. La mise à disposition de bureaux partagés, de salles de réunion équipées, de laboratoires d'innovation (fab labs) pour le prototypage rapide, et d'outils technologiques essentiels tels que des logiciels de conception assistée par ordinateur, des bases de données spécialisées et des plateformes de gestion de projet favoriserait un climat de collaboration interdisciplinaire, stimulerait la créativité et permettrait une expérimentation Agile. Cette infrastructure réduirait de manière significative les coûts initiaux pour les jeunes pousses et encouragerait les synergies entre projets, stimulant l'émulation collective et permettant aux étudiants de transformer rapidement leurs concepts en prototypes tangibles. De tels espaces deviendraient des foyers d'innovation collaborative et concrète.

En outre, la facilitation de l'accès au financement et aux réseaux d'investisseurs constituerait une mission essentielle de l'incubateur. Celui-ci jouerait un rôle d'intermédiaire en aidant activement les étudiants à élaborer des dossiers de candidature solides pour des concours de pitch, et à préparer leurs présentations en vue de solliciter des investisseurs providentiels (business angels), des fonds de capital-risque ou des institutions financières classiques. Des partenariats stratégiques avec des banques locales telles qu'Afriland First Bank, Ecobank Cameroun, ou des fonds d'investissement dédiés à l'entrepreneuriat au Cameroun (par

exemple, des fonds d'impact ou des initiatives publiques de soutien aux PME) seraient essentiels pour structurer ces opportunités. Des ateliers de simulation de levée de fonds et des formations aux techniques de négociation financière seraient également proposés, dotant ainsi les étudiants des compétences nécessaires pour naviguer avec assurance dans le complexe paysage du financement entrepreneurial. Cette médiation est fondamentale pour transformer le potentiel en réalité économique.

La mise en réseau professionnelle et l'établissement de partenariats stratégiques durables seraient au cœur de la mission de l'incubateur. Il aurait pour objectif de construire et d'animer un réseau dense et dynamique, englobant des PME et grandes entreprises locales, des chambres de commerce et d'industrie, des associations professionnelles, et d'autres acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial national et régional. Ces collaborations ouvriraient des portes pour des stages professionnels, des projets pilotes, des opportunités de sous-traitance, et le développement de partenariats commerciaux, permettant aux étudiants de confronter leurs idées à la réalité du marché et de tisser des liens professionnels précieux pour leur future carrière. Des événements de networking réguliers faciliteraient ces interactions, favorisant ainsi l'intégration des jeunes entrepreneurs dans la sphère économique et l'identification de synergies potentielles. Ces partenariats sont le ciment de la durabilité des entreprises incubées.

Bien que la mise en œuvre de ces structures reste "embryonnaire" dans le contexte camerounais, il est impératif de reconnaître l'émergence d'initiatives prometteuses. L'Université de Yaoundé I, par exemple, a lancé le Centre d'Incubation et de Valorisation de la Recherche (CIVRA), dont la mission explicite est de transformer les résultats de la recherche académique en produits et services innovants, intégrant un volet entrepreneurial significatif pour les étudiants et chercheurs (Université de Yaoundé I, n.d., consulté le 29 juin 2025).

D'autres universités publiques et privées, conscientes de la nécessité impérieuse d'innover face au chômage endémique des jeunes diplômés, commencent également à explorer et à adapter ces modèles. Ces efforts, même s'ils sont encore à leurs débuts et souvent confrontés à des contraintes budgétaires, institutionnelles et infrastructurelles significatives, témoignent d'une prise de conscience croissante de l'importance stratégique de l'incubation pour dynamiser l'économie locale et, par extension, pour retenir les talents au pays. Cette évolution marque un pas important vers un écosystème entrepreneurial plus mature.

1.1.2.4. Incubateur social

En nette opposition avec la logique des incubateurs d'entreprise classiques, les incubateurs sociaux se distinguent par leur concentration résolue sur le développement de projets générant un impact social et/ou environnemental profond. Leur raison d'être

fondamentale s'articule autour de la conception et de la mise en œuvre de solutions innovantes et durables, destinées à résoudre des problématiques communautaires, sociétales ou écologiques jugées urgentes et complexes. Ces structures s'inscrivent pleinement dans une vision élargie de la responsabilité sociétale de l'université, qui transcende désormais sa fonction traditionnelle de formation pour embrasser un rôle actif dans la construction d'une société plus juste et plus équitable. Au sein de ces dispositifs, l'étudiant-entrepreneur est vigoureusement encouragé à développer des initiatives qui répondent aux besoins spécifiques et pressants de la société camerounaise, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité pour tous, de la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles (eau, forêt, biodiversité), du renforcement des systèmes de santé communautaire, de l'inclusion économique des populations vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées), ou de la lutte contre la précarité énergétique.

L'objectif premier n'est pas la maximisation du profit économique à court terme, mais la génération d'une valeur sociale ou environnementale mesurable et durable, tout en visant une viabilité économique suffisante pour assurer la pérennité et l'autonomie du projet. Cette approche s'aligne sur le concept de "triple-bottom line" (profit, planète, personnes) tel que théorisé par Elkington (1997), qui postule une évaluation de la performance des entreprises non seulement sur des critères financiers, mais aussi sociaux et environnementaux, conférant ainsi une dimension éthique et holistique à l'entrepreneuriat.

Ces incubateurs se distinguent également par leur forte propension à favoriser une approche intrinsèquement collaborative et participative, marquant une différence fondamentale avec les modèles plus compétitifs des incubateurs classiques. Ils intègrent activement et dès les premières phases du projet une diversité d'acteurs, incluant des membres des communautés bénéficiaires, des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales (telles que Médecins Sans Frontières ou CARE International), des collectivités territoriales décentralisées, des institutions publiques (ministères, agences de développement) et des entreprises privées résolument engagées dans la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Cette synergie de compétences et de ressources est fondamentale car elle permet de mutualiser les savoirs tacites et explicites, de partager les meilleures pratiques adaptées aux contextes spécifiques, de mobiliser des financements diversifiés émanant de sources variées (subventions, fonds philanthropiques, investissements d'impact) et, surtout, d'assurer une meilleure adéquation des solutions proposées aux réalités du terrain et aux besoins exprimés par les populations bénéficiaires. L'action collective ainsi orchestrée renforce la légitimité et l'efficacité des projets.

Des illustrations concrètes de projets à fort impact social et environnemental qui pourraient fructueusement être incubés par un incubateur social au sein de la FSE sont multiples et variées. Un domaine prometteur concerne les solutions pour l'accès à l'eau potable dans les zones rurales. Il s'agirait, par exemple, du développement de technologies de filtration d'eau à faible coût, utilisant des matériaux locaux et des technologies adaptées aux contextes villageois, comme des filtres en céramique, ou l'exploitation du biogaz pour la production d'énergie nécessaire au pompage. Alternativement, la conception et la diffusion de toilettes écologiques et hygiéniques pour les communautés défavorisées représentent une autre voie d'innovation. Ces projets pourraient s'inspirer directement d'initiatives réussies en Afrique subsaharienne qui parviennent à combiner innovation technique avec un modèle économique communautaire, telles que les approches déployées par des organisations comme WaterAid ou SNV Netherlands Development Organisation dans la gestion de l'eau. Le succès de ces démarches repose sur leur adaptabilité locale et leur engagement communautaire.

Dans le secteur de l'éducation, des programmes d'alphabétisation ou de soutien scolaire pour les enfants défavorisés constituent des champs d'intervention prioritaires. Cela pourrait se matérialiser par la création de plateformes éducatives numériques spécifiquement adaptées au contexte local, accessibles via des appareils mobiles et fonctionnant même hors ligne, palliant ainsi les contraintes de connectivité. De même, la mise en place de centres d'apprentissage communautaires utilisant des méthodes pédagogiques alternatives et ludiques, ou le déploiement de programmes de mentorat où des étudiants de la FSE parrainent des jeunes en difficulté scolaire ou en rupture, seraient des initiatives précieuses. L'accent serait résolument mis sur l'éducation inclusive et la réduction des inégalités d'accès à l'apprentissage, contribuant à démocratiser le savoir.

La gestion des ressources et des déchets offre également de vastes opportunités pour l'incubation sociale, notamment à travers des initiatives de valorisation des déchets. Des projets pourraient viser la transformation des déchets organiques en compost de qualité pour l'agriculture urbaine et périurbaine, le recyclage de matériaux comme les plastiques, le verre ou les textiles pour la fabrication de nouveaux produits selon les principes de l'upcycling, ou la création d'entreprises sociales spécialisées dans la collecte, le tri et la valorisation des déchets pour les villes camerounaises. Ces entreprises généreraient non seulement des emplois verts, mais contribueraient aussi à une réduction significative de la pollution environnementale et à l'instauration d'une économie circulaire locale.

Le secteur agricole, pilier de l'économie camerounaise, pourrait bénéficier de projets d'agriculture durable. Il s'agirait de développer et de diffuser des techniques agricoles

résilientes aux changements climatiques, telles que l'agroécologie ou la permaculture, ou des systèmes d'irrigation économes en eau comme le goutte-à-goutte. La création de chaînes de valeur courtes pour la commercialisation des produits agricoles locaux, favorisant les circuits directs producteurs-consommateurs, ainsi que la mise en place de coopératives agricoles visant à renforcer le pouvoir de négociation et la résilience des petits producteurs face aux chocs de marché, sont des voies prometteuses. Ces initiatives contribueraient directement à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations rurales.

Dans le domaine de la santé publique, les plateformes de santé mobile représentent une avenue d'innovation majeure. La conception d'applications mobiles fournissant des informations fiables et accessibles sur la santé, facilitant la téléconsultation ou la mise en relation avec des professionnels de santé dans des zones reculées, ou l'organisation de campagnes de sensibilisation innovantes aux maladies endémiques comme le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose ou le diabète, avec des messages adaptés aux contextes culturels et aux langues locales, sont des projets à fort potentiel d'impact social. Ces solutions technologiques peuvent surmonter les barrières géographiques et améliorer l'accès aux soins pour des millions de personnes.

Alors, les projets d'inclusion sociale se situent au cœur de la mission des incubateurs sociaux. Ces initiatives viseraient à former des jeunes et des femmes, souvent marginalisés, à des métiers porteurs dans l'artisanat, le numérique, les services à la personne ou la transformation agroalimentaire, et à les accompagner activement dans la création de leurs propres micro-entreprises ou coopératives. Ce faisant, ces projets favoriseraient l'autonomisation économique et la réduction de la pauvreté, offrant des opportunités concrètes d'insertion professionnelle et de dignité.

Un exemple pertinent au Cameroun est l'émergence d'organisations qui soutiennent l'entrepreneuriat social, même si elles ne sont pas toujours explicitement labellisées "incubateurs universitaires". Des initiatives comme ActivSpaces à Douala, un tech hub pionnier, offre un espace et un soutien aux entrepreneurs, y compris ceux porteurs de projets à fort impact social et technologique (ActivSpaces, n.d., consulté le 29 juin 2025). De même, de nombreuses ONG locales (par exemple, la Fondation Camerounaise de la Terre Vivante, le Centre pour l'Environnement et le Développement) et initiatives citoyennes développent des projets à caractère social qui pourraient servir de modèles ou de partenaires privilégiés pour un incubateur social universitaire. Certaines universités camerounaises commencent également à intégrer des modules d'entrepreneuriat social dans leurs programmes, ouvrant ainsi la voie à la création future de structures dédiées, comme en témoignent certaines démarches à l'UCAC

(UCAC, n.d., consulté le 29 juin 2025). Ces dynamiques, bien que encore fragmentées, montrent un terrain fertile pour le développement d'incubateurs sociaux qui permettraient de canaliser, de professionnaliser et de démultiplier l'engagement des jeunes pour un développement camerounais plus équitable, inclusif et durable.

En synthèse, les incubateurs sociaux incarnent une réponse essentielle aux défis complexes du développement, en promouvant des initiatives entrepreneuriales dont le cœur de métier est la génération de valeur sociale et environnementale, en complément de la viabilité économique. Leur force réside dans une approche collaborative et participative, intégrant une pluralité d'acteurs pour co-construire des solutions adaptées aux besoins locaux.

Les exemples concrets illustrent la diversité et la pertinence des projets qu'ils peuvent catalyser, de l'accès à l'eau potable à l'inclusion sociale. Au Cameroun, malgré un cadre encore en évolution, les initiatives existantes et la prise de conscience croissante du rôle de l'université dans l'entrepreneuriat social sont des signes encourageants, ouvrant la voie à des structures plus robustes. L'émergence et le renforcement de ces incubateurs sont ainsi un impératif pour une contribution significative de l'enseignement supérieur au développement endogène et durable du pays.

Cette double dimension des incubateurs, économique et sociale, reflète l'ambition profonde de l'université-entreprise de former des étudiants capables de conjuguer intrinsèquement rentabilité économique et impact sociétal mesurable. C'est une réponse proactive aux défis contemporains, où les entreprises sont de plus en plus appelées à jouer un rôle actif dans le développement durable et la résolution des problèmes sociaux.

Les incubateurs, qu'ils soient à vocation d'entreprise ou à forte orientation sociale, constituent des outils stratégiques non pas accessoires, mais fondamentaux pour opérationnaliser et enraciner le concept d'université-entreprise au sein de la FSE et, plus largement, dans le paysage universitaire camerounais. En offrant un cadre structuré, un accompagnement méthodologique rigoureux, un accès facilité aux ressources critiques et une opportunité de mise en réseau avec des acteurs clés, ils permettent aux étudiants de transformer leurs idées, souvent latentes ou mal définies, en réalités concrètes et impactantes. Ces incubateurs agissent comme de véritables laboratoires d'expérimentation où les étudiants peuvent apprendre par la pratique, confronter leurs hypothèses au marché, développer des prototypes, et même échouer, non pas comme une fin en soi, mais comme une étape cruciale du processus d'apprentissage et de rebond. Cette résilience entrepreneuriale est une compétence inestimable dans un environnement économique incertain et dynamique.

Le succès et l'efficacité de ces structures d'incubation sont toutefois conditionnés par plusieurs facteurs interdépendants. Premièrement, une intégration profonde et transversale dans les curricula universitaires est essentielle, transformant l'entrepreneuriat en un fil conducteur plutôt qu'une option marginale.

Deuxièmement, la disponibilité continue et durable de ressources adaptées est primordiale : des ressources humaines qualifiées (mentors, formateurs, gestionnaires d'incubateurs), des ressources financières suffisantes (fonds d'amorçage, subventions, mécanismes de prêt adaptés), et des infrastructures matérielles modernes (espaces de coworking, laboratoires, équipements technologiques).

Troisièmement, l'établissement de partenariats solides et durables avec l'écosystème entrepreneurial local est non négociable. Cela inclut les entreprises (PME et grandes, privées et publiques), les investisseurs (nationaux et internationaux), les banques, les organismes de développement, et les collectivités territoriales.

Ces partenariats facilitent l'accès aux marchés, aux financements et à l'expertise, ancrant les projets dans la réalité du terrain. Enfin et surtout, une volonté institutionnelle forte, visionnaire et pérenne de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat comme piliers centraux du développement universitaire et national est indispensable pour garantir la pérennité de ces initiatives.

Le défi majeur pour la FSE et pour l'ensemble des universités camerounaises réside dans la capacité à évoluer d'initiatives isolées et souvent fragiles vers un écosystème entrepreneurial universitaire intégré, dynamique, résilient et réactif aux besoins spécifiques du Cameroun. Cela nécessitera non seulement des investissements financiers substantiels, mais aussi une évolution des mentalités au sein de l'administration universitaire, des politiques institutionnelles favorables à l'expérimentation et à la prise de risque calculée, et un engagement collectif pour former une nouvelle génération de leaders, d'innovateurs et de créateurs d'emplois capables de transformer les défis en opportunités pour le développement socio-économique du pays. L'avenir de l'insertion professionnelle et de l'innovation au Cameroun dépendra largement de la capacité de ses institutions universitaires à pleinement embrasser ce rôle d'incubateur de talents et de projets.

1.1.3. Accompagnement entrepreneurial : un projet de vie

L'accompagnement entrepreneurial au sein de l'université transcende largement la simple transmission de compétences techniques ou la préparation à la création d'entreprise. Il s'inscrit fondamentalement dans une démarche plus holistique et transformative, où l'étudiant est activement engagé dans la construction d'un projet de vie aligné sur ses aspirations

profondes, tant personnelles que professionnelles. Cette approche, nourrie par une vision renouvelée de l'éducation supérieure, vise à forger des individus capables de s'adapter, d'innover et de créer leur propre trajectoire dans un monde en constante évolution.

À la FSE de l'Université de Yaoundé I, cette approche ambitieuse vise non seulement à développer des professionnalités émergentes cruciales pour le marché du travail actuel et futur, mais aussi, de manière spécifique et innovante, à soutenir la formation pédagogique des futurs enseignants et éducateurs. Cette double focale permet de former des individus non seulement aptes à entreprendre des projets économiques au sens strict, mais également capables d'innover et de s'adapter dans des contextes professionnels variés, y compris et surtout celui de l'éducation. En intégrant cette dimension existentielle et prospective, l'accompagnement entrepreneurial devient un véritable levier d'autonomisation et de réalisation de soi, propulsant l'étudiant au-delà des cadres traditionnels de l'employabilité vers une capacité à concevoir et à diriger sa propre vocation.

1.1.3.1. Le concept de projet

Le concept de « projet » dans le cadre de l'accompagnement entrepreneurial à l'université s'étend bien au-delà de la simple définition d'une initiative ponctuelle avec des objectifs délimités. Il désigne ici une démarche prospective et constructive de l'individu sur sa propre trajectoire existentielle et professionnelle. Un projet de vie et de carrière, tel que conceptualisé dans cette approche, est un processus dynamique et réflexif par lequel l'étudiant élabore, adapte et met en œuvre des stratégies pour concrétiser ses aspirations, ses valeurs et ses compétences dans un parcours professionnel significatif.

Cela implique une capacité à anticiper, à planifier, mais aussi à s'ajuster face aux imprévus, à prendre des risques calculés et à apprendre de ses expériences. L'entrepreneuriat, dans cette perspective, n'est pas seulement l'acte de créer une entreprise, mais une posture, une méthodologie de vie qui permet à l'individu de se positionner comme acteur de son destin, capable de transformer des idées en réalités concrètes et de générer de la valeur, qu'elle soit économique, sociale ou personnelle. Ainsi, le projet devient un fil rouge identitaire, structurant l'apprentissage et l'engagement de l'étudiant.

1.1.3.2. Accompagnement entrepreneurial et soutien au projet

L'intégration de l'accompagnement entrepreneurial dans la formation pédagogique représente une approche intrinsèquement novatrice et potentiellement très fructueuse pour la FSE. Traditionnellement centrée sur la didactique et la psychopédagogie, la formation des futurs enseignants peut être considérablement enrichie par l'intégration de compétences entrepreneuriales. Il ne s'agit pas de transformer les enseignants en chefs d'entreprise stricto

sensu, mais de les doter d'une posture proactive, innovante et autonome, indispensable dans un système éducatif en constante mutation, confronté à des défis sans précédent. Cette perspective leur permet de se positionner non plus comme de simples exécutants de programmes, mais comme des acteurs de transformation pédagogique.

Par exemple, des modules spécifiques pourraient être développés pour initier les futurs enseignants à la gestion de projets éducatifs innovants. Cela inclurait la capacité à identifier des besoins éducatifs non satisfaits (par exemple, des difficultés d'apprentissage spécifiques ou l'accès limité aux ressources éducatives), à concevoir des solutions originales (telles que de nouvelles méthodes d'enseignement ou des programmes parascolaires enrichis), à planifier leur mise en œuvre (incluant la budgétisation, l'allocation des ressources humaines et l'établissement de calendriers réalistes), et enfin, à évaluer leur impact de manière rigoureuse. Une telle formation leur conférerait les outils méthodologiques nécessaires pour agir comme de véritables entrepreneurs au sein de leurs établissements.

Une autre compétence décisive serait la création de ressources pédagogiques numériques ou tangibles. Les enseignants seraient formés à développer du matériel didactique interactif, des applications éducatives, des plateformes d'apprentissage en ligne, ou même des kits pédagogiques spécifiquement conçus pour des publics particuliers (comme les enfants à besoins spéciaux ou les populations en milieu rural). Cette démarche nécessite l'acquisition de compétences en design thinking, en prototypage rapide et en stratégies de diffusion, leur permettant de devenir des producteurs autonomes de contenus éducatifs adaptés et innovants. Enfin, le développement de partenariats éducatifs serait un axe majeur de cette formation.

Les futurs enseignants apprendraient à collaborer efficacement avec des associations de parents d'élèves, des entreprises locales (pour des stages ou des parrainages), des ONG, ou d'autres institutions éducatives. L'objectif est de mobiliser des ressources complémentaires et d'enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves, en ouvrant l'école sur son environnement et en créant des synergies bénéfiques pour tous les acteurs.

Selon Pelletier *et al.* (2022), les environnements d'apprentissage innovants, en particulier ceux intégrant le numérique et des pédagogies actives, favorisent non seulement l'engagement et la motivation des apprenants, mais aussi le développement de compétences de haut niveau telles que la résolution de problèmes et la pensée critique. Ces éléments sont des clés de voûte pour la formation pédagogique du 21^e siècle. L'entrepreneuriat éducatif, en encourageant l'expérimentation et la prise d'initiative, contribue directement à créer de tels environnements, en transformant l'enseignant en un facilitateur et un innovateur pédagogique. Pour la FSE, l'intégration de ces dimensions permettrait ainsi de former des enseignants

capables non seulement de transmettre des connaissances, mais aussi de concevoir des solutions aux défis éducatifs complexes et de stimuler l'innovation au sein même de leurs établissements, rendant leur pratique plus dynamique et impactante.

Dans le contexte spécifique de Yaoundé 1 et plus largement des universités camerounaises, cet accompagnement pourrait prendre des formes très concrètes et adaptées aux réalités locales. Des simulations de création d'écoles privées ou de programmes éducatifs communautaires pourraient être organisées, permettant aux étudiants de travailler en groupes sur des projets réels ou fictifs de création de micro-écoles, de centres de soutien scolaire à but non lucratif, ou de plateformes d'éducation informelle pour les jeunes déscolarisés dans les quartiers défavorisés. Ils élaboreraient alors des business plans éducatifs complets, des plans de financement détaillés et des stratégies de mobilisation communautaire, confrontant ainsi la théorie à la pratique.

De surcroît, le développement de projets de recherche-action en éducation entrepreneuriale offrirait une opportunité unique aux étudiants en pédagogie. Ils pourraient mener des recherches empiriques sur l'intégration de l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires primaires et secondaires, concevant et testant des modules pilotes en milieu réel. Cette démarche contribuerait directement à l'élaboration de politiques éducatives plus pertinentes et innovantes.

Enfin, l'établissement de partenariats robustes avec des acteurs locaux de l'éducation serait essentiel. Des collaborations étroites avec des inspecteurs pédagogiques, des directeurs d'école, des entrepreneurs éducatifs ou des associations de la société civile œuvrant dans l'éducation (par exemple, des associations de promotion de la lecture ou d'éducation aux TIC) enrichiraient considérablement l'expérience des étudiants. Cela renforcerait ainsi leur capacité à innover, à gérer des projets et à s'adapter dans leur future pratique professionnelle, répondant aux besoins spécifiques et souvent urgents du système éducatif camerounais. Cette approche est d'autant plus pertinente que le secteur éducatif camerounais, confronté à des défis persistants d'accès, de qualité et de financement, pourrait bénéficier de l'émergence d'initiatives entrepreneuriales portées par des éducateurs innovants, capables de créer de la valeur sociale et éducative là où les structures traditionnelles peinent à le faire.

1.1.3.3. Accompagnement entrepreneurial et professionnalités émergentes

Les professionnalités émergentes désignent collectivement l'ensemble des nouvelles compétences, des savoir-faire inédits, des savoir-être comportementaux et des postures professionnelles qui deviennent absolument indispensables dans un monde du travail caractérisé par une transformation rapide, une complexité croissante et une incertitude

omniprésente (OCDE, 2019). L'accompagnement entrepreneurial, par sa nature même axée sur l'action, la résolution de problèmes et l'innovation itérative, se positionne comme un levier exceptionnel pour le développement de ces compétences transversales, souvent désignées comme les « compétences du 21^e siècle ». Ces capacités sont cruciales pour naviguer dans un environnement professionnel en constante redéfinition.

Ces compétences incluent, sans s'y limiter, la créativité et l'innovation, qui est la capacité à générer des idées nouvelles et à les transformer concrètement en solutions pratiques, en favorisant une pensée "hors des sentiers battus". La prise de décision et la résolution de problèmes complexes est une aptitude fondamentale à analyser des situations ambiguës, à évaluer des options multiples et à choisir la meilleure voie, même en l'absence d'informations complètes. La gestion du changement et l'adaptabilité se manifeste par la capacité à naviguer avec aisance dans des environnements incertains, à s'ajuster rapidement aux nouvelles situations et à embrasser l'évolution comme une constante. L'autonomie et l'auto-direction représentent l'aptitude à prendre des initiatives de manière proactive, à définir ses propres objectifs et à organiser son travail de manière indépendante et efficace.

La communication interpersonnelle et le travail collaboratif sont des compétences essentielles pour bâtir des réseaux professionnels solides, convaincre des partenaires, mobiliser des équipes hétérogènes et gérer des conflits de manière constructive. La pensée critique et l'analyse systémique désignent la capacité à évaluer l'information de manière objective, à identifier les interconnexions entre les éléments d'un système complexe et à comprendre les impacts des actions à différents niveaux. Enfin, la résilience et la persévérance face à l'échec constituent la capacité primordiale à apprendre de ses erreurs, à se relever et à continuer malgré les obstacles, une qualité fondamentale et souvent déterminante en entrepreneuriat.

Ces compétences sont essentielles non seulement pour les étudiants qui aspirent à créer leur propre entreprise, mais également pour ceux qui se destinent à des carrières au sein d'organisations existantes (intrapreneuriat), où l'innovation, la proactivité et la capacité à gérer des projets complexes sont de plus en plus recherchées par les employeurs. Selon Bourdoncle (1993), la professionnalisation implique une rationalisation des savoirs et une amélioration continue des capacités professionnelles, ce qui correspond précisément à l'objectif de former des étudiants non seulement autonomes, mais également hautement adaptables et capables de contribuer activement à l'évolution de leur secteur d'activité. L'intégration de ces professionnalités émergentes est donc un gage de pertinence pour la formation universitaire.

À la FSE, le développement de ces professionnalités émergentes se traduit par l'adoption d'approches pédagogiques innovantes et engageantes. Un exemple éloquent est

l'implémentation de projets interdisciplinaires et collaboratifs, où les étudiants sont encouragés à travailler sur des défis qui dépassent les frontières de leur discipline d'origine (par exemple, un étudiant en économie collaborant avec un étudiant en sociologie ou en informatique pour un projet social). Cette démarche reproduit la complexité du monde professionnel réel, les confrontant à la nécessité de mobiliser des savoirs variés et de s'adapter à des perspectives différentes.

Une autre approche fondamentale est la collaboration avec des acteurs du secteur privé ou des ONG. Les étudiants sont mis en contact direct avec le monde professionnel à travers des stages immersifs, des études de cas réels tirées du contexte camerounais, ou la participation à des défis d'innovation proposés par des entreprises ou des ONG locales. Cette immersion les aide à développer une vision intégrée de leur rôle potentiel dans la société, à comprendre les enjeux pratiques du terrain et à développer des solutions pertinentes et applicables.

Enfin, la mise en place de programmes de "mini-entreprises" ou de "startups d'étudiants" offre une expérience inestimable. Ces programmes permettent aux étudiants de vivre l'expérience complète de la création d'entreprise, de la phase d'idéation à la commercialisation du produit ou service, sous la supervision attentive d'experts et de mentors. L'accent est mis sur l'apprentissage par l'action (learning by doing) et la gestion des défis réels, préparant ainsi les étudiants aux rigueurs et aux récompenses de l'entrepreneuriat.

En développant ces professionnalités émergentes, l'accompagnement entrepreneurial à la FSE prépare les étudiants à être de véritables acteurs du changement, capables de naviguer dans l'incertitude, de créer leur propre emploi et, plus largement, de contribuer de manière significative au développement économique et social du Cameroun, face aux défis persistants du chômage des jeunes diplômés et de la nécessité impérieuse d'une diversification économique. L'université se positionne ainsi comme un moteur de développement proactif.

En somme, l'accompagnement entrepreneurial, conçu comme un véritable projet de vie, dépasse la simple préparation à la création d'entreprise pour devenir un levier fondamental de développement personnel et professionnel global. À la FSE, il enrichit de manière significative la formation pédagogique en dotant les futurs éducateurs de compétences innovantes, et favorise l'émergence de nouvelles professionnalités essentielles pour un marché du travail en mutation rapide.

Cependant, le succès et l'impact durable de cette approche reposent sur plusieurs conditions interdépendantes et capitales : une intégration cohérente et systémique dans les programmes d'études, garantissant que l'entrepreneuriat ne soit pas une option marginale mais un fil rouge pédagogique ; une mobilisation active de ressources adéquates, qu'elles soient

humaines (formateurs qualifiés, mentors), financières (fonds d'amorçage, bourses) ou matérielles (espaces dédiés, technologies) ; et surtout, une collaboration étroite et pérenne avec les acteurs externes de l'écosystème entrepreneurial et éducatif (entreprises, ONG, institutions publiques). C'est par cette synergie que l'université pourra pleinement jouer son rôle de catalyseur de talents et d'innovations pour le développement national, en formant des diplômés non seulement qualifiés mais aussi intrinsèquement motivés et autonomes.

1.2. MODÈLE DE PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION

La professionnalisation de la formation universitaire représente un impératif stratégique majeur pour les institutions d'enseignement supérieur modernes. Elle vise à opérer une adéquation dynamique et continue entre les curricula académiques et les exigences fluctuantes du marché du travail, tout en répondant aux aspirations légitimes et évolutives des étudiants en matière de développement personnel et professionnel. Ce processus complexe et multidimensionnel s'appuie sur des cadres théoriques robustes qui éclairent les mécanismes d'apprentissage et la construction des compétences professionnelles.

Parmi ces fondements théoriques, les travaux de Lev Vygotsky, axés sur le socio-constructivisme, et ceux de Frank Bournois, concernant le développement des compétences managériales, offrent des perspectives complémentaires et particulièrement pertinentes. Cette section analyse en profondeur comment ces théories peuvent éclairer et guider la conception d'un modèle de professionnalisation efficace et contextualisé pour la FSE, en vue de former des diplômés directement opérationnels et adaptables aux réalités socio-économiques du Cameroun, positionnant ainsi l'université comme un acteur clé du développement national.

1.2.1. Le modèle de la Zone Proximale de Développement (ZPD)

Les travaux du psychologue soviétique Lev Vygotsky (1978), principalement centrés sur la théorie socio-constructiviste de l'apprentissage, mettent en lumière l'importance primordiale de l'interaction sociale, du langage et du contexte culturel dans le développement cognitif et l'acquisition des compétences. Pour Vygotsky (1978), l'apprentissage n'est pas un processus solitaire mais une activité fondamentalement sociale où le développement individuel est médiatisé par les interactions avec autrui. Cette perspective souligne que le savoir se construit non pas isolément, mais à travers le dialogue et la collaboration au sein d'une communauté d'apprentissage.

Sa notion cardinale de Zone Proximale de Développement (ZPD) est particulièrement féconde pour penser la professionnalisation. La ZPD est définie comme la distance entre le niveau de développement réel d'un apprenant (ce qu'il peut réaliser de manière autonome) et son niveau de développement potentiel (ce qu'il peut accomplir avec l'aide d'un pair plus

compétent ou d'un adulte). Vygotsky (1978) insiste sur le fait que c'est précisément dans cette zone que l'apprentissage le plus efficace se produit, par le biais de l'échafaudage (scaffolding), c'est-à-dire le soutien progressif et temporaire apporté par l'expert jusqu'à ce que l'apprenant puisse réaliser la tâche de manière autonome. Ce concept est transposable au développement de compétences professionnelles complexes, qui nécessitent souvent un accompagnement personnalisé.

Dans le cadre d'une université-entreprise, la ZPD peut être judicieusement mobilisée pour structurer des programmes d'accompagnement entrepreneurial hautement efficaces. Les étudiants bénéficient alors d'un soutien ciblé et progressif de la part de divers "experts", dont les rôles sont complémentaires et synergiques. Les professeurs et universitaires agissent comme des médiateurs des savoirs théoriques, aidant les étudiants à conceptualiser leurs projets et à résoudre des problèmes complexes en leur fournissant les cadres conceptuels nécessaires. Les entrepreneurs expérimentés, en tant que mentors, offrent un savoir-faire pratique inestimable, partagent leurs expériences concrètes (succès et échecs) et fournissent des conseils avisés sur la réalité du marché et la gestion d'entreprise, les guidant dans l'application contextuelle de la théorie.

Les professionnels du secteur (experts-comptables, juristes, marketeurs) apportent une expertise technique spécifique, permettant aux étudiants de maîtriser des aspects précis de la création et de la gestion d'une entreprise (par exemple, les démarches d'enregistrement, la fiscalité, les stratégies de communication), comblant ainsi des lacunes techniques. Enfin, la collaboration entre pairs plus avancés permet un apprentissage mutuel et un soutien par les pairs, où les plus expérimentés peuvent étayer les moins avancés, créant une dynamique de co-construction des savoirs et des compétences.

À la FSE, l'application concrète des travaux de Vygotsky se traduirait par des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement privilégiant l'immersion et la pratique guidée. Les stages en entreprise structurés et tutorés en sont un exemple parfait : ces stages ne seraient pas de simples observations passives, mais des expériences où l'étudiant, sous la supervision active d'un professionnel (le "plus compétent"), participe activement à des tâches et projets, appliquant ses connaissances théoriques dans des contextes réels. Un suivi régulier par un enseignant universitaire garantirait l'alignement avec les objectifs pédagogiques et la consolidation des apprentissages. De même, les projets tutorés et projets de fin d'études axés sur l'entrepreneuriat verraient les étudiants travailler sur la conception et le développement de projets entrepreneuriaux concrets (qu'ils soient d'entreprise ou sociaux) sous la guidance experte de professeurs et de mentors externes. Ces projets simuleraient des situations

professionnelles réelles, avec des livrables concrets tels qu'un business plan, un prototype ou une étude de marché. Par ailleurs, des ateliers pratiques et bootcamps, organisés comme des sessions intensives et interactives, permettraient aux étudiants de développer des compétences spécifiques (par exemple, les techniques de pitch, la négociation commerciale) en situation réelle ou simulée, avec des feedbacks immédiats et constructifs de la part d'experts. Enfin, les communautés de pratique et incubateurs intégrés à l'université deviendraient des lieux où se développe une véritable communauté d'apprentissage, favorisant les échanges inter-étudiants, le mentorat croisé et la résolution collaborative de problèmes. C'est dans cette dynamique collective et interactive que les compétences professionnelles, notamment entrepreneuriales, seraient consolidées et intériorisées.

En adoptant une telle approche, la FSE non seulement renforce la professionnalisation de ses étudiants en les exposant à des défis réels et en leur offrant un soutien adapté à leur ZPD, mais elle développe également chez eux une capacité intrinsèque à apprendre de manière autonome et à s'adapter continuellement. Ces qualités sont essentielles dans un marché du travail camerounais en mutation rapide, où l'obsolescence des compétences est un risque constant. L'approche vygotkienne assure ainsi une formation dynamique et évolutive.

1.2.2. Le modèle de développement des compétences managériales

Bournois (1993), insiste sur l'alignement stratégique fondamental entre les objectifs des formations universitaires et les besoins clairement identifiés des organisations, qu'il s'agisse d'entreprises privées, d'administrations publiques ou d'organisations de la société civile (Bournois et Point, 2011). Il souligne avec force que la professionnalisation ne saurait se résumer à la seule acquisition de savoir-faire techniques, mais qu'elle implique, de manière tout aussi importante, le développement de compétences stratégiques et managériales. Ces compétences permettent aux individus de prendre des décisions éclairées, d'initier l'innovation et de diriger des équipes dans des contextes complexes et souvent incertains. La vision de Bournois met ainsi en exergue la nécessité de former des leaders capables de naviguer dans la complexité organisationnelle.

Dans cette optique, Bournois (1993) met l'accent sur la nécessité impérative pour les diplômés de maîtriser non seulement leur domaine d'expertise spécifique, mais aussi un ensemble de compétences transversales hautement valorisées. Parmi celles-ci figurent le leadership, la gestion de projet, la capacité à travailler en réseau, une communication stratégique efficace et la prise de décision en situation d'incertitude. La professionnalisation, selon lui, implique une rationalisation des savoirs, c'est-à-dire les rendre opérationnels et directement applicables, ainsi qu'une amélioration continue des capacités professionnelles afin

de s'adapter constamment aux exigences fluctuantes du marché et aux mutations organisationnelles. Il ne s'agit plus de former pour un métier figé, mais pour une carrière évolutive.

À la FSE, l'approche de Bournois pourrait inspirer la conception de curricula qui intègrent de manière systémique un ensemble de compétences clés. Les compétences en gestion de projet seraient fondamentales, couvrant la maîtrise des outils et méthodes de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation de projets (par exemple, les méthodologies agiles comme Scrum ou Kanban, ou les approches plus traditionnelles comme le cycle en V). Des certifications professionnelles reconnues en gestion de projet (telles que PMP ou Prince2) pourraient être visées pour valider ces acquis. Le leadership et la gestion d'équipe seraient également des axes majeurs, visant le développement des aptitudes à inspirer, motiver, diriger et évaluer des équipes, à déléguer efficacement et à gérer les conflits de manière constructive. Des modules sur le leadership situationnel ou le leadership éthique seraient particulièrement pertinents pour les futurs cadres.

L'innovation et la pensée stratégique seraient cultivées, permettant la capacité à identifier des opportunités, à développer des solutions créatives et à élaborer des stratégies de déploiement. Cela inclurait des cours sur la gestion de l'innovation, le design thinking, la veille stratégique et l'analyse prospective pour anticiper les évolutions. Enfin, les compétences en communication et négociation seraient renforcées, développant l'aptitude à présenter des idées de manière convaincante (pitch), à négocier avec des partenaires et des investisseurs, et à construire des relations professionnelles durables, essentielles à la réussite entrepreneuriale et managériale.

Un exemple d'application concrète de cette approche serait l'adaptation de formations de pointe existantes, reconnues pour leur excellence. Des cours sur le management de l'innovation, similaires à ceux décrits dans le cadre du M2 Innovation et Valorisation de la Recherche à Paris-Saclay (Université Paris-Saclay, n.d., consulté le 29 juin 2025), pourraient être spécifiquement adaptés au contexte camerounais. L'objectif serait de former des étudiants et, dans le cas de la FSE axée sur l'éducation, des éducateurs capables de gérer des initiatives entrepreneuriales et innovantes dans le secteur éducatif. Cela pourrait se traduire par des modules spécialisés comme : « Stratégies d'innovation pédagogique et diffusion des meilleures pratiques »; « Management de projets d'éducation numérique, de la conception à l'implémentation »; « Leadership et gestion du changement dans les institutions éducatives, pour accompagner les réformes »; et « Financement de l'innovation éducative et levée de fonds pour projets sociaux, pour assurer la pérennité des initiatives ».

L'intégration de ces compétences managériales et stratégiques est cruciale pour former des étudiants-entrepreneurs capables non seulement de lancer une entreprise, mais aussi de la développer, de la gérer efficacement et de la pérenniser dans un environnement économique volatile et compétitif. Pour les futurs éducateurs, ces compétences leur permettraient de devenir des acteurs clés de la transformation éducative, capables de diriger des projets pédagogiques ambitieux, de mobiliser des ressources et d'impulser l'innovation au sein de leurs établissements. La FSE, en adoptant cette vision, assurerait une meilleure employabilité de ses diplômés et une contribution plus significative au développement national du Cameroun, en formant des cadres visionnaires et opérationnels.

Les travaux de Vygotsky et Bournois offrent des cadres complémentaires et synergiques pour repenser et renforcer la professionnalisation à la FSE. La perspective socio-constructiviste de Vygotsky met l'accent sur l'importance centrale de l'accompagnement personnalisé et de l'interaction sociale dans l'acquisition des compétences, suggérant des méthodes pédagogiques basées sur l'expérience, le mentorat et les projets collaboratifs. En parallèle, l'approche managériale de Bournois insiste sur l'alignement stratégique des formations avec les besoins évolutifs des organisations et sur le développement de compétences transversales de leadership, de gestion et d'innovation, indispensables à la réussite professionnelle dans un environnement complexe. Ensemble, ces théories permettent de concevoir des programmes de formation holistiques et intégrés, qui préparent non seulement les étudiants à maîtriser des savoir-faire spécifiques, mais aussi à devenir des acteurs autonomes, adaptables et innovants dans le cadre de l'université-entreprise.

Cette dualité théorique est essentielle pour équiper les étudiants de la FSE à la fois de la capacité à « apprendre à apprendre » et à « apprendre à faire », les positionnant comme des contributeurs pertinents au développement socio-économique du Cameroun. Pour la FSE, l'intégration de ces modèles théoriques se traduit par des solutions concrètes visant à professionnaliser la formation. Premièrement, cela implique la conception de curricula modulaires et flexibles, intégrant des blocs de compétences spécifiques en entrepreneuriat et en management, validables par des crédits ou des certifications.

Deuxièmement, la mise en place de plateformes d'apprentissage expérientiel telles que des incubateurs universitaires, des fab labs ou des centres de simulation d'entreprise, offrirait des environnements sécurisés pour l'expérimentation. Troisièmement, le renforcement des partenariats avec le monde socio-économique serait décisif pour des stages qualifiants, du mentorat et des projets co-construits. Enfin, le développement professionnel continu des

enseignants serait impératif pour qu'ils adoptent ces nouvelles pédagogies actives et d'accompagnement.

Quant aux axes de recherche découlant de ce modèle, ils seraient orientés vers plusieurs buts. Un axe central serait l'évaluation de l'impact des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial sur le développement des compétences transversales et l'employabilité des diplômés de la FSE au Cameroun. Cela permettrait de mesurer l'efficacité des interventions. Un second axe porterait sur l'analyse des facteurs de succès et des obstacles à l'intégration de l'entrepreneuriat dans les curricula universitaires camerounais, afin d'identifier les meilleures pratiques et les leviers d'action.

Un troisième axe pourrait explorer la spécificité de l'entrepreneuriat éducatif au Cameroun, en identifiant les modèles économiques pertinents et les conditions de leur pérennisation. L'objectif ultime de ces recherches serait de fournir des données empiriques et des recommandations stratégiques pour affiner le modèle de professionnalisation et maximiser son efficacité dans le contexte local.

Ce chapitre a mis en lumière les dynamiques de transformation pédagogique à l'ère de l'université-entreprise et de l'étudiant-entrepreneur. L'accompagnement entrepreneurial, à travers les incubateurs et les projets de vie, constitue un levier essentiel pour développer des compétences transversales et répondre aux besoins socio-économiques pressants. Les travaux de Vygotsky et Bournois enrichissent considérablement cette démarche en proposant des cadres théoriques robustes pour structurer la professionnalisation de manière à la fois humaine et stratégique. Toutefois, la mise en œuvre effective et pérenne de ces initiatives à la FSE nécessite des investissements significatifs en ressources adaptées et une collaboration renforcée, voire institutionnalisée, avec le secteur privé et la société civile.

Dans la perspective de la recherche future, plusieurs axes s'imposent pour approfondir cette problématique et guider les actions. Il serait pertinent d'évaluer empiriquement l'efficacité des dispositifs d'incubation universitaires au Cameroun en termes de création d'entreprises viables et d'impact social. Une autre voie consisterait à modéliser les trajectoires de professionnalisation des diplômés de la FSE ayant bénéficié d'un accompagnement entrepreneurial, afin de comprendre les facteurs de succès et les lessons learned. Enfin, l'exploration des synergies possibles entre les incubateurs universitaires et les politiques publiques de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, notamment dans le secteur éducatif, constituerait un axe de recherche crucial pour une mise en échelle des initiatives et un impact national plus large.

CHAPITRE 2 : L'APPROCHE ORIENTANTE COMME SUPPORT À LA PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

L'approche orientante entant que processus éducatif, met particulièrement l'accent sur l'accompagnement personnalisé et le développement de l'autonomie, aussi il s'impose comme un outil puissant pour professionnaliser la formation universitaire. À la FSE, elle peut transformer les pratiques pédagogiques en favorisant l'appropriation du concept d'étudiant-entrepreneur. Ce chapitre analyse les modèles de formation universitaire, en comparant les approches classiques et triplistes, avant d'explorer comment l'approche orientante, à travers les contributions de Pelletier (2004-2016) et Guichard (2004), redéfinit les pratiques pédagogiques pour répondre aux défis de l'université-entreprise.

2.1. LES MODÈLES DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Les modèles de formation universitaire sont des constructions pédagogiques et institutionnelles qui reflètent intrinsèquement les priorités, les philosophies éducatives et les contextes socio-économiques des systèmes éducatifs dans lesquels ils s'inscrivent. Ils déterminent la manière dont les savoirs sont transmis, les compétences acquises et, par conséquent, les profils des diplômés produits.

À l'ère contemporaine, la question de l'adéquation dynamique et continue entre les curricula académiques et les exigences fluctuantes du marché du travail est devenue une préoccupation centrale pour les institutions d'enseignement supérieur (OCDE, 2012). À la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, la transition vers une approche plus professionnalisante et orientante s'appuie sur une compréhension approfondie des différents modèles existants.

Parmi ceux-ci, les modèles classiques, axés sur la transmission de savoirs fondamentaux, et les modèles triplistes, qui intègrent savoirs, savoir-faire et savoir-être, offrent des perspectives contrastées et complémentaires sur l'acquisition des compétences. Cette section examine en détail ces deux archétypes de modèles de formation afin de mieux comprendre leur pertinence respective, leurs avantages et leurs limites dans le cadre de la professionnalisation accrue et de l'intégration de l'entrepreneuriat au sein de l'université camerounaise.

2.1.1. Les modèles classiques

Les modèles classiques de formation universitaire, souvent désignés comme des modèles disciplinaires ou académiques, privilégient historiquement la transmission exhaustive de savoirs théoriques et fondamentaux. Leur caractéristique principale est une focalisation intense sur les disciplines académiques de base, avec une emphase sur la profondeur des connaissances plutôt que sur leur application directe. Ces modèles se fondent sur une conception de l'université comme un lieu privilégié de production et de diffusion du savoir pur, où la recherche fondamentale est intrinsèquement valorisée et l'acquisition d'une culture générale solide est perçue comme primordiale pour la formation intellectuelle (Prost, 2004). Les enseignements y sont généralement structurés autour de cours magistraux, de séminaires et d'évaluations qui testent principalement la restitution fidèle et la compréhension conceptuelle des abstractions théoriques.

Bien qu'efficaces pour développer une culture intellectuelle riche, une pensée critique affûtée et des capacités d'analyse conceptuelle rigoureuses, ces modèles sont fréquemment critiqués pour leur manque d'adéquation avec les besoins évolutifs et souvent dynamiques du marché du travail contemporain. La potentielle déconnexion entre les savoirs théoriques dispensés et les exigences opérationnelles du monde professionnel peut limiter significativement l'employabilité immédiate des diplômés, un défi majeur à l'échelle mondiale (ILO, 2020) et particulièrement en Afrique (Banque Africaine de Développement, 2021). Ils préparent davantage à la recherche universitaire ou à des carrières académiques qu'à une insertion directe et efficace dans le secteur privé ou même public, lesquels requièrent de plus en plus des compétences pratiques avérées et des savoir-être comportementaux (soft skills) tels que la collaboration, la résolution de problèmes et la proactivité (Heckman et Kautz, 2012). Les curricula traditionnels en sciences de l'éducation, notamment, ont longtemps adhéré à cette logique classique.

Les programmes se concentrent prioritairement sur la didactique des disciplines, les théories pédagogiques fondamentales, les fondements historiques et philosophiques de l'éducation, ou les grands principes de l'éducation, avec une forte composante théorique et réflexive (Prost, 2004). Cependant, ces cursus intègrent souvent peu les dimensions entrepreneuriales, l'innovation pratique en milieu scolaire, ou les réalités concrètes et fluctuantes du terrain professionnel de l'enseignant. Comme le souligne Prost (2004) dans ses travaux sur la formation des enseignants, ces modèles reposent sur une logique de séparation nette entre les savoirs académiques et les compétences professionnelles. Cette dichotomie peut créer un décalage substantiel entre les attentes des employeurs (systèmes scolaires, organismes

éducatifs) et les profils des diplômés, limitant ainsi leur agilité et leur capacité à s'insérer rapidement dans des postes nécessitant une proactivité accrue et une résolution de problèmes concrets en classe ou au sein des institutions éducatives.

Dans le contexte camerounais, où le chômage des jeunes diplômés représente un défi sociétal majeur et persistant (Banque Mondiale, 2018), la persistance exclusive de modèles classiques dans la formation des éducateurs peut s'avérer particulièrement problématique. Ces modèles, en ne préparant pas suffisamment les futurs enseignants aux réalités et aux dynamiques souvent complexes du marché du travail local, notamment en termes de gestion de projets innovants ou de leadership éducatif, peuvent contribuer à un désalignement structurel entre l'offre de formation universitaire et la demande du marché de l'emploi éducatif. Il devient dès lors impératif de réfléchir à des mécanismes d'intégration profonde de la pratique et de l'entrepreneuriat éducatif pour compléter et enrichir cette solide base théorique, afin de former des éducateurs non seulement savants, mais aussi innovants et opérationnels.

2.1.2. Vers l'intégration des modèles triplistes à la FSE : une clarification conceptuelle

Le texte que vous avez fourni précédemment faisait état des "modèles triplistes" de formation, qui intègrent les savoirs théoriques (knowing), les savoir-faire pratiques (doing) et les savoir-être professionnels (being). Initialement, il suggérait comment la Faculté des Sciences Économiques (FSE) pourrait adopter un tel modèle, faisant explicitement mention de « connaissances techniques (comptabilité, marketing) » et de la formation d'« étudiants-entrepreneurs » dans un sens économique.

Cependant, votre directive claire de « régénérer en parlant de la FSE comme faculté des sciences de l'éducation uniquement » a conduit à une reformulation substantielle du contenu pour assurer sa pertinence et sa cohérence avec la mission de formation des futurs enseignants et professionnels de l'éducation, plutôt que des acteurs économiques au sens strict. Les exemples de « cours théoriques fondamentaux », de « stages en milieu professionnel », d'« ateliers de développement personnel et professionnel » et de « projets intégrateurs » ont été spécifiquement adaptés pour s'aligner sur les besoins et les particularités du secteur éducatif. Ainsi, en assumant que la FSE est la Faculté des Sciences de l'Éducation, les propositions pour l'application d'un modèle tripliste seraient refaçonnées comme suit, pour refléter pleinement cette orientation pédagogique et entrepreneuriale dans le domaine de l'éducation :

L'adoption d'un modèle tripliste à la FSE impliquerait une architecture curriculaire équilibrée et dynamique. Premièrement, les cours théoriques fondamentaux seraient maintenus et renforcés pour garantir une base solide et exhaustive en sciences de l'éducation, en pédagogie générale et spécialisée, en didactique des disciplines spécifiques, en psychologie de

l'apprentissage et du développement, ainsi qu'en fondements sociaux et historiques de l'éducation. Cette assise conceptuelle est indispensable pour une compréhension profonde des processus éducatifs, s'alignant sur les recommandations pour une formation des enseignants holistique (UNESCO, 2015).

Deuxièmement, des stages en milieu scolaire obligatoires et évalués constitueraient un pilier essentiel de l'acquisition des savoir-faire. Ces stages permettraient aux étudiants d'appliquer concrètement leurs savoirs pédagogiques dans des contextes réels de classe, de développer des savoir-faire en gestion de classe, en conception et animation de séquences d'apprentissage interactives, et de saisir pleinement les réalités et les défis quotidiens du métier d'enseignant (Darling-Hammond, 2006). Un encadrement rigoureux par des tuteurs universitaires et des maîtres de stage expérimentés en établissement scolaire garantirait l'alignement avec les objectifs pédagogiques et un feedback constructif, essentiel au développement de la compétence pratique.

Troisièmement, des ateliers de développement personnel et professionnel seraient spécifiquement conçus pour les savoir-être. Ces ateliers seraient axés sur les savoir-être capitaux et spécifiques aux professionnels de l'éducation, tels que la communication pédagogique efficace, le leadership en classe et au sein des équipes éducatives, le travail d'équipe collaboratif avec les collègues et les parents, la résolution de conflits en milieu scolaire, la gestion du stress lié à la profession, et le développement d'une éthique professionnelle rigoureuse de l'enseignant et d'une résilience face aux défis éducatifs (Day & Gu, 2014). Des mises en situation de classe simulées, des jeux de rôle et des feedbacks structurés sur les pratiques pédagogiques seraient privilégiés pour renforcer ces compétences comportementales essentielles.

Enfin, la dimension des projets intégrateurs serait fortement développée. Ces projets, souvent menés en collaboration avec des écoles, des associations éducatives ou d'autres institutions du secteur, obligeraient les étudiants à mobiliser l'ensemble de leurs savoirs théoriques, de leurs savoir-faire pratiques et de leurs savoir-être professionnels pour résoudre une problématique complexe et authentique liée à l'éducation. Cela pourrait inclure la conception d'un programme d'alphabetisation innovant, le développement d'une ressource pédagogique numérique pour élèves en difficulté (Carroll, 2015), ou la mise en place d'un projet communautaire de soutien scolaire, s'inscrivant dans une logique de pédagogie par projet (Larmer et Mergendoller, 2010).

Ces modèles sont particulièrement bien adaptés pour former des enseignants non seulement compétents académiquement, mais aussi innovants, autonomes et adaptables,

capables de s'adapter à des contextes éducatifs variés et de contribuer activement à l'amélioration continue des systèmes d'apprentissage, y compris par l'impulsion de projets entrepreneuriaux dans le domaine éducatif. La FSE se positionnerait ainsi comme une institution formant des éducateurs-entrepreneurs, capables de générer de la valeur ajoutée dans le secteur éducatif camerounais.

2.2. UNE RÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À L'UNIVERSITÉ

L'enseignement supérieur contemporain est confronté à une exigence croissante de pertinence et d'adaptation aux dynamiques socio-économiques complexes et en constante évolution. Dans ce contexte, l'approche orientante émerge comme un paradigme pédagogique fondamental, en plaçant résolument l'étudiant au centre de son propre projet de formation et de développement. Cette démarche redéfinit en profondeur les pratiques pédagogiques universitaires, délaissant une posture purement transmissive au profit d'un rôle d'accompagnement et de facilitation.

À la différence notable de l'école orientante, dont le focus est principalement sur l'orientation scolaire et professionnelle standardisée, l'approche orientante vise à outiller et à accompagner l'étudiant dans la construction autonome et réflexive de son projet professionnel et personnel, le transformant ainsi en un acteur proactif et éclairé de sa propre trajectoire de vie. Cette section explorera les fondements épistémologiques et pratiques de cette approche transformative, en s'appuyant de manière approfondie sur les travaux pionniers de Jean-Pierre Pelletier (développés notamment entre 2004 et 2016, voir Pelletier, 2004 ; Pelletier et Lévesque, 2006) et de Jean Guichard (2004 ; Guichard et Huteau, 2006), et en analysant leur pertinence cruciale pour la FSE (Faculté des Sciences de l'Éducation) de l'Université de Yaoundé I, notamment dans le cadre de la formation de l'étudiant-entrepreneur éducatif.

2.2.1. Une distinction fondamentale pour la professionnalisation

La distinction entre l'approche orientante et l'école orientante est capitale pour appréhender pleinement la révolution des pratiques pédagogiques à l'université. L'« école orientante », telle qu'elle a été historiquement conçue et souvent mise en œuvre, se focalise sur un processus d'orientation scolaire et professionnelle perçu principalement comme un ensemble de conseils standardisés ou de filières prédéfinies. Ce modèle tend à attribuer à l'individu une place dans un système éducatif ou professionnel existant, en l'aidant à choisir une voie parmi des options préétablies, souvent basées sur des évaluations psychométriques ou des correspondances métiers/filières.

Il s'agit d'une démarche plus prescriptive, où l'expertise en matière d'orientation est externalisée et détenue par des spécialistes, et où l'objectif principal est d'insérer l'élève ou

l'étudiant dans une filière ou un métier existant. Les outils communément employés dans ce cadre sont souvent des tests d'intérêts professionnels, des bases de données métiers, et des entretiens de conseil qui aboutissent à des recommandations de parcours (Guichard et Huteau, 2006). Cette vision, bien que facilitante pour la navigation initiale dans le système, limite la capacité de l'individu à créer sa propre voie.

En revanche, l'approche orientante s'inscrit dans une logique beaucoup plus profonde et émancipatrice, que le sociologue Jean-Claude Boutinet (2009) qualifie de « life designing » (conception de vie) ou de « projetologie ». Il ne s'agit plus de « trouver sa place » dans un système donné et figé, mais de « construire sa place » et de « concevoir sa vie » en fonction de ses propres aspirations profondes, de ses valeurs personnelles, de ses compétences acquises et à développer, et des opportunités (tout en intégrant les contraintes) offertes par un environnement en constante évolution et incertitude.

L'approche orientante reconnaît que la trajectoire professionnelle et personnelle n'est ni linéaire ni prédéterminée, mais qu'elle est un processus continu, dynamique et réflexif de construction et d'ajustement (Savickas *et al.*, 2009). L'étudiant n'est plus un récepteur passif de conseils, mais un acteur proactif et réflexif de son propre parcours, doté d'une expérience renforcée. Le rôle de l'université devient alors celui d'un facilitateur, d'un accompagnateur qui outille l'étudiant à développer sa capacité à s'orienter de manière autonome tout au long de sa vie, en lui conférant les outils de l'auto-construction de carrière.

L'approche orientante, en plaçant l'étudiant au centre de son projet, peut s'enrichir considérablement des travaux de Jorro (2012) sur l'accompagnement en tant que processus de co-construction de la professionnalité. Selon Jorro (2012), l'accompagnement personnalisé repose sur un dialogue structuré et réflexif entre l'expert (l'enseignant, le mentor) et le novice (l'étudiant), permettant à ce dernier de construire progressivement une identité professionnelle solide à travers l'analyse réflexive de ses expériences et de ses apprentissages.

À la FSE, cela pourrait concrètement se traduire par des sessions de coaching individualisé ou de groupe où les étudiants-entrepreneurs en éducation sont invités à articuler leur projet d'innovation pédagogique en lien étroit avec leurs valeurs personnelles et leurs compétences, renforçant ainsi leur autonomie et leur sentiment d'auto-efficacité. Par ailleurs, les ateliers de « life designing » pourraient judicieusement intégrer le concept de reconnaissance professionnelle (Jorro, 2013), en invitant les étudiants à identifier et à formaliser des marqueurs de professionnalité émergente, tels que la prise de décision éthique en contexte éducatif, la résolution de problèmes complexes liés à l'apprentissage ou la capacité

à mobiliser des ressources pour un projet éducatif, compétences essentielles pour leur future carrière d'éducateur-entrepreneur.

Cette approche se concrétise par plusieurs dispositifs pédagogiques clés. Des dispositifs d'accompagnement individualisé et réflexif sont primordiaux. Plutôt que des entretiens ponctuels visant un choix de carrière immédiat, des suivis réguliers seraient mis en place où l'étudiant est invité à explorer ses intérêts profonds, ses valeurs intrinsèques, ses compétences acquises et celles à acquérir, et à articuler un projet qui a du sens profond pour lui. Cela pourrait prendre la forme de coaching individuel ou de groupe, de tutorat par des professionnels du secteur éducatif ou des anciens élèves de la FSE devenus des leaders dans leur domaine, et de mentorat structuré (Savickas *et al.*, 2009).

Parallèlement, des ateliers de « life designing » et de « career construction » seraient organisés. Ces ateliers permettraient aux étudiants de développer des récits de vie et de carrière cohérents, d'identifier les thèmes récurrents de leurs expériences passées et présentes, et de projeter des scénarios de vie futurs en considérant diverses éventualités. L'objectif est de les aider à développer une identité professionnelle fluide, résiliente et adaptable face aux changements du système éducatif. L'intégration de l'exploration de carrière directement dans les cursus est également essentielle : plutôt que de cantonner l'orientation à un service externe ponctuel, des activités d'exploration professionnelle (rencontres avec des professionnels de l'éducation, visites d'établissements scolaires innovants, projets de recherche sur des métiers éducatifs émergents) seraient intégrées directement dans les modules d'enseignement.

Enfin, la promotion de l'expérimentation et de l'itération est une pierre angulaire de cette approche. L'approche orientante encourage les étudiants à tester des idées pédagogiques, à s'engager dans des projets même si ces derniers ne sont pas parfaitement définis au départ, et à apprendre de leurs réussites comme de leurs échecs. Cette capacité à prototyper, à ajuster et à rebondir est fondamentale pour les étudiants qui aspirent à devenir des éducateurs-entrepreneurs, capables de naviguer dans l'incertitude et de transformer les défis en opportunités.

Dans le contexte spécifique des sciences de l'éducation à la FSE, cette approche pourrait concrètement se manifester par diverses initiatives. La définition de projets entrepreneuriaux personnels en lien avec leur formation pédagogique serait encouragée : par exemple, la création d'une startup proposant des solutions éducatives innovantes (applications d'apprentissage adaptées au contexte local, plateformes de tutorat en ligne pour des matières spécifiques comme les mathématiques ou le français au Cameroun, micro-écoles alternatives basées sur des pédagogies actives, centres de formation professionnelle pour jeunes déscolarisés).

De même, l'élaboration de portfolios de développement de compétences permettrait aux étudiants de documenter non seulement leurs acquis académiques classiques, mais aussi leurs expériences pratiques (stages en classe, projets associatifs, initiatives personnelles), leurs réflexions sur leur parcours et l'évolution de leur projet professionnel et personnel. Enfin, l'organisation de bootcamps d'innovation éducative serait une modalité clé : des sessions intensives où les étudiants, travaillant en équipes multidisciplinaires, concevraient et prototypent des solutions concrètes à des défis éducatifs spécifiques au Cameroun, par exemple, des méthodes d'enseignement inclusives pour les enfants handicapés ou des programmes d'alphabétisation pour les adultes en milieu rural.

Cette approche est particulièrement pertinente dans un pays comme le Cameroun, où le marché du travail est en constante mutation et où l'auto-emploi et la création d'entreprise sont de plus en plus nécessaires face aux défis du chômage des jeunes diplômés (ILO, 2020). Elle prépare les étudiants à être non seulement des professionnels qualifiés dotés de compétences disciplinaires solides, mais aussi des citoyens résilients, créatifs et capables de contribuer activement au développement de leur communauté en concevant leurs propres opportunités professionnelles et en apportant des solutions innovantes aux problèmes éducatifs et sociaux.

2.2.2. Principes de l'approche orientante à la FSE

L'approche orientante, distincte de l'école orientante par son caractère résolument plus émancipateur et proactif, repose sur un ensemble de principes fondamentaux qui guident sa mise en œuvre pédagogique au sein de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE). Ces principes visent à transformer le rôle de l'université, la passant d'un simple transmetteur de savoirs à un facilitateur de parcours de vie et de carrières, en particulier pour les futurs éducateurs-entrepreneurs.

Un principe central est l'agentivité de l'étudiant. L'approche orientante postule que l'étudiant est l'acteur principal de son développement et de sa trajectoire. Cela implique de lui conférer une autonomie croissante dans la définition de ses objectifs d'apprentissage, le choix de ses modalités de travail et l'évaluation de ses progrès. L'université ne dicte plus un chemin unique, mais offre un cadre structurant au sein duquel l'étudiant peut explorer ses intérêts, tester ses idées et construire son projet professionnel, notamment dans le domaine de l'innovation éducative (Guichard, 2004). Cette agentivité se manifeste par l'encouragement à l'auto-détermination et à la prise d'initiative, des qualités intrinsèques à l'esprit entrepreneurial.

Un second principe est la réflexivité critique et continue. L'approche orientante insiste sur l'importance pour l'étudiant de développer une capacité à analyser ses expériences, à interroger ses motivations, ses valeurs et ses compétences, et à ajuster son projet en fonction

de ses découvertes et des retours de son environnement. Cette métacognition est essentielle pour l'apprentissage tout au long de la vie et pour la construction d'une identité professionnelle adaptable (Jorro, 2012). À la FSE, cela se traduit par des activités pédagogiques qui incitent à l'introspection, au journaling réflexif, et à des retours systématiques sur les pratiques, afin que les futurs éducateurs puissent constamment évaluer leur alignement avec leur projet de vie et les besoins de la société.

Le troisième principe est l'intégration des dimensions personnelle et professionnelle. Contrairement aux approches traditionnelles qui tendent à séparer ces sphères, l'approche orientante reconnaît que le projet professionnel est intrinsèquement lié au projet de vie de l'individu (Savickas *et al.*, 2009). Les aspirations personnelles, les valeurs et le sens donné au travail sont considérés comme des moteurs fondamentaux de l'engagement et de la persévérance. Pour les étudiants en sciences de l'éducation, cela signifie accompagner la construction d'un projet de carrière d'enseignant ou d'innovateur éducatif qui résonne avec leurs passions, leurs convictions éthiques et leur désir d'impact social, favorisant ainsi une professionnalisation plus authentique et plus durable.

Enfin, un principe crucial est l'ouverture sur le monde et la collaboration. L'apprentissage ne se limite plus aux murs de l'université. L'approche orientante promeut l'immersion dans des environnements professionnels réels, l'interaction avec des praticiens, des mentors et des pairs, et la réalisation de projets en partenariat avec des acteurs externes. Cette collaboration permet non seulement l'acquisition de savoir-faire concrets, mais aussi le développement de compétences interpersonnelles et de réseautage, indispensables à tout entrepreneur. À la FSE, cela encouragerait des stages prolongés, des projets collaboratifs avec des écoles ou des associations éducatives, et la participation à des incubateurs où les étudiants peuvent échanger avec des entrepreneurs et des professionnels du secteur, enrichissant ainsi leur compréhension des dynamiques du terrain et des opportunités d'innovation.

Ces principes constituent le socle d'une pédagogie transformative, visant à former des diplômés de la FSE non seulement experts dans leur domaine, mais également dotés d'une forte capacité à s'orienter, à innover et à créer de la valeur dans un système éducatif en constante évolution, répondant aux défis spécifiques du Cameroun.

2.2.3. Des fondements pour une pédagogie transformative

L'approche orientante, qui place l'étudiant au cœur de son parcours de développement, est solidement ancrée dans des cadres théoriques qui justifient et éclairent ses principes et ses méthodes pédagogiques. Les travaux de Jean-Pierre Pelletier, figure influente et respectée en pédagogie universitaire, et ceux d'Anne Jorro sur l'évaluation et l'accompagnement

professionnel, sont particulièrement éclairants pour comprendre comment cette approche peut révolutionner les pratiques pédagogiques et soutenir le développement de l'étudiant-entrepreneur éducatif à la FSE. Ces théories fournissent les repères nécessaires pour concevoir une formation qui dépasse la simple transmission de connaissances pour viser une véritable transformation de l'apprenant.

2.2.3.1. L'innovation pédagogique au service de l'engagement et de l'autonomie

Les travaux de Jean-Pierre Pelletier (2014), une figure influente et respectée en pédagogie universitaire, particulièrement ceux menés entre 2004 et 2016, ont constamment mis en lumière l'importance capitale des innovations pédagogiques pour améliorer significativement les apprentissages et renforcer de manière durable l'engagement des étudiants (Pelletier, 2014 ; Pelletier et Béchar, 2007).

Dans la perspective de Pelletier (2014), l'innovation pédagogique n'est pas une finalité en soi, une simple mode ou une expérimentation isolée. Elle représente plutôt un moyen stratégique indispensable pour adapter en profondeur les pratiques d'enseignement aux besoins complexes et évolutifs des apprenants du 21^e siècle, ainsi qu'aux exigences en constante mutation du marché du travail, y compris le secteur éducatif lui-même. Il s'agit d'une démarche proactive visant à combler le fossé entre les méthodes d'enseignement traditionnelles, souvent jugées trop passives, et les compétences actives requises dans un monde en rapide transformation.

Selon les éclaircissements fondamentaux de Béchar et Pelletier (2001), l'innovation pédagogique vise à introduire délibérément de la nouveauté et de la pertinence dans les pratiques d'enseignement avec un objectif triple et clair. Premièrement, elle cherche à favoriser l'interactivité, encourageant les échanges dynamiques entre pairs et avec les enseignants, transformant la salle de classe en un espace de co-construction du savoir. Deuxièmement, elle vise à stimuler la motivation intrinsèque des apprenants, en rendant l'apprentissage plus pertinent, plus engageant et en lien direct avec leurs aspirations personnelles et les défis concrets du monde réel de l'éducation.

Enfin, un objectif central est de développer l'autonomie des apprenants, les rendant capables de diriger leur propre apprentissage, de s'autoréguler et de prendre en main leur parcours de développement professionnel. Cette transition marque un passage décisif d'un modèle centré sur l'enseignant, perçu comme le transmetteur exclusif de savoirs, à un modèle résolument centré sur l'apprenant, qui devient le constructeur actif et responsable de ses compétences et de son propre savoir. Une telle transformation implique nécessairement une

diversification substantielle des méthodes et des outils pédagogiques, dans le but ultime de rendre l'apprentissage plus dynamique, significatif, et hautement personnalisé.

L'intégration concrète des principes développés par Pelletier (2014) pour une approche orientante et la formation de l'étudiant-entrepreneur éducatif à la FSE pourrait se traduire par des actions transformatrices et systémiques. L'un des piliers de cette transformation résiderait dans une utilisation généralisée des pédagogies actives et participatives. Concrètement, la pédagogie inversée (Flipped Classroom) deviendrait une pratique courante, où les contenus théoriques essentiels en sciences de l'éducation (théories de l'apprentissage, didactiques disciplinaires, fondements éducatifs) seraient étudiés par les étudiants en amont des séances de cours, via des ressources numériques (vidéos, podcasts, lectures dirigées).

Cette approche libérerait un temps précieux en classe, qui serait alors consacré à des activités pratiques intensives, des discussions approfondies, des séances de résolution de problèmes collaboratives ou des ateliers de projet. Ce modèle non seulement encourage l'autonomie de l'étudiant dans sa préparation, mais optimise également l'interaction pédagogique en présence, favorisant un apprentissage plus profond (Mazur, 2015). Simultanément, l'apprentissage par projets (Project-Based Learning) prendrait une place prépondérante.

Les étudiants travailleraient en équipes sur des projets concrets, directement liés aux réalités socio-économiques et éducatives du Cameroun. Cela pourrait impliquer, par exemple, la conception d'un programme d'éducation à l'entrepreneuriat spécifiquement adapté pour les élèves du secondaire, ou le développement d'une application pédagogique innovante destinée aux enfants ayant des besoins spécifiques. Ces projets les confronteraient à des défis réels, les obligeant à mobiliser une diversité de compétences théoriques et pratiques (Larmer et Mergendoller, 2010).

Parallèlement, l'apprentissage par problèmes (Problem-Based Learning) serait mis en œuvre, où les cours débuteraient par la présentation d'un problème complexe, authentique et souvent non structuré, tel que « Comment améliorer l'accès à une éducation de qualité dans les zones rurales reculées du Cameroun avec des ressources financières et matérielles limitées ? » Les étudiants seraient alors chargés d'analyser ce problème, de formuler des hypothèses, de rechercher activement des informations et d'appliquer leurs connaissances pour proposer des solutions innovantes (Barrows et Tamblyn, 1980). Enfin, les études de cas et les simulations seraient largement utilisées, immergeant les étudiants dans des scénarios réels d'entrepreneuriat éducatif ou de gestion de projets pédagogiques. Ces exercices permettraient d'analyser des

situations complexes, de prendre des décisions sous contrainte et d'anticiper les conséquences de leurs choix, développant ainsi leur pensée critique et leur capacité d'action.

Un autre aspect crucial de cette intégration des principes de Pelletier est le développement de l'interactivité et de la collaboration. Cela se traduirait par un encouragement systématique des travaux de groupe, des débats argumentés, des présentations orales dynamiques et l'utilisation fluide et efficace d'outils numériques collaboratifs, tels que les plateformes d'apprentissage en ligne intégrées (comme Moodle ou Google Classroom), les forums de discussion dédiés, les wikis de co-construction de connaissances, et les outils de gestion de projet partagés. Ces environnements favorisent l'échange d'idées, la co-construction du savoir et le développement des compétences interpersonnelles, essentielles dans toute initiative entrepreneuriale (Dillenbourg, 1999).

Les innovations pédagogiques défendues par Pelletier (2014) peuvent être utilement complétées par les travaux de Jorro (2002) sur l'évaluation et le développement professionnel. Selon Jorro (2002), une évaluation formative, centrée sur la réflexivité, permet aux apprenants de prendre conscience de leurs progrès, d'identifier leurs lacunes et d'ajuster leur projet professionnel.

À la FSE, cela pourrait se traduire par la mise en place d'outils d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs pour les projets entrepreneuriaux éducatifs, où les étudiants reçoivent des retours structurés pour affiner leurs compétences et leurs stratégies, favorisant ainsi une amélioration continue. De plus, dans les bootcamps d'innovation éducative, les formateurs pourraient adopter des postures d'accompagnement inspirées de Jorro (2019), telles que l'écoute active, la reformulation et le questionnement maïeutique, pour encourager les étudiants à développer des solutions entrepreneuriales innovantes, en phase avec les besoins socio-économiques du Cameroun et les réalités du terrain éducatif.

La promotion de l'autonomie et de l'autorégulation de l'apprentissage constitue également un axe majeur de cette pédagogie transformative. Pour ce faire, la FSE mettrait en place des systèmes d'auto-évaluation robustes, où les étudiants sont amenés à réfléchir sur leurs propres progrès et difficultés, ainsi que des mécanismes d'évaluation par les pairs, qui favorisent la pensée critique et la capacité à donner et recevoir des feedbacks constructifs. L'université s'engagerait également à fournir une gamme étendue de ressources d'apprentissage variées et facilement accessibles, incluant des MOOCs (Massive Open Online Courses), des tutoriels en ligne, des bases de données spécialisées, et des bibliothèques numériques. Un accent particulier serait mis sur l'encouragement de la réflexion métacognitive, amenant les étudiants à s'interroger sur leurs propres processus d'apprentissage (« Comment est-ce que

j'apprends le mieux ? », « Quelles stratégies fonctionnent pour moi ? », « Comment puis-je améliorer ma méthode de travail ? »), une compétence clé pour l'apprentissage tout au long de la vie (Flavell, 1979).

L'intégration du numérique serait envisagée non pas comme une simple adjonction technique, mais comme un levier puissant pour des pédagogies plus interactives et pour le développement intrinsèque des compétences numériques des futurs éducateurs-entrepreneurs. Les technologies seraient utilisées pour créer des environnements d'apprentissage immersifs, faciliter la personnalisation des parcours et permettre l'accès à des ressources mondiales, préparant ainsi les étudiants à naviguer et à innover dans un écosystème digitalisé en constante évolution, indispensable pour l'éducation du 21^e siècle (Prensky, 2001).

L'ensemble de ces innovations pédagogiques est essentiel pour encourager les étudiants à développer simultanément des compétences entrepreneuriales - telles que la créativité, la pensée critique, la résolution de problèmes complexes, la prise d'initiative, l'adaptabilité et la résilience face à l'échec - tout en maîtrisant en profondeur les savoirs pédagogiques et les sciences de l'éducation.

Les futurs enseignants et éducateurs ainsi formés à la FSE ne seraient plus de simples transmetteurs de connaissances ou d'exécuteurs de programmes, mais des innovateurs pédagogiques capables de repenser les pratiques d'enseignement, des gestionnaires de projets éducatifs aptes à diriger des initiatives complexes, et potentiellement des entrepreneurs sociaux capables de créer de la valeur durable et de résoudre des problèmes sociétaux pressants dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Cette synergie entre pédagogie active et esprit entrepreneurial est la clé pour former des professionnels pertinents et des citoyens engagés.

2.2.3.2. La construction de l'identité professionnelle et le « self-concept » de l'éducateur-entrepreneur

Les travaux de Guichard (2004, 2005), une figure majeure et internationalement reconnue dans le domaine de la psychologie de l'orientation et de la construction identitaire, enrichissent de manière significative l'approche orientante en proposant une perspective profondément centrée sur la construction de l'identité professionnelle et l'élaboration du "self-concept" (concept de soi). Guichard rompt avec la vision traditionnelle de l'orientation comme une simple adéquation statique entre un individu et un métier prédéfini. Il insiste, au contraire, sur le fait que l'orientation est un processus dynamique, continu et proactif par lequel l'individu construit activement son identité en interaction constante avec le monde social et professionnel. Cette construction n'est pas linéaire, mais s'effectue par des ajustements successifs, des explorations et des réflexions sur soi et sur le monde.

Le « self-concept » professionnel de l'éducateur-entrepreneur, dans cette optique, est une représentation complexe et évolutive que l'individu se forge de lui-même en tant que professionnel de l'éducation ou futur professionnel innovant dans ce domaine. Il englobe une constellation d'éléments interconnectés, incluant la perception de ses aptitudes pédagogiques, didactiques et managériales spécifiques, l'identification de ses intérêts profonds pour l'apprentissage et le développement humain, l'ancrage de ses valeurs fondamentales (telles que l'équité, l'inclusion, la justice sociale éducative), la reconnaissance de ses traits de personnalité distinctifs (créativité, empathie, persévérance face aux défis éducatifs), et l'intégration de son rôle envisagé dans le monde de l'éducation et de la société. C'est en quelque sorte l'histoire que l'individu se raconte et qu'il présente aux autres sur qui il est et ce qu'il vise à devenir professionnellement pour impacter le secteur éducatif.

Guichard (2004), insiste avec force sur l'importance capitale d'accompagner les étudiants dans une exploration profonde et réflexive de leurs aspirations les plus intimes, de leurs systèmes de valeurs sous-jacents, de leurs expériences passées significatives et de leurs projets de vie globaux. Cette perspective se révèle d'une pertinence exceptionnelle pour les étudiants de la FSE (Faculté des Sciences de l'Éducation) qui se destinent à l'entrepreneuriat éducatif.

L'acte d'entreprendre dans l'éducation n'est pas uniquement une affaire de compétences techniques ou managériales ; il exige également une capacité fondamentale à articuler et à harmoniser ses ambitions personnelles, ses passions motrices pour l'innovation pédagogique et ses valeurs fondamentales avec les réalités parfois complexes du système éducatif, les opportunités émergentes de l'entrepreneuriat social et les contraintes du contexte économique et réglementaire. L'acte d'entreprendre en éducation est, en effet, souvent profondément lié à une quête de sens, à l'identité personnelle de l'éducateur et au désir ardent de réaliser une vision singulière qui transcende la simple recherche de profit pour viser un impact sociétal durable. La cohérence entre l'identité profonde de l'individu et son projet entrepreneurial éducatif est un gage de persévérance et de motivation inébranlable face aux défis.

L'intégration des apports de Guichard pourrait inspirer la conception de dispositifs d'accompagnement innovants et d'ateliers de réflexion structurés qui iraient bien au-delà de la simple planification de carrière conventionnelle pour se concentrer sur une exploration identitaire plus profonde et transformative, orientée vers l'innovation éducative. Cela pourrait prendre plusieurs formes concrètes et interconnectées :

- **ateliers de réflexion sur l'identité professionnelle de l'éducateur-entrepreneur et le récit de soi :**

Ces ateliers privilégieraient les approches narratives et autobiographiques. Les étudiants seraient activement invités à raconter et à analyser leurs expériences marquantes (par exemple, un stage d'enseignement significatif, un projet pédagogique innovant, un succès ou un échec dans la mise en œuvre d'une initiative éducative, une rencontre inspirante avec un éducateur ou un entrepreneur social), à identifier les motivations profondes qui les animent à transformer l'éducation, les valeurs clés qui guident leurs choix professionnels (telles que l'équité, l'accessibilité, l'excellence pédagogique) et la manière dont ces éléments se manifestent concrètement dans leurs actions et leurs décisions en tant que futurs éducateurs-entrepreneurs. Des outils psychopédagogiques tels que les « cartes de valeurs pédagogiques » ou les exercices de « lignes de vie éducatives » pourraient être utilisés pour faciliter cette introspection et la verbalisation de leur trajectoire. Ces ateliers pourraient également intégrer des techniques de visualisation créative pour aider les étudiants à se projeter dans différents futurs professionnels de l'éducation innovante.

- **exploration approfondie du « rôle d'éducateur-entrepreneur » :**

Les étudiants seraient amenés à réfléchir de manière critique sur la manière dont ils perçoivent la fusion entre leur identité fondamentale d'éducateur et celle d'entrepreneur. Des questions existentielles seraient posées : « Qu'est-ce que cela signifie concrètement d'innover en éducation dans le contexte camerounais et africain ? », « Comment mes valeurs personnelles, telles que la justice sociale, l'équité ou le développement durable, peuvent-elles guider la création de projets éducatifs à fort impact social et économique (par exemple, des plateformes d'apprentissage inclusives, des écoles alternatives, des solutions pour la formation professionnelle) ? », « Comment puis-je concilier la mission pédagogique et la viabilité économique d'une initiative éducative durable ? ». Des discussions de groupe, des témoignages d'entrepreneurs sociaux reconnus dans le secteur de l'éducation, et des analyses de cas concrets de start-ups ou de projets éducatifs innovants pourraient éclairer ces réflexions. Des visites de terrain dans des écoles ou centres de formation ayant mis en place des initiatives originales pourraient également être organisées.

- **Développement d'un discours identitaire professionnel cohérent et percutant de l'éducateur-entrepreneur :**

L'objectif serait d'aider les étudiants à formuler clairement leur vision personnelle pour l'éducation, leurs aspirations profondes et leurs compétences uniques de manière convaincante. Cette aptitude est essentielle pour des contextes variés, qu'il s'agisse d'entretiens pour des postes d'encadrement pédagogique, de « pitches » de projets éducatifs devant des bailleurs de fonds ou des partenaires potentiels (ministères, ONG, investisseurs sociaux), ou encore pour la

construction de leur marque personnelle (personal branding) sur des plateformes professionnelles dédiées à l'éducation et à l'innovation. Des ateliers de prise de parole en public, de "storytelling" appliqué aux projets éducatifs, et de rédaction de propositions de valeur impactantes pourraient être mis en place à cette fin, avec des simulations et des retours constructifs.

Analyse des opportunités et contraintes du contexte camerounais à travers le prisme de l'identité de l'éducateur-entrepreneur : Les étudiants seraient encouragés à examiner comment les réalités socio-économiques, culturelles et politiques spécifiques du Cameroun (par exemple, les défis de l'accès à l'éducation de qualité, le chômage des jeunes diplômés, la diversité culturelle et linguistique, les dynamiques du secteur informel éducatif, les politiques publiques en matière d'éducation) influencent et façonnent la construction de leur identité professionnelle et leurs projets entrepreneuriaux éducatifs. Comment peuvent-ils transformer les défis locaux en opportunités d'innovation alignées sur leurs valeurs et leur vision de l'éducation ? Cette dimension contextualisée est importante pour que leurs projets soient pertinents, culturellement adaptés et durablement impactants au Cameroun. Des études de cas locales et des interactions avec des acteurs du terrain seraient essentielles.

L'intégration de la perspective de Guichard dans la formation à la FSE permettrait aux étudiants de développer une vision plus claire et plus authentique de qui ils sont en tant qu'éducateurs innovants, de ce qu'ils veulent accomplir dans leur vie professionnelle et de la manière dont ils peuvent y parvenir en tant qu'acteurs proactifs et engagés du changement éducatif. Cette conscience de soi, cette capacité à articuler ses valeurs et cette aptitude à construire son identité de manière fluide sont des atouts inestimables pour les étudiants-éducateurs-entrepreneurs.

En effet, ils sont constamment appelés à faire face à l'incertitude inhérente à l'innovation éducative, à prendre des risques calculés pour améliorer les pratiques, à persévérer face aux obstacles administratifs ou financiers, et à pivoter si nécessaire. Ces défis exigent une source d'énergie et de détermination qui puise directement dans une identité professionnelle et personnelle solide, cohérente et résiliente. Cela est d'autant plus crucial dans le contexte camerounais où l'entrepreneuriat éducatif est souvent un chemin semé d'embûches, nécessitant une très forte détermination personnelle et une capacité à surmonter les adversités pour transformer les visions en réalités concrètes et impactantes pour des milliers d'apprenants.

2.2.4. Le Bilan de Compétences comme Outil de Professionnalisation à la FSE

Dans le cadre d'une approche orientante et d'une pédagogie transformative, le bilan de compétences représente un outil stratégique majeur pour accompagner la professionnalisation

des étudiants de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE). Plus qu'une simple évaluation, il s'agit d'une démarche structurée de développement personnel et professionnel qui permet à l'étudiant-entrepreneur éducatif de prendre pleinement conscience de son potentiel et de construire un projet de carrière éclairé et réalisable. Cette section approfondit le concept de compétence et le rôle capital du bilan de compétences dans la formation des futurs professionnels de l'éducation au Cameroun.

2.2.4.1. Concept de Compétence

Le terme de compétence a considérablement évolué au sein des théories de l'éducation et de la gestion des ressources humaines, s'éloignant d'une simple énumération de savoirs pour englober une dimension plus holistique et dynamique. Une compétence peut être définie comme la capacité mobilisée et orchestrée d'un individu à agir efficacement dans une situation professionnelle complexe, en combinant et en articulant des savoirs (connaissances théoriques), des savoir-faire (habiletés pratiques et techniques) et des savoir-être (qualités relationnelles et comportementales) (Le Boterf, 2011). Cette définition souligne que la compétence n'est pas innée, mais se construit et se développe à travers l'expérience, la formation et la réflexivité. Elle n'est pas un attribut statique mais une capacité dynamique à transférer et adapter ses acquis à de nouvelles situations.

Dans le contexte de la formation des éducateurs à la FSE, le concept de compétence est fondamental pour articuler les exigences académiques avec les réalités du terrain professionnel. Un futur enseignant ou innovateur éducatif doit non seulement maîtriser les théories pédagogiques (savoirs) et les techniques didactiques (savoir-faire), mais aussi développer des qualités telles que l'empathie, la communication, la capacité d'adaptation et le leadership (savoir-être) pour interagir efficacement avec les élèves, les parents, les collègues et les partenaires (Perrenoud, 2001). C'est cette combinaison et cette capacité à les mobiliser de manière pertinente qui définissent la compétence professionnelle de l'éducateur.

2.2.4.2. Ce qu'est le Bilan de Compétences

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, confidentielle et personnalisée qui permet à un individu d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, ses motivations et ses intérêts, en vue de définir un projet professionnel ou de formation cohérent et réaliste (CNCP, 2018). Il ne s'agit pas d'une évaluation sommative ou d'un jugement, mais d'un processus d'introspection guidé qui vise à éclairer les choix futurs. Encadré par un professionnel qualifié (le consultant bilan de compétences), ce processus permet à l'individu de prendre du recul sur son parcours, d'identifier ses ressources inexploitées et de valoriser ses acquis.

Pour les étudiants de la FSE, un bilan de compétences adapté permettrait de dépasser la simple validation académique des connaissances pour s'engager dans une véritable construction identitaire professionnelle. Il offrirait l'opportunité de cartographier les compétences acquises au cours de leur formation théorique et pratique (stages, projets), mais aussi celles développées en dehors du cadre académique (expériences associatives, initiatives personnelles, vie quotidienne au Cameroun). L'objectif est de les aider à articuler un projet professionnel d'éducateur ou d'entrepreneur éducatif qui capitalise sur leurs forces, répond à leurs aspirations profondes et s'inscrit dans les opportunités offertes par le marché du travail camerounais en pleine évolution, notamment dans le secteur de l'éducation et de l'innovation sociale (Guichard & Huteau, 2006).

2.2.4.3. Les outils du bilan de compétences

La réalisation d'un bilan de compétences s'appuie sur une panoplie d'outils diversifiés, conçus pour faciliter la prise de conscience et l'analyse réflexive. Ces outils sont adaptés aux différentes phases de la démarche et au profil de l'individu. Parmi les outils les plus couramment utilisés, on trouve les tests psychométriques et questionnaires d'intérêts professionnels. Ces instruments, scientifiquement validés, permettent d'explorer les aptitudes cognitives (raisonnement, logique), les traits de personnalité (organisation, persévérance) et les domaines d'intérêts (pédagogie, gestion, création, recherche). Bien qu'ils ne constituent pas une fin en soi, ils offrent des pistes de réflexion et des points de départ pour l'exploration (Guichard & Huteau, 2006).

Les entretiens individuels approfondis sont au cœur du processus. Menés par le consultant, ils permettent une exploration qualitative du parcours de l'individu, de ses expériences significatives, de ses réussites, de ses difficultés et de ses aspirations. C'est à travers ce dialogue structuré que l'individu est amené à verbaliser, analyser et synthétiser ses expériences, révélant ainsi des compétences tacites et des motivations profondes (Jorro, 2012).

Les méthodes d'auto-évaluation et d'analyse de l'expérience sont également essentielles. Il s'agit notamment de la rédaction d'un portfolio de compétences, où l'étudiant documente concrètement ses réalisations, les compétences mobilisées et les apprentissages tirés. Des exercices de rédaction de récits de vie et de carrière ou de journal de bord réflexif peuvent également être utilisés pour structurer la pensée et identifier des schémas récurrents dans le parcours de l'individu (Savickas et al., 2009).

Enfin, la recherche documentaire et l'enquête métier constituent des outils d'ouverture. L'étudiant est encouragé à explorer activement des secteurs professionnels, des métiers (y compris ceux de l'entrepreneuriat éducatif), et des formations complémentaires. Cela peut

passer par des entretiens avec des professionnels, la participation à des salons, la consultation de fiches métiers ou d'études de marché spécifiques au Cameroun, afin de confronter ses aspirations à la réalité du terrain et d'identifier de nouvelles opportunités.

2.2.4.4. Les étapes du bilan de compétences

un inventaire de compétences. Cette étape permet également d'identifier les valeurs professionnelles de l'étudiant, ses motivations profondes et ses traits de personnalité dominants. L'objectif est de construire une image claire et structurée de ses ressources et de son potentiel, en lien avec ses aspirations (Pelletier, 2004). Pour les étudiants de la FSE, cette phase serait orientée vers la mise en lumière de leurs compétences pédagogiques, managériales, interculturelles et entrepreneuriales, cruciales pour l'innovation éducative au Cameroun.

La troisième et dernière phase est la phase de conclusion ou d'élaboration du projet. Sur la base des éléments analysés durant la phase d'investigation, l'étudiant et le consultant co-construisent un ou plusieurs scénarios de projet professionnel. Ce projet est réaliste, argumenté et adapté au marché du travail visé. Pour chaque scénario, un plan d'action détaillé est élaboré, précisant les étapes à suivre, les formations complémentaires éventuelles à envisager (par exemple, en gestion de projet éducatif, en marketing digital appliqué à l'éducation), les compétences à développer, les contacts à établir et les ressources à mobiliser. Cette phase se termine par la remise d'un document de synthèse, confidentiel, qui récapitule les compétences de l'étudiant et formalise son projet (CNCP, 2018). Pour un étudiant de la FSE, ce document pourrait inclure un business plan préliminaire pour une initiative entrepreneuriale éducative, un plan de développement de carrière en tant que leader pédagogique, ou un parcours de formation continue pour se spécialiser.

La réalisation d'un bilan de compétences permet aux diplômés de la FSE de se positionner non seulement comme des professionnels formés, mais aussi comme des acteurs conscients de leurs capacités, capables de tracer leur propre voie et de répondre avec agilité aux défis du secteur éducatif et entrepreneurial au Cameroun. L'enseignement supérieur contemporain fait face à une impérieuse exigence d'adaptation et de pertinence face aux dynamiques socio-économiques complexes. Dans ce contexte, les modèles de formation universitaire se révèlent être des constructions pédagogiques et institutionnelles qui reflètent intrinsèquement les priorités, les philosophies éducatives et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Ils déterminent la manière dont les savoirs sont transmis, les compétences acquises et, in fine, les profils des diplômés. À la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, la transition vers une approche plus professionnalisante et orientante s'appuie sur une compréhension approfondie de ces modèles.

Historiquement, les modèles classiques de formation universitaire, souvent désignés comme des modèles disciplinaires ou académiques, ont privilégié la transmission exhaustive de savoirs théoriques et La démarche d'un bilan de compétences est structurée en plusieurs phases clés, garantissant sa rigueur et son efficacité. Bien que les appellations puissent varier, on distingue généralement trois grandes étapes qui s'enchaînent de manière logique et progressive. La première phase est la phase préliminaire ou d'accueil. Elle vise à informer l'étudiant sur la nature, les objectifs et le déroulement du bilan de compétences. C'est un moment d'écoute mutuelle où l'étudiant exprime ses besoins, ses attentes et ses motivations vis-à-vis de la démarche. Le consultant présente la méthodologie proposée, les outils qui seront utilisés, et les engagements réciproques. Cette étape est cruciale pour instaurer une relation de confiance et s'assurer que l'étudiant adhère pleinement au processus et en comprend la valeur ajoutée pour son projet de professionnalisation (CNCP, 2018).

La deuxième phase est la phase d'investigation ou d'exploration. C'est le cœur du bilan. Elle est dédiée à l'analyse approfondie du parcours de l'individu. L'étudiant, accompagné par le consultant, explore ses expériences personnelles, éducatives et professionnelles passées, identifie ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. Des outils tels que les entretiens approfondis, les tests psychométriques, les questionnaires d'intérêts et les exercices d'auto-analyse sont mobilisés pour faire émerger fondamentaux. Caractérisés par une focalisation intense sur les disciplines académiques de base, ils mettent l'accent sur la profondeur des connaissances plutôt que sur leur application directe, considérant l'université comme un lieu de production et de diffusion du savoir pur (Prost, 2004).

Bien qu'efficaces pour développer une culture intellectuelle riche et une pensée critique, ces modèles sont fréquemment critiqués pour leur manque d'adéquation avec les besoins évolutifs du marché du travail contemporain. La déconnexion entre les savoirs théoriques dispensés et les exigences opérationnelles du monde professionnel peut en effet limiter significativement l'employabilité immédiate des diplômés, ces derniers étant davantage préparés à la recherche ou à des carrières académiques qu'à l'insertion directe dans des secteurs requérant des compétences pratiques et comportementales (Heckman et Kautz, 2012 ; OCDE, 2012). Au Cameroun, où le chômage des jeunes diplômés est un défi majeur (Banque Mondiale, 2018), la persistance exclusive de ces modèles peut s'avérer problématique, contribuant à un désalignement entre l'offre de formation et la demande du marché de l'emploi (ILO, 2020).

Face à ces limites, l'approche orientante émerge comme un paradigme pédagogique fondamental, en plaçant résolument l'étudiant au centre de son propre projet de formation et de développement. Cette démarche redéfinit en profondeur les pratiques pédagogiques

universitaires, délaissant une posture purement transmissive au profit d'un rôle d'accompagnement et de facilitation. Elle se distingue fondamentalement de l' « école orientante », dont le focus est principalement sur l'orientation scolaire et professionnelle standardisée, souvent perçue comme un ensemble de conseils ou de filières prédéfinies basées sur des évaluations psychométriques (Guichard et Huteau, 2006).

L'approche orientante, en revanche, s'inscrit dans une logique beaucoup plus profonde et émancipatrice, que le sociologue Jean-Claude Boutinet (2009) qualifie de « life designing » (conception de vie) ou de « projetologie ». Il ne s'agit plus de « trouver sa place » dans un système donné, mais de « construire sa place » et de « concevoir sa vie » en fonction de ses propres aspirations, valeurs, compétences et des opportunités offertes par son environnement en constante évolution. L'étudiant n'est plus un récepteur passif, mais un acteur proactif et réflexif de son propre parcours (Savickas *et al.*, 2009). Le rôle de l'université devient alors celui d'un facilitateur, qui outille l'étudiant à développer sa capacité à s'orienter de manière autonome tout au long de sa vie.

Cette approche orientante repose sur des principes fondamentaux qui guident sa mise en œuvre pédagogique à la FSE. Un principe central est l'agentivité de l'étudiant, lui conférant une autonomie croissante dans la définition de ses objectifs et le choix de ses modalités d'apprentissage (Guichard, 2004). Un second principe est la réflexivité critique et continue, essentielle pour l'apprentissage tout au long de la vie et la construction d'une identité professionnelle adaptable (Jorro, 2012). Le troisième principe est l'intégration des dimensions personnelle et professionnelle, reconnaissant que le projet professionnel est intrinsèquement lié au projet de vie de l'individu (Savickas *et al.*, 2009). Enfin, ce principe capital ouvert sur le monde et la collaboration, promouvant l'immersion dans des environnements professionnels réels et la réalisation de projets en partenariat avec des acteurs externes.

Ces principes sont solidement ancrés dans des cadres théoriques qui justifient et éclairent leurs méthodes, notamment les travaux de Pelletier (2014) et Jorro (2012) a constamment mis en lumière l'importance central des innovations pédagogiques pour améliorer significativement les apprentissages et renforcer l'engagement des étudiants (Pelletier et Béchard, 2007). L'innovation pédagogique, loin d'être une simple mode, est un moyen stratégique d'adapter les pratiques d'enseignement aux besoins évolutifs des apprenants du 21e siècle.

Selon Béchard et Pelletier (2001), elle vise à favoriser l'interactivité, à stimuler la motivation intrinsèque et à développer l'autonomie des apprenants, marquant ainsi un passage décisif d'un modèle centré sur l'enseignant à un modèle résolument centré sur l'apprenant. La

FSE peut concrétiser cela par l'utilisation généralisée de pédagogies actives et participatives telles que la pédagogie inversée (Mazur, 2015), l'apprentissage par projets (Larmer et Mergendoller, 2010), et l'apprentissage par problèmes (Barrows et Tamblyn, 1980), ainsi que par l'intégration d'études de cas et de simulations.

Le développement de l'interactivité et de la collaboration par des travaux de groupe et des outils numériques est également crucial (Dillenbourg, 1999). Ces innovations sont complétées par les travaux d'Anne Jorro (2002) sur l'évaluation formative centrée sur la réflexivité, permettant aux apprenants de prendre conscience de leurs progrès et d'ajuster leur projet professionnel. La promotion de l'autonomie et de l'autorégulation de l'apprentissage par des systèmes d'auto-évaluation et l'encouragement de la réflexion métacognitive (Flavell, 1979) constitue également un axe majeur. L'intégration du numérique est envisagée comme un levier puissant pour des pédagogies plus interactives et pour le développement intrinsèque des compétences numériques des futurs éducateurs-entrepreneurs (Prensky, 2001).

Dans le prolongement de ces fondements, le bilan de compétences s'impose comme un outil stratégique pour accompagner la professionnalisation à la FSE. Une compétence y est définie comme la capacité mobilisée et orchestrée d'un individu à agir efficacement dans une situation professionnelle complexe, combinant savoirs, savoir-faire et savoir-être (Le Boterf, 2011). Le bilan de compétences est une démarche individuelle, confidentielle et personnalisée qui permet d'analyser ces compétences, aptitudes, motivations et intérêts en vue de définir un projet professionnel ou de formation cohérent et réaliste (CNCP, 2018).

Il s'agit d'un processus d'introspection guidé qui vise à éclairer les choix futurs, offrant l'opportunité de cartographier les compétences acquises tant en formation (stages, projets) qu'en dehors (expériences associatives, initiatives personnelles). La réalisation de ce bilan s'appuie sur une panoplie d'outils diversifiés : tests psychométriques, entretiens individuels approfondis (Jorro, 2012), méthodes d'auto-évaluation et d'analyse de l'expérience comme les portfolios de compétences (Savickas *et al.*, 2009), ainsi que la recherche documentaire et l'enquête métier. La démarche se structure en trois phases clés : la phase préliminaire d'accueil et d'information, la phase d'investigation ou d'exploration dédiée à l'analyse approfondie du parcours et à l'inventaire des compétences, et enfin la phase de conclusion ou d'élaboration du projet, où l'étudiant et le consultant co-construisent des scénarios professionnels réalistes et un plan d'action détaillé (CNCP, 2018).

En somme, ce chapitre a mis en lumière la transformation fondamentale que l'approche orientante peut opérer au sein des pratiques pédagogiques universitaires, en particulier à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I. Cette approche, en

s'appuyant sur des modèles de formation triplistes et des cadres théoriques pertinents, devient un catalyseur essentiel pour l'émergence d'une nouvelle génération de diplômés. En plaçant résolument l'étudiant au centre de son projet de formation et en l'invitant à devenir un acteur proactif de son propre développement, l'approche orientante favorise une appropriation authentique et profonde du concept d'université-entreprise et de l'idéal d'étudiant-entrepreneur.

Elle ne se contente pas de former des diplômés aptes à trouver un emploi, mais des individus capables de créer leur propre emploi et de générer de la valeur, non seulement économiques mais aussi sociaux. Cette démarche répond de manière directe aux exigences impérieuses de professionnalisation et d'innovation, offrant une voie prometteuse pour les institutions universitaires camerounaises soucieuses de former des citoyens résilients, compétents et engagés dans le développement durable de leur nation face aux défis contemporains. Le succès de cette transformation repose sur un engagement institutionnel fort, une formation continue des enseignants et une collaboration accrue avec le monde socio-économique.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE
MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie est le pilier qui garantit la rigueur scientifique de l'étude. Dans le cadre de cette étude, les choix méthodologiques effectués seront présentés dans ce chapitre. Ces derniers ont été orientés en fonction des objectifs de notre recherche. À cet effet, notre présentation commencera par des précisions sur la direction méthodologique donnée à cette recherche. Nous situerons ensuite le terrain de l'étude, les caractéristiques de la population et de l'échantillon, l'instrument de collecte des données, ainsi que la méthode qui sera adoptée pour enfin le traitement et l'analyse des données.

3.1. RAPPEL DU PROBLEME DE RECHERCHE

L'approche orientante est un concept central dans les politiques éducatives modernes, visant à accompagner les apprenants dans la construction progressive de leur parcours personnel, scolaire et professionnel. Cette approche dépasse la simple fonction d'orientation ponctuelle pour devenir un processus global à intégrer à toutes les étapes de la formation. Selon Pelletier (2004), l'approche orientante consiste en un ensemble de pratiques pédagogiques et éducatives qui permettent à l'élève ou à l'étudiant de développer son autonomie, sa capacité à réfléchir sur ses intérêts et ses compétences, et à élaborer un projet de vie cohérent avec les réalités socio-économiques. Pour Pelletier (2004), l'orientation ne doit plus être vue comme un acte extérieur et limité dans le temps, mais comme une dynamique continue mobilisant aussi bien les enseignants que les professionnels de l'orientation.

Dans une perspective complémentaire, Bourgeois (2007), insiste sur l'importance de l'environnement institutionnel et social dans la réussite de l'approche orientante. Il affirme que celle-ci implique une coopération active entre les différents acteurs éducatifs, enseignants, conseillers, familles, et partenaires économiques, afin d'assurer une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail et les aspirations des étudiants. Il souligne aussi que l'approche orientante vise à développer des compétences transversales telles que la prise de décision, la créativité et l'esprit d'initiative.

Les travaux de Vygotsky (1934), viennent enrichir cette compréhension en mettant en lumière le rôle de la médiation sociale dans l'apprentissage. Vygotsky (1934), démontre que le développement cognitif se fait par interaction avec l'environnement et les acteurs sociaux, ce qui signifie que le système éducatif doit offrir un cadre dynamique et interactif pour que l'étudiant construise son identité et son projet professionnel. Cette approche

socioconstructiviste implique un accompagnement actif, où l'étudiant est placé au centre d'un réseau d'apprentissages significatifs.

À la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, on devrait observer une appropriation claire et active de l'approche orientante. Cela impliquerait que la formation ne soit pas limitée à la transmission théorique de connaissances, mais qu'elle favorise l'émergence d'une coopération étroite entre université et entreprise, ainsi que la promotion effective du concept d'étudiant-entrepreneur. Concrètement, on devrait voir des dispositifs intégrés : stages obligatoires et bien encadrés, ateliers d'initiation à l'entrepreneuriat, modules d'accompagnement personnalisé à l'élaboration de projets professionnels, collaborations avec le secteur privé et les structures d'appui à l'entrepreneuriat. Ces dispositifs permettraient aux étudiants de développer des compétences pratiques en adéquation avec les réalités du marché du travail camerounais.

De plus, conformément à la Loi No 005 /2001 portant orientation de l'enseignement supérieur qui souligne l'importance de l'insertion professionnelle et de l'adéquation formation emploi et la loi d'orientation de l'éducation de 2023, qui stipule que l'éducation doit préparer l'étudiant à son insertion sociale et professionnelle, les universités devraient s'inscrire dans cette logique d'ouverture.

Bien que les textes officiels et les fondements théoriques plaident pour une université connectée au monde socio-économique et à l'entrepreneuriat, la réalité à la FSE de l'Université de Yaoundé I est plus contrastée. En effet, la formation reste majoritairement académique et théorique, avec peu d'opportunités concrètes de mise en situation professionnelle. Par exemple, les stages sont souvent non systématiques et peu supervisés, tandis que les initiatives visant à promouvoir l'étudiant-entrepreneur restent marginales.

De plus, la collaboration entre université et entreprises locales est encore très limitée. Cette absence d'interaction dynamique prive les étudiants d'une expérience pratique essentielle et limite leur capacité à construire un projet professionnel réaliste. Selon Bourgeois, sans un engagement réel des acteurs économiques, l'approche orientante perd une part importante de son efficacité. En outre, comme l'indique Vygotsky, l'environnement social et institutionnel joue un rôle déterminant dans l'apprentissage. Or, l'encadrement pédagogique à la FSE n'est pas toujours adapté pour intégrer pleinement les dimensions orientantes et entrepreneuriales, ce qui laisse les étudiants dans une posture souvent passive face à leur avenir professionnel.

De plus les enseignants ne sont pas toujours formés ou motivés pour adopter ces nouvelles pratiques pédagogiques intégrées, ce qui crée un autre frein à l'appropriation réelle de l'approche orientante. Malgré l'existence des lois nationales, des recherches approfondies

visant à moderniser le système universitaire camerounais, le problème majeur demeure l'écart persistant entre les exigences d'une approche orientante efficace et l'optimisation des parcours scolaires académiques et professionnels à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I. Ce décalage manifeste entre les projets de société et les difficultés d'insertion observée, soulève la nécessité d'une meilleure appropriation institutionnelle, pédagogique et pratique du concept université-entreprise / étudiant-entrepreneur.

3.2. HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE

3.2.1. Variables de l'hypothèse générale

Nous allons définir ses concepts opératoires de modalités et d'indicateurs. La variable varie en fonction de ces valeurs (modalités) et chaque modalité comporte des référents empiriques qui sont des indicateurs. Afin de réaliser le travail sur le terrain, nous avons procédé à l'identification opérationnelle des variables indépendantes et dépendantes de notre hypothèse générale. Ainsi, nous avons retenu :

- **Variable indépendante (VI)** : Appropriation du concept université – entreprise / étudiant – entrepreneur.
- **Modalité 1**: Compréhension du concept université – entreprise.
- Indicateur 1 : Capacité à définir le concept (Université, entreprise, entrepreneuriat)
- Indicateur 2 : Connaissance des rôles des différents acteurs (Université, entreprise, entrepreneur)

Modalité 2: Intégration des valeurs entrepreneuriales.

- - Indicateur 1 : Adhésion aux valeurs d'innovation d'autonomie, de prise d'initiative (engagement, autonomie).
- - Indicateur 2 : Motivation à entreprendre (autonomie, financièrement, négociation des partenariats...).

Modalité 3: Lien entre projet personnel et opportunités offertes par l'université.

- Indicateur 1 : Alignement entre aspiration personnel et offres institutionnelles.
- Indicateur 2 Sentiment de soutien perçu (aides, accompagnement).

En ce qui concerne la variable dépendante (VD), ses modalités et indicateurs, il s'agit de :

- **Variable dépendante (VD)** : professionnalisation de la formation.

Modalité 1: Pertinence des dispositifs pédagogiques.

Modalité 2 : Articulation université / entreprise.

Modalité 3 : Accompagnement à l'orientation et à l'entrepreneuriat.

3.2.2. Tableau synoptique

Tableau 1: Récapitulatif des variables, modalités et indicateurs

Variables	Modalités	Indicateurs
Appropriation du concept université – entreprise / étudiant – entrepreneur (VI)	Compréhension du concept université – entreprise / étudiant – entrepreneur	Capacité à définir le concept (Université, entreprise, entrepreneuriat)
		Connaissance des rôles des différents acteurs (Université, entreprise, entrepreneur)
	Intégration des valeurs entrepreneuriales	Adhésion aux valeurs d'innovation d'autonomie, de prise d'initiative (engagement, autonomie)
		Motivation à entreprendre (autonomie, financièrement, négociation des partenariats...)
Lien entre projet personnel et opportunités offertes par l'université		Alignement entre aspiration personnel et offres institutionnelles
		Sentiment de soutien perçu (aides, accompagnement)
Professionnalisation de la formation (VD)	Pertinence des dispositifs pédagogiques	Présence de module lié à l'entrepreneuriat
		Diversité des approches pédagogiques
		Méthode et technique d'évaluation
	Articulation université / entreprise	Nombre de partenariats effectif
		Alternance de stage
	Accompagnement à l'orientation et à l'entrepreneuriat	
Niveau d'autonomie dans les projets		

Source : analyse de la littérature

3.2.3. Hypothèses de recherche

De cette description de l'hypothèse générale, il ressort trois hypothèses de recherche formulées comme suit :

- Repérer à travers l'appropriation des concepts université - entreprise / étudiant - entrepreneur la contribution à la professionnalisation de la formation ;
- Identifier l'intégration des valeurs entrepreneuriales et leur contribution à la professionnalisation de la formation ;

- Saisir le lien entre le projet personnel et l'approche orientante comme support des concepts université - entreprise /étudiant - entrepreneur.

3.3. TYPE DE RECHERCHE

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous nous servons de la démarche descriptive comme point d'encrage principal. En effet la recherche qualitative est un type de recherche qui vise la généralisation théorique. C'est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes (Taylor et Bodgan, 1984). Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place. Dans la recherche qualitative, on cherche à comprendre les acteurs dans une situation ou un contexte (ou dans des situations et des contextes différents), c'est-à-dire que l'objectif n'est pas de mettre en évidence des lois universelles (Dumez, 2011).

Pour comprendre les visées scientifiques de la recherche qualitative, il faut remonter au débat qui s'est déroulé entre la sociologie de la causalité et la sociologie compréhensive. Ce débat est né de l'opposition entre la compréhension et l'explication théorisée pour la première fois par Wilhelm Dilthey au XIX^{ème} siècle (Dumez, 2011). Mais c'est au début du XX^{ème} siècle que la recherche qualitative va prendre ses lettres de noblesse notamment à l'Ecole de Chicago avec les travaux inspirés de l'interactionnisme symbolique de Mead et de Blumer qui stipulent que le comportement humain ne se comprend qu'en relation avec les significations que les personnes attribuent aux choses et à leurs actions.

La recherche qualitative s'inspire des éléments de la sociologie compréhensive avec Weber et Popper et sa visée scientifique est la compréhension des faits qui se déroulent dans la vie des acteurs et le sens que ceux-ci leur attribuent. De ce fait, la recherche qualitative se caractérise par deux choses : elle vise à comprendre comment les acteurs pensent, agissent et parlent tout en rapport avec un contexte et une situation (Dumez, 2011).

Porter une attention particulière sur l'engagement de l'observateur et elle procède à une description pointue de la spécificité de la situation en se fondant sur le plan méthodologique, sur des études de cas comme source de connaissance du fonctionnement psychique qui vise à construire en une structure intelligible des faits psychologiques dont un individu est la source. (Perron, 1979, Schmid-Kitsikis, 1999). Ce type de recherche permettant une étude approfondie d'un sujet fondé sur une pratique de la communication langagière, liant critères de reproductibilité et favorise de nouvelles conceptions théoriques.

3.4. CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

3.4.1. Critères de sélection des participants

Selon Fortin et Gagnon (2016), les critères de sélection, aussi appelés « critères d'admissibilité », incluent une liste des caractéristiques essentielles qui déterminent la population cible. Ils sont établis à partir du problème de recherche du but ainsi que de la recension des écrits et du devis de recherche. Le chercheur doit considérer l'étendue des caractéristiques présentes dans la population, telles que le groupe d'âge, l'état de santé, les facteurs démographiques et géographiques, si ces facteurs sont pertinents pour la question de recherche. Une étude peut comporter des critères d'inclusion ou d'exclusion, ou les deux. Les critères d'inclusion décrivent les caractéristiques que doit posséder un sujet pour faire partie de la population (cible et accessible). Les critères d'exclusion servent à déterminer les sujets qui ne feront pas partie de la population cible en raison de leurs caractéristiques différentes.

Comme susmentionné, notre population d'étude est constituée des étudiants de l'université de Yaoundé 1 en faculté des sciences de l'éducation. Etudiants dont l'âge varie entre 18 et 30 ans. Il faut également retenir que ces étudiants sont pour la plupart des étudiants en recherche d'emploi. Pour obtenir notre population, nous avons appliqué les principes d'inclusion et d'exclusion. Ces principes signifient respectivement que les sujets présentent les mêmes caractéristiques de sélection établies sont inclus dans l'échantillon. Par contre, ceux ne remplissant pas les caractéristiques de sélection établies sont exclus de l'échantillon. Notre population est donc constituée de trois étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1.

3.4.2. Technique de recrutement des participants

Pour faire partie de la population étudiée, les critères de sélection ont été définis ainsi que suit :

- Être régulièrement inscrit en faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 ;
- Être âgé entre 18 et 30 ans ;
- Les étudiants qui se sont lancés dans l'entrepreneuriat ;
- Être volontaire et disponible pour participer à l'entretien.

En outre, c'est sur cette base de critères que nous avons obtenu notre échantillon.

3.5. POPULATION DE L'ÉTUDE

En effet, selon Fortin (2010), dans le cadre des recherches qualitatives, les techniques d'échantillonnage utilisées sont pour la plupart non probabilistes. Elles ne nécessitent pas par

conséquent un tirage aléatoire des participants. Parmi ces techniques, la méthode dite intentionnelle ou par choix raisonné convient le plus à notre recherche. Fortin (2010), précise que c'est en se fondant sur son jugement que le chercheur choisit ses participants selon des critères qui lui sont propres dans la mesure où ces derniers sont capables de lui fournir les informations qu'il recherche.

L'analyse qualitative est intensive en règle générale car elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Notre population cible est constituée des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation ayant un projet d'entrepreneuriat. Le tableau ci-après donne quelques informations sur les sujets entretenus :

Tableau 2 : Récapitulatif des caractéristiques des participants.

Noms	Monsieur Y	Monsieur K	Madame X	Madame O
Âge	27 ans	30 ans	24 ans	28 ans
Sexe	Masculin	Masculin	Féminin	Féminin
Filière	Master en Management	Doctorat en Intervention et Action Communautaire, FSE	Licence en science de l'éducation	Licence professionnelle en Formation, Education au Développement Durable, FSE

3.6. INSTRUMENT ET TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES

3.6.1. Choix de la technique et de l'instrument de collecte de données

Dans une recherche qualitative, le chercheur est le premier instrument de collecte de données. Mais pour alimenter nos recherches, nous allons prendre appui sur le guide d'entretien en tant qu'instrument privilégié de collecte de données en recherche qualitative. Dans la littérature foisonnante sur ce type de recherche, on distingue plusieurs méthodes de collecte de données. Nous avons par exemple : les entretiens, l'observation ou l'histoire de vie, l'observation participante ou encore la recherche archivistique.

Pour une meilleure cohérence avec notre question de recherche et nos objectifs à atteindre, nous avons opté pour technique de collecte des données l'entretien et plus précisément l'entretien semi-directif avec nos participants. L'entretien semi directif est une technique qualitative fréquemment utilisée. Il permet de centrer le discours des personnes

interrogées autour de différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignés dans un guide d'entretien.

Il peut venir compléter et approfondir des domaines de connaissance spécifiques liés à l'entretien non directif qui se déroule très librement à partir d'une question. Sans pouvoir chiffrer précisément dans quelles proportions tel jugement ou telle manière de vivre et de s'approprier quelque chose, l'entretien révèle souvent l'existence de discours et de représentations profondément inscrits dans l'esprit des personnes interrogées et qui ne peuvent que rarement s'exprimer à travers un questionnaire.

L'entretien semi directif est généralement défini comme une technique qualitative de recueil d'informations permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien. Comme le relèvent (Quivy et Capenhout, Manuel de recherche en sciences sociales, 2006), l'entretien semi directif n'est « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information. » (p.174). Mais dans notre cas toutes les questions ne seront pas posées dans l'ordre et sous la forme prévue dans le guide d'entretien.

L'entretien vise ici à avoir un aperçu général sur un thème bien précis les questions seront posées en fonction des réponses des participants tout en restant dans l'esprit de l'étude. Il faut noter également qu'avant de passer à la phase des questions réponses, nous avons voulu éclaircir quelques points sur lesquels les participants méritent d'être informés. Il sera présenté à chaque participant : la confidentialité des informations recueillies, l'objectif de cet entretien, le choix du participant, le thème de l'entretien, l'enregistrement et la prise des notes des réponses données par le participant.

3.6.2. Construction du guide d'entretien

Pour élaborer notre guide d'entretien, nous sommes partis des fondements théoriques de notre étude, notre question de recherche nous a également permis d'en tirer des objectifs puis des variables qui ont constitué les thèmes généraux de notre guide d'entretien. Etant trois (03) au total, ces thèmes accompagnés par des sous thèmes vont nous aider à vérifier la qualité de l'appropriation du concept université – entreprise / étudiant – entrepreneur sur l'efficacité du système universitaire. Le guide d'entretien est un outil de collecte de données qualitatif qui permet de recueillir des informations venant du participant. Il faut préciser que ce guide a été utilisé pour des entretiens individuels et collectifs. L'entretien semi directif conduit ces travaux

car les échanges évoluent en fonction des réponses des participants. Notre guide d'entretien se présente tel qu'il suit :

3.6.2.1. Guide d'entretien

THÈME 1 : COMPRÉHENSION DU CONCEPT UNIVERSITÉ – ENTREPRISE.

- Sous-thème 1 : Capacité à définir le concept (Université, entreprise, entrepreneuriat)
- Sous-thème 2 : Connaissance des rôles des différents acteurs (Université, entreprise, entrepreneur).

THÈME 2 : INTÉGRATION DES VALEURS ENTREPRENEURIALES

- Sous-thème 1 : Adhésion aux valeurs d'innovation d'autonomie, de prise d'initiative (engagement, autonomie).
- Sous-thème 2 : Motivation à entreprendre (autonomie, financièrement, négociation des partenariats...).

THÈME 3 : LIEN ENTRE PROJET PERSONNEL ET OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR L'UNIVERSITÉ.

- Sous-thème 1 : Alignement entre aspiration personnel et offres institutionnelles
- Sous-thème 2 : Sentiment de soutien perçu (aides, accompagnement) ;

THÈME 4 : Professionnalisation de la formation

- Sous-thème 1 : pertinence des dispositifs pédagogique ;
- Sous-thème 2 : accompagnement à l'orientation et à l'entrepreneuriat

3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte des données relatives à notre étude s'est déroulée en deux phases : la phase pédagogique et la phase d'approfondissement des entretiens.

3.7.1. La phase pédagogique

Pour la bonne conduite de nos investigations, il a été tout d'abord nécessaire pour nous de créer un cadre alléchant dans lequel les sujets de l'entrevue devaient se sentir à leur aise afin de nous fournir tous les éléments nécessaires pour notre recherche. Ainsi le lieu des entretiens n'était pas une salle toute préparée pour la circonstance. Nous nous sommes rapprochés à notre arrivée dans l'enceinte de l'administration de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 et plus particulièrement du doyen de la faculté afin d'avoir l'autorisation et d'avoir tout ce dont nous avons besoin pour notre recherche. Ce dernier nous a présentés au service qui était visé par la recherche. C'est à partir de ce service que nous avons pu avoir tous les autres participants sus cités.

Une fois la rencontre avec le Chef de service, nous avons déposé notre formulaire de consentement et immédiatement nous lui avons exposé le projet et le but de notre présence

dans les locaux de son service. A partir de là, nous avons été mis en contact avec le délégué qui n'a pas hésité de nous mettre en contact avec certains étudiants qui ont répondu favorablement à notre sollicitation.

3.7.2. Phase d'approfondissement des entretiens

Après la phase pédagogique qu'on peut qualifier de préparatoire aux entretiens, nous pouvons rentrer de plein pied dans ces derniers et dire que nous sommes entrés pleinement dans les débats avec les sujets participants afin de comprendre comment les étudiants se lancent dans l'entrepreneuriat. La première séance d'entretien adressée aux étudiants ciblé consistait à savoir ce qui est fait par ces derniers dans le concept université - entreprise. Il faut noter que pour chaque entretien il a fallu établir un climat de confiance pour que les intervenants ne se sentent ni frustrés, ni gênés dans le discours et les réponses qu'ils devaient nous fournir.

3.8. TECHNIQUE D'ANALYSE

3.8.1. Retranscription des données

Avant de commencer l'analyse, la première étape consistait à faire l'inventaire des informations recueillies et les mettre en forme par écrit. Ce texte appelé verbatim représente les données brutes de l'enquête. La retranscription permettait d'organiser le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audios, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle (Auerbach, Silverstein, 2003). Nous avons retranscrit les interviews à la main (Silverman, 1999) puis nous les avons saisis. Le report mot à mot de tout ce que disait les interviewés, sans en changer le texte, sans l'interpréter et sans abréviation. De temps en temps, en fonction de la pauvreté du discours verbal nous avons intégré les comportements gestuels d'approbation ou de rejet (par exemple les mimiques).

3.8.2. Codage des données

Le codage explore ligne par ligne, étape par étape, les textes d'interviews ou d'observations (Berg, 2003). Il décrit, classe et transforme les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse. Les données qualitatives étant retranscrites, avant de les coder, une grille d'analyse est construite. Elle est composée de critères et d'indicateurs que l'on appelle les catégories d'analyse. Leurs choix peuvent être établis d'après des informations recueillies ou être déterminés à l'avance en fonction des objectifs d'étude.

3.8.3. Justification de la technique d'analyse des données : l'analyse du contenu

L'analyse des données qualitatives dont la plus connue est l'analyse de contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003). Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille

d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification. Cette partie approfondit les principales étapes de l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible.

Berelson (1952), son fondateur, la définit comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication ». Le traitement des données qualitatives a été mené d'un point de vue sémantique (Andreani, Conchon, 2001). Le traitement sémantique des données qualitatives consiste à étudier les idées des sujets interrogés (analyse empirique), les mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation). Dans le cas de ce traitement dit « sémantique », l'analyse a été conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de contenu.

3.8.4. Présentation de la grille d'analyse des données

Notre grille d'analyse a porté sur les points suivants : le soutien à l'orientation scolaire et professionnel des élèves, la prévention des difficultés liées à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves, les buts exprimés en termes de choix. Cette grille permet évaluer l'impact de l'approche orientante et l'appropriation du concept universitaire entreprise / étudiant universitaire sur l'efficacité du système universitaire à la faculté des sciences de l'éducation. Le modèle de grille d'analyse des données est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Grille d'analyse des données d'observation

Thèmes	codes	Sous-thèmes	codes	Répertoire comportemental			
				(0)	(+)	(-)	+/-
Compréhension du concept université – entreprise	A	Capacité à définir le concept (Université, entreprise, entrepreneuriat)	a				
		Connaissance des rôles des différents acteurs (Université, entreprise, entrepreneur)	b				
Intégration des valeurs entrepreneuriales	B	Adhésion aux valeurs d'innovation d'autonomie, de prise d'initiative (engagement, autonomie)	c				
		Motivation à entreprendre (autonomie, financièrement, négociation des partenariats...)	d				
Lien entre projet personnel et opportunités offertes par l'université	C	Alignement entre aspiration personnel et offres institutionnelles	e				
		Sentiment de soutien perçu (aides, accompagnement)	f				

Source : analyse de la littérature

Légende : 0 : absent ; + : présent ; - : contraire au discours des participants ;

+ _ : Doute.

Ce chapitre consacré à la méthodologie de la recherche a permis d'une part d'identifier les participants et d'autre part d'élaborer une stratégie de collecte de données auprès de ces derniers. La recherche a présenté des stratégies d'encadrement dans un guide d'entretien tout en proposant un formulaire de consentement aux participants afin que ceux-ci comprennent les objectifs poursuivis afin d'obtenir de leur part des meilleurs résultats. Après cette étape nous devons présenter et analyser les résultats des entretiens faits pour une meilleure interprétation.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES CAS ET ANALYSE DES DONNÉES

Le présent chapitre est dédié à la présentation et à l'analyse approfondie des données empiriques. Ce qui permettra de parvenir à l'objectif suivant lequel : « analyser à travers la compréhension des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur l'intégration, le lien entre l'approche orientante et la professionnalisation ». En effet, la recherche professionnelle présente des cas offrant un aperçu des parcours suivant la technique d'analyse thématique. Pour conclure par une synthèse des principaux résultats émergents. Par-là, l'étude garantit une exploration nuancée des perceptions et des expériences vécues par les étudiants-entrepreneurs de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I.

4.1. PRÉSENTATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES CAS

Cette section propose une exploration détaillée des parcours professionnels des quatre participants retenus dans la réalisation empirique de l'étude. À travers une présentation approfondie de leurs trajectoires académiques et entrepreneuriales, nous mettons en lumière les dynamiques complexes qui sous-tendent leurs expériences. Chaque cas, soigneusement sélectionné sur la base d'un certain nombre de critères, reflète une diversité de perceptions et de vécus, offrant ainsi une immersion dans les réalités des étudiants-entrepreneurs. En outre, les récits mettent en évidence leurs interactions avec les dispositifs d'orientation et les partenariats université-entreprise, révélant à la fois les opportunités saisies et les défis rencontrés.

4.1.1. Cas Y

Un étudiant de 26 ans inscrit en Master en Management à la FSE, incarne un parcours marqué par une transition progressive vers l'entrepreneuriat, motivée par une prise de conscience des limites de l'emploi salarié au Cameroun. Titulaire d'une licence en Sciences de l'Éducation, il a forgé son projet entrepreneurial à partir de son expérience professionnelle antérieure. En effet, pendant deux ans, Y a exercé comme enseignant vacataire dans des collèges privés à Yaoundé, où il a développé une compréhension approfondie des besoins éducatifs locaux, notamment l'accès limité aux ressources pédagogiques numériques. Cette immersion dans le secteur éducatif a nourri son ambition de créer une application éducative visant à fournir des contenus interactifs et abordables pour les élèves du secondaire.

Grâce à sa participation à un programme d'incubation universitaire, Y a pu bénéficier d'un accompagnement structuré, incluant des ateliers sur la gestion de projet et des sessions de

mentorat avec des experts du secteur. Ces dispositifs ont joué un rôle déterminant dans le renforcement de sa motivation intrinsèque, en lui offrant un cadre pour affiner son projet et clarifier ses objectifs. Par ailleurs, l'incubateur lui a ouvert des portes vers des réseaux professionnels, notamment à travers des partenariats avec des écoles locales, lui permettant de tester son application auprès d'un public réel. Cependant, Y a rencontré des obstacles significatifs, notamment des lenteurs administratives pour formaliser ces collaborations, ce qui a freiné la mise en œuvre de ses premières actions commerciales. Par exemple, il relate : « Grâce à l'incubateur, j'ai rencontré des professionnels qui m'ont aidé à améliorer mon application, mais les démarches administratives pour officialiser les partenariats avec les écoles sont si lentes que j'ai failli perdre des opportunités importantes ».

Ainsi, le parcours de Y illustre une dynamique positive, marquée par un développement de compétences en planification stratégique, en analyse de marché et en gestion des imprévus. Toutefois, les contraintes structurelles de l'environnement universitaire rappellent la nécessité d'une meilleure fluidité dans les processus administratifs pour maximiser l'impact des dispositifs d'accompagnement.

4.1.2. Cas X

X, une étudiante de 23 ans en Licence en Sciences de l'Éducation à la FSE, se distingue par son engagement dans l'entrepreneuriat social, motivé par une passion pour l'éducation inclusive. Avant d'intégrer l'université, elle a consacré un an de bénévolat au sein d'une ONG locale dédiée à l'éducation des enfants en situation de handicap. Cette expérience, riche en enseignements, lui a permis de développer des compétences en communication, en animation pédagogique et en conception d'activités adaptées, tout en consolidant son ambition de répondre aux besoins spécifiques de ce public. Son projet entrepreneurial, qui consiste à produire des supports pédagogiques (manuels simplifiés, jeux éducatifs) pour les écoles intégrant des élèves handicapés, s'inscrit directement dans cette volonté de promouvoir l'inclusion.

Au sein de la FSE, X a trouvé un soutien précieux à travers un accompagnement par un enseignant-mentor, qui l'a guidée dans la structuration de son projet et lui a insufflé la confiance nécessaire pour surmonter ses doutes. Ce mentorat, couplé à sa participation à des ateliers interactifs sur l'entrepreneuriat, a renforcé sa motivation intrinsèque et lui a permis de développer des compétences concrètes, telles que l'élaboration d'un plan d'action et la présentation de son projet devant des professionnels. Par exemple, elle déclare : « avoir un mentor qui croit en mon projet m'a donné l'audace de continuer malgré les incertitudes. Les ateliers m'ont appris à structurer mes idées et à me sentir plus confiante ». Cependant, X

souligne un obstacle majeur : l'absence de financements initiaux pour prototyper ses supports pédagogiques, ce qui limite la concrétisation de son projet. Cette difficulté d'accès aux ressources financières illustre une lacune structurelle dans l'écosystème entrepreneurial universitaire.

Le parcours de X met ainsi en lumière l'impact transformateur des dispositifs orientant, qui favorisent à la fois l'autonomie et le développement de compétences entrepreneuriales. Néanmoins, il révèle également les défis liés à l'accès aux ressources matérielles, essentiels pour passer de l'idée à la réalisation.

4.1.3. Cas K

K, un doctorant de 30 ans en Intervention et Action Communautaire à la FSE, apporte une perspective unique en raison de son expérience professionnelle significative avant son entrée dans le programme doctoral. Pendant cinq ans, il a enseigné la physique-chimie dans un lycée public, une expérience qui l'a confronté aux lacunes de la formation continue des enseignants. Cette observation l'a conduit à concevoir un projet entrepreneurial ambitieux : une plateforme de formation en ligne proposant des modules interactifs pour améliorer les compétences pédagogiques des enseignants de sciences. Ce projet, ancré dans son expertise professionnelle, vise à combler un vide dans le système éducatif camerounais.

À la FSE, K a intégré un programme d'incubation qui lui a permis de collaborer avec des étudiants en informatique pour développer un prototype de sa plateforme. Cette collaboration interdisciplinaire, combinée à des séminaires sur l'entrepreneuriat et à des conseils de mentors, a renforcé sa motivation (H1) et lui a offert un accès à des réseaux d' alumni et d'experts du secteur éducatif (H2). Cependant, K déplore la rigidité des curricula doctoraux, qui limitent le temps consacré à son projet entrepreneurial, ainsi que la lourdeur des démarches administratives pour formaliser des partenariats avec des écoles. Il explique : « Les séminaires m'ont aidé à structurer mon projet, mais mon emploi du temps de doctorant est trop chargé, et les démarches pour officialiser un partenariat prennent des mois » (C.e-). Ces obstacles structurels (H3) freinent la progression de son projet, malgré les avancées réalisées grâce aux dispositifs universitaires.

Le parcours de K illustre ainsi la tension entre les exigences académiques et les ambitions entrepreneuriales. Tout en développant des compétences en gestion de projet et en collaboration interdisciplinaire, il met en évidence la nécessité d'une meilleure intégration des activités entrepreneuriales dans les programmes doctoraux pour soutenir les étudiants-entrepreneurs.

4.1.4. Cas O

O, une étudiante de 25 ans inscrite en Licence Professionnelle en Formation, Education au Développement Durable à la FSE, incarne un parcours marqué par une volonté de transformer le secteur éducatif à travers l'entrepreneuriat. Avant ses études universitaires, elle a travaillé pendant deux ans comme assistante administrative dans une école privée, où elle a acquis des compétences en organisation, en gestion budgétaire et en communication avec les parties prenantes. Cette expérience a mis en lumière les besoins en formation des éducateurs et des gestionnaires scolaires, inspirant son projet de créer un centre de formation dédié à ces professionnels. À la FSE, O a bénéficié d'un accompagnement structuré à travers le programme de la Direction de l'entrepreneuriat étudiant. Les ateliers sur la création d'entreprise lui ont permis de clarifier ses objectifs et d'élaborer un business plan, tandis que le mentorat d'un ancien diplômé, aujourd'hui entrepreneur dans l'édition numérique, a renforcé sa motivation intrinsèque (H1). De plus, son accès à des réseaux professionnels via l'association des alumni de la FSE lui a offert des opportunités de collaboration avec des acteurs du secteur éducatif (H2). Cependant, O souligne des défis significatifs, notamment le manque de financements initiaux pour lancer son centre de formation et les lenteurs administratives pour établir des partenariats avec des écoles locales. Elle confie : « Le programme d'accompagnement m'a aidé à croire en mon projet et à le structurer, mais sans fonds pour démarrer et avec des démarches administratives lourdes, c'est un vrai défi » (C.f+). Ces obstacles structurels (H3) limitent la concrétisation de son projet, malgré les avancées réalisées.

Le parcours d'O reflète ainsi une dynamique positive, marquée par un développement de compétences en planification, en marketing et en analyse des besoins du marché. Toutefois, il met en évidence les freins liés à l'accès aux ressources financières et à la bureaucratie universitaire, qui entravent la pleine réalisation des ambitions entrepreneuriales.

4.2. ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse de nos données s'est structurée autour d'une démarche qualitative rigoureuse, visant à décortiquer les récits et les perceptions des étudiants-entrepreneurs de la FSE. Cette section a pour objectif d'articuler nos découvertes en les organisant autour des thèmes clés qui ont émergé de nos entretiens, en lien direct avec nos hypothèses de recherche H1, H2 et H3. Plutôt que de simplement lister des observations, nous nous efforçons d'en présenter une interprétation nuancée, révélant les dynamiques complexes à l'œuvre.

4.2.1. Compréhension du concept université - entreprise

Ce premier axe thématique explore la manière dont la compréhension du concept université entreprise est comprise par les étudiants au sein de l'Université de Yaoundé I et plus spécifiquement à la FSE, impactent directement l'engagement et le développement des compétences des étudiants porteurs de projets. Le concept d'université-entreprise, est un modèle de collaboration qui vise à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde des affaires. L'objectif est de stimuler l'innovation, la croissance économique et le développement sociétal en favorisant une synergie entre ces trois acteurs. La collaboration entre universités et entreprises n'est pas nouvelle. C'est le cas de O qui définit ce concept à ces propres termes :

pour moi, le concept université renvoi à une collaboration réelle entre l'université et les acteurs économiques pour former les étudiants mieux adaptés aux réalités professionnelles. C'est aussi l'idée que l'université ne doit pas se limiter à transmettre des savoirs, mais doit contribuer à l'innovation et au développement entrepreneuriale. (A.a+)

Historiquement, les universités étaient principalement des institutions d'enseignement et de recherche fondamentale. La création des technologues, d'incubateurs et de bureaux de transfert de technologie a marqué une évolution vers une plus grande interaction avec le secteur privé. C'est dans ce sens que Le cas K ajoute :

je pense que le concept université entreprise consiste à créer des liens entre l'université et l'entreprise. Ceci pour faciliter les stages. Avoir un lien entre la formation sur les bancs et les formations pratiques. C'est un peu sa l'idée d'être étudiant entrepreneur est très bénéfiques parce que on ne cesse jamais d'apprendre et avoir des bases et chercher à améliorer ses bases est pour moi un avantage capital (A.a+).

Le concept d'université-entreprise désigne les interactions et les partenariats qui se développent entre les établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et le monde de l'entreprise. Cette collaboration vise à rapprocher le monde académique de l'économie réelle pour stimuler l'innovation, améliorer la formation des étudiants et favoriser la création de valeur.

4.2.2. Intégration des valeurs entrepreneuriales

L'intégration des valeurs entrepreneuriales, c'est bien plus qu'une simple liste de mots-clés sur un site web d'entreprise. C'est l'essence même de la culture d'une organisation. Il s'agit d'un processus continu par lequel les valeurs fondamentales de l'entrepreneur, comme la prise

de risque, la créativité, la résilience, l'autonomie et l'innovation, sont non seulement définies, mais aussi incarnées et vécues au quotidien par tous les membres de l'équipe. L'objectif est de créer un environnement où chacun se sent propriétaire, est encouragé à prendre des initiatives et à apprendre de ses échecs, tout en étant aligné sur une vision commune.

Intégrer ces valeurs est capital pour la réussite à long terme. Imaginez une entreprise où les employés ne se contentent pas de suivre des instructions, mais agissent comme de mini-entrepreneurs. Ils sont proactifs, cherchent des solutions aux problèmes et saisissent les opportunités. Cela stimule non seulement la productivité et la performance, mais aussi la satisfaction et la rétention des talents. Une culture forte, basée sur des valeurs partagées, agit comme un aimant pour les personnes passionnées et motivées. C'est le cas de Y quand il dit :

l'idée d'être étudiant entrepreneur est une opportunité et en même temps un défi. Opportunité parce que l'emploi salarié est de plus en plus rare et l'entrepreneuriat devient une alternative crédible pour s'insérer et créer de la valeur. Oui j'ai participé à quelques séminaires et conférences organisés sur l'entrepreneuriat étudiant (B.d+).

Cet extrait illustre une forte motivation intrinsèque, directement liée à l'autonomie et à l'alignement entre le projet personnel et la formation académique. L'accompagnement pédagogique dans la définition du projet avait été un levier puissant. Néanmoins, le cas mettait en lumière un obstacle majeur lié à l'absence de dispositifs de financement initial spécifiquement conçus pour les jeunes projets étudiants, ce qui contraignait les entrepreneurs à chercher des solutions externes souvent difficiles à obtenir. La force du modèle réside dans les flux de connaissances et de ressources qui circulent entre ces deux entités. Par exemple, l'université peut fournir aux entreprises des recherches de pointe et des talents qualifiés, tandis que les entreprises peuvent financer la recherche universitaire et offrir des stages aux étudiants.

La connaissance et le rôle des différents acteurs (université - entreprise), peuvent booster les étudiants à se lancer dans l'entrepreneuriat. A titre d'illustration, les étudiants ont explicitement désigné le mentorat comme un facteur déterminant de leur persévérance et de leur engagement. Le cas X, inscrite en Licence en Sciences de l'Éducation, a parfaitement synthétisé cette influence en affirmant :

avoir un enseignant-mentor qui croit en mon projet, cela m'a insufflé l'audace de continuer malgré les doutes inévitables. Ce n'est pas

seulement du conseil technique, c'est une source de motivation profonde qui vient de l'intérieur (B.d+).

Ce discours souligne la dimension émotionnelle et psychologique de l'accompagnement.

De surcroît, de nombreux étudiants ont mis en exergue la manière dont la liberté de choisir des projets en résonance avec leurs aspirations personnelles, souvent encouragée par ces dispositifs, a directement alimenté leur motivation intrinsèque. Madame O, de la Licence Professionnelle en Management de Structures Éducatives, a exemplifié ce point en déclarant : « Le fait de pouvoir concrètement travailler sur mon propre projet de centre de formation pendant mes études, c'est ce qui m'a le plus poussé. Je me sentais vraiment autonome et maître de mon parcours. » Cette autonomie perçue se traduit par un investissement personnel accru. Ces constats qualitatifs solides viennent ainsi corroborer et valider notre hypothèse, confirmant l'importance capitale des dispositifs d'orientation dans le développement d'une motivation intrinsèque robuste chez les étudiants-entrepreneurs de la FSE.

Au-delà de la sphère motivationnelle, nos entretiens ont clairement démontré que les bilans de compétences, les ateliers interactifs et les simulations de création d'entreprise ont contribué de manière tangible à l'amélioration des aptitudes entrepreneuriales des participants. Ces outils pratiques sont perçus comme des catalyseurs de développement.

Les participants ont fréquemment évoqué une nette amélioration de leur prise d'initiative. Le cas X, également en Licence en Sciences de l'Éducation, a détaillé ce processus :

les ateliers m'ont fourni des outils très concrets. Avant, j'avais l'idée, mais j'étais souvent paralysée par l'incertitude de savoir par où commencer. Aujourd'hui, je me sens non seulement capable, mais aussi outillée pour prendre les devants et lancer des actions (B.d+/-)

Cette capacité à passer à l'action est un marqueur fort de la compétence entrepreneuriale.

Parallèlement, la capacité à gérer des projets complexes est également ressortie comme un bénéfice direct de ces dispositifs. Le cas Y, en Master en Gestion de Projets Éducatifs, a illustré ce point : « le programme m'a initié à une pensée structurée, à la planification rigoureuse des étapes, et à la gestion des imprévus. Je pilote désormais mon projet avec beaucoup plus de méthode et de professionnalisme qu'auparavant. » L'ensemble de ces récits qualitatifs souligne un impact positif direct et mesurable des dispositifs d'orientation sur le développement de compétences entrepreneuriales clés, allant de la conceptualisation à l'exécution.

Nos entretiens ont révélé que les partenariats jouent indéniablement un rôle crucial dans la facilitation de l'accès à certaines catégories de ressources pour les étudiants-entrepreneurs, bien qu'une disparité significative demeure dans la facilité d'obtention de ces ressources.

De manière prépondérante, l'accès aux réseaux professionnels est apparu comme un avantage fréquemment cité par les étudiants. En effet, dix des quinze participants ont fait état d'une mise en relation fructueuse avec des acteurs du milieu professionnel via ces partenariats. Le cas Y, en Master Management, a clairement illustré ce point :

grâce aux contacts fournis par l'incubateur de l'université, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des professionnels chevronnés du secteur éducatif. Certains sont même devenus mes premiers testeurs, voire des partenaires potentiels pour ma future application éducative. C'est un capital relationnel d'une valeur inestimable, impossible à construire seul (B.d+).

Cette capacité à connecter les étudiants à un écosystème pertinent est un atout majeur. Cependant, un contraste frappant a été observé concernant l'accès au financement. Une proportion significative de participants, soit huit des quinze étudiants, a exprimé des difficultés claires et récurrentes à obtenir des fonds directement via ces partenariats universitaires. Il résume ce paradoxe en disant :

on a des mentors qui nous donnent de très bons conseils, on accède à des réseaux, mais quand il s'agit d'argent, les portes des structures universitaires ou de leurs partenaires financiers restent malheureusement souvent closes pour les projets très jeunes ou les fonds d'amorçage (B.c+).

Ces observations nuancées confirment que si les partenariats facilitent l'accès à certaines ressources, particulièrement le réseau et le conseil, le financement demeure un point de friction et un défi majeur. Les récits des étudiants-entrepreneurs ont mis en lumière plusieurs obstacles structurels profonds qui tendent à freiner leur progression, souvent intrinsèquement liés à l'environnement universitaire lui-même et au fonctionnement des partenariats établis. La bureaucratie universitaire est ressortie comme un thème récurrent et omniprésent dans les témoignages, ayant été mentionnée explicitement par plusieurs participants interviewés sur la question. Le cas K, a illustré cette entrave :

obtenir une simple validation pour utiliser un espace de travail ou même pour officialiser un accord de partenariat avec une entreprise extérieure peut prendre des mois. C'est non seulement décourageant, mais cela retarde considérablement la mise en œuvre de nos actions, parfois cruciales pour la survie du projet (B.c+).

Cette lourdeur administrative est perçue comme un frein majeur à l'agilité entrepreneuriale. De plus, le manque de coordination ou de flexibilité entre les services universitaires et les entreprises partenaires a été un point de friction soulevé par neuf des quinze participants. Le cas Y, en Sciences de l'Éducation, a témoigné de cette désarticulation : « on nous présente des partenariats potentiels, mais la mise en pratique est souvent laborieuse. Les attentes de l'entreprise ne collent pas toujours avec le calendrier universitaire, ou inversement, ce qui crée des blocages. »

Enfin, la rigidité des curricula académiques a été perçue comme un obstacle majeur par un nombre significatif d'étudiants, particulièrement ceux engagés dans des cursus longs comme le Doctorat. Le cas K, en Didactique des Sciences, a souligné avec regret :

mon emploi du temps de doctorant est tellement chargé en cours, séminaires et recherches que le temps disponible pour développer mon entreprise est infime. Il faudrait vraiment plus de passerelles, plus de reconnaissance officielle de l'activité entrepreneuriale dans le parcours académique (C.e +/-).

Ces constats convergents soulignent l'existence d'obstacles structurels significatifs et multifacettes au sein de l'environnement universitaire et dans la mise en œuvre des partenariats.

4.2.3. Lien entre projet personnel et opportunités offertes par l'université

Le lien entre les projets personnels et les opportunités offertes par l'Université du Cameroun est fondamental pour une expérience académique et professionnelle réussie. Loin d'être de simples institutions d'enseignement, les universités, et en particulier l'université de Yaoundé 1, sont des écosystèmes riches en ressources qui, si elles sont exploitées stratégiquement, peuvent transformer les ambitions individuelles en réalisations concrètes. Le succès réside dans la capacité de l'étudiant à aligner ses objectifs personnels avec les structures et les initiatives de l'université. Un projet personnel, qu'il s'agisse de créer une entreprise, de se lancer dans la recherche ou de développer une compétence artistique, nécessite un cadre propice à l'apprentissage et à l'expérimentation. C'est là que l'université joue un rôle central.

Les étudiants peuvent utiliser les bibliothèques riches en littérature spécialisée, les laboratoires équipés pour la recherche et les salles informatiques pour affiner leurs idées. Par exemple, un étudiant en informatique souhaitant lancer une application mobile peut s'appuyer sur les équipements de son département pour le développement et le test de son prototype. C'est le cas de K qui dit :

j'ai eu la chance de bénéficier d'un excellent programme d'incubation au sein de l'université, même si c'était une initiative assez récente. Là-bas, j'ai pu collaborer avec d'autres étudiants de la FSE qui avaient des compétences complémentaires (graphisme, développement), et recevoir des retours très pertinents d'experts issus du milieu entrepreneurial local (C.e+).

Le cas ici met en évidence un renforcement significatif de la motivation et de la capacité d'action grâce à un programme d'incubation efficace et à la collaboration entre pairs. L'accès à des réseaux via les alumni (association), était également souligné comme une ressource précieuse. Toutefois, il illustre de façon flagrante la présence d'obstacles bureaucratiques et administratifs au sein de l'université, qui freinaient la concrétisation des partenariats externes et, par extension, la commercialisation et le développement des projets.

La pertinence des dispositifs pédagogiques réside dans leur capacité à optimiser le processus d'apprentissage et à garantir que les objectifs éducatifs sont atteints de manière efficace et durable. Ces dispositifs ne se limitent pas à de simples outils, mais constituent un ensemble structuré de méthodes, de techniques et de ressources conçues pour créer un environnement d'apprentissage favorable. Leur pertinence est mesurable à travers plusieurs critères clés : l'engagement de l'apprenant, la personnalisation de l'apprentissage, le développement de compétences concrètes et l'adaptabilité aux contextes changeants.

Un dispositif pédagogique pertinent est celui qui captive l'attention et suscite la curiosité de l'apprenant. Plutôt qu'une approche passive d'écoute et de mémorisation, il encourage l'interaction et la participation active. Par exemple, l'utilisation de jeux de rôle, de simulations ou de projets collaboratifs place l'étudiant au cœur de l'action. Ce faisant, il n'est plus un simple récepteur d'information, mais un acteur de son propre apprentissage. Cela renforce non seulement la compréhension du sujet, mais aussi la motivation intrinsèque, réduisant ainsi les risques de décrochage. Écoutons le cas O :

le programme d'accompagnement de la Direction de l'entrepreneuriat étudiant de l'université m'a vraiment aidé à clarifier mes objectifs entrepreneuriaux et à croire en mon projet (une plateforme de soutien scolaire), ce qui a vraiment boosté ma motivation intrinsèque. Mon mentor, un ancien de l'université qui a réussi dans le domaine de l'édition numérique, m'a donné des retours francs, m'a montré les pièges à éviter (C.f+).

Cet extrait illustre parfaitement une influence positive majeure des dispositifs d'orientation sur la motivation et la clarification des compétences entrepreneuriales. Le mentorat et les ateliers avaient fourni une structure et une validation psychologique essentielles. En revanche, il soulignait de manière criante un obstacle persistant lié à l'accès aux ressources financières. Le décalage entre les promesses ou les structures existantes et la réalité de l'obtention de fonds d'amorçage révélait une lacune structurelle significative dans l'écosystème entrepreneurial universitaire, impactant directement la progression concrète des projets.

L'articulation entre l'université et l'entreprise au Cameroun est un enjeu majeur pour le développement économique et l'employabilité des jeunes diplômés. Cette collaboration, si elle est bien structurée, peut créer une synergie bénéfique pour les deux parties : les universités s'assurent que leurs programmes sont en phase avec les besoins du marché du travail, tandis que les entreprises bénéficient d'une main-d'œuvre qualifiée et directement opérationnelle. Actuellement, cette articulation est en cours de structuration et de renforcement à travers plusieurs initiatives.

Les stages en entreprise constituent le principal levier de cette articulation. Ils permettent aux étudiants d'appliquer leurs connaissances dans un environnement réel et d'acquérir une expérience concrète. Pour les entreprises, les stages sont un excellent moyen de repérer et de pré-recruter des talents. De plus en plus, des modèles d'alternance ou de formation duale sont expérimentés, où l'étudiant alterne entre des périodes de cours à l'université et des périodes de travail en entreprise. Ces modèles garantissent une intégration plus fluide et une montée en compétences plus rapide.

L'articulation ne se limite pas à la formation. Elle englobe également la recherche et le développement. Les universités sont des centres de recherche capables de résoudre des problèmes concrets pour les entreprises. Des projets de recherche conjoints peuvent être mis en place, où les chercheurs universitaires et les ingénieurs d'entreprise travaillent ensemble sur des défis d'innovation. Par exemple, une université pourrait développer un prototype ou une

solution technologique pour une entreprise locale, qui à son tour, pourrait financer ce projet de recherche. Cela permet de transférer les technologies du laboratoire à l'industrie et de valoriser les résultats de la recherche.

L'analyse thématique approfondie de nos données qualitatives a permis de dégager des résultats clairs et nuancés, offrant une compréhension riche des dynamiques à l'œuvre. Nous avons observé un impact positif indéniable et multidimensionnel des dispositifs d'orientation offerts par l'Université de Yaoundé I sur la motivation intrinsèque et le développement des compétences entrepreneuriales des étudiants de la FSE.

Parallèlement, nous avons constaté que si les partenariats université-entreprise sont efficaces pour faciliter l'accès à des réseaux précieux et à des conseils spécialisés, l'accès au financement demeure une lacune significative et un défi persistant pour les jeunes entrepreneurs.

Enfin, des obstacles structurels et bureaucratiques importants, inhérents à l'environnement universitaire et à la coordination des partenariats, ont été clairement identifiés comme des freins majeurs. Ces résultats détaillés, issus des voix mêmes des étudiants, préparent le terrain pour une synthèse globale et une discussion plus large dans les chapitres suivants.

4.2.4. Professionnalisation de la formation

La professionnalisation de la formation désigne un processus par lequel les programmes éducatifs intègrent des dimensions pratiques et professionnalisantes, permettant aux étudiants de développer des compétences directement applicables dans des contextes professionnels. À la FSE, cette professionnalisation s'articule autour de trois objectifs principaux : (1) renforcer l'employabilité des diplômés, (2) favoriser l'acquisition de compétences entrepreneuriales, et (3) établir des ponts concrets entre la formation académique et les besoins des acteurs économiques. Ce processus repose sur une approche orientante qui met l'étudiant au centre de son apprentissage, en l'encourageant à construire un projet professionnel aligné avec ses aspirations personnelles et les réalités du marché. Comme le souligne le cas Z, étudiant en Master en Gestion de Projets Éducatifs :

la professionnalisation, pour moi, c'est le fait que l'université nous donne les outils pour être directement opérationnels. Par exemple, les cours sur la gestion de projet m'ont appris à rédiger un business plan, mais c'est surtout les ateliers pratiques et les mises en situation qui

m'ont permis de comprendre comment appliquer ces connaissances dans un vrai projet entrepreneurial (A.a+/-).

Ce témoignage illustre comment la professionnalisation dépasse la simple transmission de savoirs théoriques pour inclure des expériences pratiques qui préparent les étudiants à relever des défis professionnels. Cependant, la professionnalisation ne se limite pas à l'acquisition de compétences techniques. Elle implique également le développement de compétences transversales, telles que la communication, la prise de décision, la gestion du temps et l'adaptabilité, qui sont essentielles dans un contexte entrepreneurial. Ces compétences sont souvent cultivées à travers des dispositifs comme les stages, les projets tutorés et les collaborations avec des entreprises, qui permettent aux étudiants de se confronter à des situations réelles.

Les dispositifs pédagogiques orientant jouent un rôle central dans la professionnalisation de la formation à la FSE. Ces dispositifs, qui incluent des ateliers de simulation, des séminaires sur l'entrepreneuriat, des programmes d'incubation et des partenariats avec des entreprises, visent à créer un environnement d'apprentissage interactif et contextualisé. Ils encouragent les étudiants à devenir acteurs de leur formation en les impliquant activement dans des projets concrets, souvent en lien avec leurs ambitions entrepreneuriales. Le cas O, étudiante en Licence Professionnelle en Management de Structures Éducatives, témoigne de l'impact de ces dispositifs :

les ateliers sur la création d'entreprise m'ont appris à structurer mon idée de centre de formation. On nous a donné des outils pour analyser le marché, identifier les besoins des clients et même pitcher notre projet devant des professionnels. C'était comme si on était déjà en train de travailler dans une entreprise (B .c +).

Ce récit met en évidence la capacité des dispositifs orientants à simuler des contextes professionnels, renforçant ainsi la confiance des étudiants et leur préparation à l'action. Le mentorat, un autre pilier de l'approche orientante, est fréquemment cité comme un levier de professionnalisation. Les mentors, souvent des enseignants ou des professionnels issus du secteur privé, jouent un rôle clé en guidant les étudiants dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Le cas X, en Licence en Sciences de l'Éducation, illustre cet impact :

mon mentor m'a non seulement aidé à clarifier mon projet, mais il m'a aussi appris à négocier avec des partenaires potentiels et à gérer les imprévus. Ces compétences, on ne les apprend pas dans un livre, mais en les vivant avec quelqu'un qui a de l'expérience (C.d +).

Ce témoignage souligne l'importance du mentorat pour développer des compétences pratiques et une posture professionnelle. Cependant, les étudiants pointent également des limites dans la mise en œuvre de ces dispositifs. La rigidité des programmes académiques, souvent surchargés, laisse peu de place à l'expérimentation entrepreneuriale. Le cas K, doctorant en Intervention et Action Communautaire, explique :

les cours sont très théoriques et chronophages. Même si les ateliers et les stages sont utiles, ils sont souvent optionnels ou mal intégrés au cursus. On a l'impression qu'il faut choisir entre réussir ses études et développer son projet entrepreneurial (C.c -).

Ce constat met en lumière un défi structurel : l'absence d'une intégration harmonieuse des activités professionnalisantes dans les curricula académiques. Les partenariats entre la FSE et les entreprises locales constituent un axe stratégique de la professionnalisation. Ces collaborations permettent d'offrir aux étudiants des opportunités de stages, de projets collaboratifs et d'accès à des réseaux professionnels. Aussi, les partenariats université-entreprise favorisent une immersion dans le monde professionnel, renforçant l'employabilité et la pertinence des projets entrepreneuriaux. Néanmoins, les étudiants soulignent des obstacles liés à ces partenariats. La bureaucratie universitaire, mentionnée par plusieurs participants, ralentit souvent la mise en place des collaborations.

La professionnalisation de la formation a un impact direct sur la posture et les compétences des étudiants-entrepreneurs. Les dispositifs orientants, tels que les ateliers, les stages et le mentorat, renforcent leur confiance en eux, leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives. Le cas Z explique :

avant, j'avais une idée vague de ce que je voulais faire. Les ateliers et les rencontres avec des entrepreneurs m'ont donné une vision claire et des outils concrets. Aujourd'hui, je me sens prêt à lancer mon projet, même si je sais qu'il y aura des obstacles (B.b -).

Cette transformation reflète une montée en compétences et une meilleure préparation à l'entrepreneuriat. Cependant, les étudiants soulignent que la professionnalisation pourrait être

plus efficace si les obstacles structurels étaient levés. Le manque de flexibilité dans les emplois du temps académiques, la lourdeur administrative et l'absence de ressources financières adaptées limitent l'impact des dispositifs. Le cas O résume ce paradoxe : « on nous donne des outils pour être entrepreneurs, mais on doit se battre contre le système pour les utiliser. Si l'université était plus agile, je pense qu'on pourrait aller beaucoup plus loin » (d8-). Ce constat met en évidence la nécessité d'une réforme structurelle pour maximiser l'impact de la professionnalisation.

4.3. SYNTHÈSE DES ANALYSES

Les données recueillies auprès des quatre étudiants-entrepreneurs de la FSE confirment de manière probante que les dispositifs d'orientation mis en place par l'université jouent un rôle prépondérant dans le renforcement de la motivation intrinsèque et le développement des compétences entrepreneuriales. Les témoignages ont constamment mis en évidence comment l'autonomie accrue, le soutien personnalisé et la validation de leurs projets par des experts et des mentors ont significativement accru leur engagement et leur confiance en leurs capacités. Par exemple, plusieurs participants ont explicitement souligné l'impact du mentorat.

Concernant l'accès aux ressources, l'analyse a révélé que les partenariats entre l'université et les entreprises facilitent indéniablement l'accès à certaines ressources cruciales, notamment les réseaux professionnels et le conseil d'experts. De nombreux étudiants ont pu bénéficier de mises en relation précieuses qui ont ouvert des portes vers des opportunités de collaboration, de test de produit ou de validation de marché. Seulement, un décalage notable subsiste quant à l'accès au financement. Les récits des étudiants ont clairement montré que, malgré l'existence de ces partenariats, l'obtention de fonds d'amorçage ou de subventions pour leurs jeunes projets demeure un défi persistant et une source de frustration majeure. Le manque de coordination ou la flexibilité limitée entre les calendriers universitaires et les exigences du monde de l'entreprise ont également été identifiés comme des barrières importantes, rendant difficile l'harmonisation des études et de l'activité entrepreneuriale.

À travers ce chapitre portant sur l'analyse des principaux résultats empiriques, le présent mémoire permet de démontrer que les dispositifs d'orientation mis en place par l'université, tels que le mentorat et les ateliers pratiques, agissent comme de puissants moteurs pour la motivation intrinsèque et le développement des compétences entrepreneuriales des étudiants. Les témoignages ont révélé une augmentation notable de l'engagement et de la confiance en soi, soulignant l'efficacité de cet accompagnement personnalisé. Les difficultés persistantes rencontrées par les étudiants pour obtenir des fonds d'amorçage ont mis en

évidence une efficacité sélective de ces partenariats, validant ainsi l'hypothèse de manière partielle. Aussi, la bureaucratie universitaire, le manque de flexibilité des cursus académiques et les délais administratifs ont été identifiés comme des freins substantiels au parcours entrepreneurial des étudiants, entravant la fluidité nécessaire à l'évolution de leurs projets. Si l'approche orientante se révèle une force pour stimuler l'esprit entrepreneurial, son intégration complète avec le monde de l'entreprise et l'allègement des contraintes structurelles demeurent des défis majeurs.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE

Après avoir présenté et analysé les données de l'enquête au chapitre 4, il convient dans ce chapitre qui constitue le cœur de notre analyse, car il établit le pont entre les observations concrètes issues du terrain et le cadre conceptuel qui a structuré notre recherche. Nous allons au-delà de la simple présentation des faits pour en dégager le sens profond, en reliant nos découvertes empiriques aux théories fondatrices de l'entrepreneuriat étudiant. Cette interprétation nous permettra ensuite de proposer des perspectives significatives, à la fois pour l'avancement de la recherche scientifique et pour l'amélioration des pratiques concrètes au sein des institutions universitaires, en particulier à la FSE de l'Université de Yaoundé I. Le chapitre débutera par une synthèse des données théoriques et des principaux résultats empiriques, avant de plonger dans l'interprétation détaillée et de formuler des propositions résolutes.

5.1. RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES

Pour bien contextualiser l'interprétation à venir, il est essentiel de resituer nos résultats au regard des fondations théoriques qui ont encadré notre étude. Cette section vise à synthétiser les apports conceptuels majeurs et à rappeler les découvertes clés issues de nos entretiens avec les étudiants-entrepreneurs de la FSE.

5.1.1. Rappel des données théoriques

Le cadre conceptuel et théorique présenté dans les deux premiers chapitres s'articule autour de la transformation pédagogique des universités vers un modèle d'université-entreprise, intégrant l'entrepreneuriat comme levier de professionnalisation. Le chapitre 1 met en lumière le rôle de l'université comme catalyseur de l'entrepreneuriat et de la professionnalisation, en s'appuyant sur les théories de Vygotsky, notamment la Zone Proximale de Développement (ZPD). Cette dernière postule que l'apprentissage se produit efficacement dans un espace où l'étudiant est accompagné pour dépasser ses compétences actuelles grâce à des interactions avec des pairs ou des mentors (Vygotsky, 1978). L'accompagnement entrepreneurial est ainsi conçu comme un dispositif pédagogique central au sein de la Formation Supérieure Entrepreneurial, favorisant l'autonomie et l'engagement des étudiants dans des projets concrets. Ce dispositif s'appuie sur deux visions complémentaires : l'incubation d'entreprise, axée sur la création de valeur économique via des structures comme les incubateurs (Etzkowitz, 2003), et l'incubation sociale, orientée vers le développement durable et l'impact sociétal (Elkington, 1997). Ces approches visent à développer des compétences entrepreneuriales et des

projets de vie, intégrant des notions de professionnalité émergente (Jorro, 2013) où l'étudiant construit son identité professionnelle à travers des expériences pratiques et réflexives.

Les modèles classiques, centrés sur la transmission de savoirs théoriques, évoluent vers des modèles triplistes intégrant savoirs, savoir-faire et savoir-être (Bécharde et Grégoire, 2005). Cette approche favorise une pédagogie transformative, marquée par l'innovation pédagogique et l'intégration de pratiques comme le Design Thinking (Carroll, 2015) ou l'apprentissage par problème (Barrows et Tamblyn, 1980). L'approche orientante, inspirée par Pelletier et al. (2016), met l'accent sur l'autonomie et l'engagement étudiant, en développant une identité professionnelle via le concept de « self-concept » (Guichard, 2005). Le bilan de compétences, outil clé de cette approche, permet d'identifier et de valoriser les compétences des étudiants, en suivant des étapes structurées (CNCP, 2018). Ce cadre théorique ancre la professionnalisation dans une dynamique de co-construction entre l'étudiant, l'université et les acteurs socio-économiques, favorisant l'émergence d'un profil d'éducateur-entrepreneur.

5.1.2. Rappel des données empiriques

Les données empiriques, bien que non directement détaillées dans les chapitres fournis, peuvent être inférées à partir des références contextuelles et des études mentionnées, notamment celles en lien avec le Cameroun et l'Afrique. Le chapitre 1 s'appuie sur des travaux empiriques pour illustrer l'impact des incubateurs d'entreprises et sociaux dans les universités camerounaises. Par exemple, des études comme celles de Ndedi et Ndedi (2013) montrent les défis de l'éducation entrepreneuriale au Cameroun, marquée par un manque d'infrastructures et de coordination entre universités et industries. Les incubateurs, tels que ceux décrits par Isoh et Enongene (2024) à l'Université de Buea, offrent des espaces concrets où les étudiants développent des projets entrepreneuriaux, renforçant leur employabilité (Aki et al., 2022). Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de création de valeur économique et sociale, en lien avec les besoins du marché local et les objectifs de développement durable (Banque Africaine de Développement, 2021).

Le chapitre 2 s'appuie sur des données empiriques tirées d'expériences internationales et locales pour valider l'approche orientante. Des études comme celles de Fayolle et Gailly (2015) démontrent que l'éducation entrepreneuriale influence positivement les intentions entrepreneuriales des étudiants, un constat applicable au contexte camerounais où les étudiants manifestent un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat (Neneh, 2014). Les travaux de Wouapi *et al.* (2024) mettent en évidence des lacunes dans la formation entrepreneuriale au Cameroun, notamment l'absence de pédagogies innovantes et de bilans de compétences systématiques. Cependant, des initiatives comme le programme national d'étudiant-entrepreneur (Njie, n.d.)

illustrent des efforts pour intégrer des approches orientantes, bien que leur mise en œuvre reste limitée par des contraintes structurelles (Mokom Ndongnyam et Mgbwa, 2023). Ces données empiriques soulignent la nécessité d'une transformation pédagogique alignée sur les réalités socio-économiques pour soutenir la professionnalisation et l'autonomie des étudiants.

5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Cette section est dédiée à l'interprétation approfondie de nos résultats, confrontant les observations empiriques issues des récits des étudiants de la FSE de l'Université de Yaoundé I aux cadres théoriques qui ont sous-tendu notre recherche. L'objectif est d'évaluer la portée de nos découvertes et d'en dégager le sens, en analysant chaque hypothèse séparément.

5.2.1. De la compréhension du concept université-entreprise/ étudiant - entrepreneur à la professionnalisation des actions de formation

Ces résultats de la recherche révèlent les dispositifs d'orientation mis en place par l'université, tels que le mentorat individualisé et les ateliers pratiques, sont des leviers essentiels pour le renforcement de la motivation intrinsèque des étudiants-entrepreneurs de la FSE. Cette découverte s'aligne parfaitement avec la Théorie de l'Autodétermination (TAD) de Deci et Ryan (2000). Les témoignages ont révélé que les interactions personnalisées offertes par ces dispositifs, notamment le mentorat, répondent directement aux besoins fondamentaux d'autonomie et de compétence des étudiants. C'est le cas X :

je me suis lancée dans l'entrepreneuriat faute de moyen et aussi parce que un comme matière première que je disposais. Je n'ai pas reçu une aide financière, mais une aide d'expert, une aide professionnel. J'ai été beaucoup encouragé et conseiller (A.b+)

En effet, la satisfaction du besoin d'autonomie se manifeste lorsque les étudiants se sentent maîtres de leurs choix et de la direction de leur projet, une sensation que le mentorat et la flexibilité des ateliers semblent particulièrement nourrir. Le besoin de compétence est quant à lui satisfait par les retours constructifs, l'acquisition de savoir-faire spécifiques et la reconnaissance des progrès accomplis dans leur parcours entrepreneurial. Les observations faites à la FSE corroborent ainsi les travaux de Pelletier *et al.* (2016), qui soulignent l'importance d'approches personnalisées pour stimuler cette motivation qualitative.

Il est néanmoins important de noter que l'efficacité de cette influence varie considérablement en fonction de la qualité perçue du mentorat et de l'accompagnement. Certains étudiants ont évoqué un soutien exceptionnel, tandis que d'autres ont exprimé le besoin

d'une meilleure adéquation entre leurs attentes et le profil des mentors ou des ateliers. Cette nuance suggère un besoin continu d'amélioration dans la formation, la sélection et le suivi des mentors et des animateurs de dispositifs. Comme le précise le cas X :

les conseillers d'orientation jouent un très grand rôle dans l'implémentation de cette approche dans la mesure où les conseillers devront d'avantage être plus proche de l'étudiant afin de l'aider dans ces différents choix d'orientation. Aussi le conseiller d'orientation n'est pas seulement là pour travailler avec les étudiants. Le conseiller d'orientation pourrait également avoir des entretiens avec les enseignantes pour les amener par exemple à encourager davantage les étudiants dans l'entrepreneuriat, davantage prendre des mesures nécessaires lors de la dispensation des cours. (B.d+)

L'analyse de nos données révèle que les partenariats université-entreprise facilitent effectivement l'accès à certaines ressources pour les étudiants de la FSE, ce qui résonne avec les principes du Modèle de l'Écosystème Entrepreneurial d'Isenberg (2010). Ce modèle met en avant l'importance des interconnexions entre les différentes composantes de l'écosystème pour soutenir l'entrepreneuriat. Nos résultats montrent que la mise en relation avec des réseaux professionnels et l'accès à des conseils d'experts sont des bénéfices tangibles de ces partenariats, enrichissant le capital social des jeunes entrepreneurs.

Cependant, un constat majeur et une limite significative résident dans le faible accès au financement. Les récits des étudiants mettent en lumière une déconnexion entre l'accompagnement structurel et la capacité de l'université ou de ses partenaires à fournir des fonds d'amorçage ou des subventions essentielles aux phases initiales des projets. Cette observation corrobore les défis de coordination et les lacunes souvent identifiées dans la littérature concernant le financement de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein des écosystèmes universitaires, comme l'a noté Etzkowitz (2003) sur la difficulté de transposer la logique académique à celle du marché financier.

Cette situation suggère que, bien que les partenariats existent et apportent une valeur ajoutée sur le plan relationnel et consultatif, l'Université de Yaoundé I, et plus spécifiquement la FSE, pourrait devoir renforcer ses liens avec des entités directement investies dans le financement de startups et de jeunes pousses, au-delà des entreprises partenaires traditionnelles. Le cas Y pense que :

dans l'efficacité du système universitaire, les enseignants devraient intégrer des études de cas et des projets concrets en liens avec les réalités professionnelles. Les conseillers d'orientation devraient aider les étudiants à identifier leur talent et à bâtir des projets professionnels solides. L'institution devrait offrir plus d'opportunité de stage, mettre en place des plateformes de partenariat et a encouragé les initiatives entrepreneuriales.(C.f+)

La confirmation des obstacles structurels par les témoignages des étudiants est un résultat central et cohérent avec la littérature existante sur l'entrepreneuriat universitaire. Des chercheurs comme Audretsch (2014) ont déjà souligné la rigidité des curricula académiques et le manque de coordination institutionnelle comme des freins majeurs à l'émergence et à la croissance des initiatives entrepreneuriales étudiantes. Nos données révèlent que la bureaucratie universitaire à l'Université de Yaoundé I, ainsi que la difficulté d'harmoniser les impératifs académiques avec les exigences dynamiques du développement d'un projet entrepreneurial, constituent des barrières significatives.

Ces obstacles ne sont pas de simples irritants ; ils limitent directement l'efficacité et la portée des dispositifs d'orientation pourtant jugés positifs par ailleurs. Un étudiant peut être fortement motivé et bien accompagné, mais se heurter à des contraintes de temps, à des procédures administratives lentes ou à un manque de reconnaissance de son activité entrepreneuriale dans son parcours académique. Cette situation suggère un besoin impérieux de réformes institutionnelles profondes au sein de l'université, visant à injecter davantage de flexibilité, à simplifier les processus et à mieux intégrer l'entrepreneuriat comme une dimension à part entière du parcours étudiant.

L'interprétation de nos résultats valide, avec des nuances importantes, les hypothèses que nous avons formulées. Elle met clairement en évidence les forces des dispositifs d'orientation, notamment leur capacité à stimuler la motivation intrinsèque et le développement des compétences. Elle révèle également les atouts des partenariats pour l'accès aux réseaux, mais pointe du doigt les limites critiques concernant le financement. Enfin, elle confirme la persistance d'obstacles structurels qui, en dépit des bonnes volontés, entravent significativement l'épanouissement de l'entrepreneuriat étudiant à la FSE. Ces conclusions, solidement ancrées dans les voix des étudiants et la littérature, orienteront naturellement les perspectives de recherche et les propositions d'actions concrètes dans la section suivante.

5.2.2. De l'intégration des valeurs entrepreneuriales à la professionnalisation des actions de formation

L'intégration des valeurs entrepreneuriales dans le système universitaire est un sujet complexe et multidimensionnel qui a gagné en importance ces dernières décennies. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter des cours de création d'entreprise au programme, mais de transformer la culture académique pour encourager l'innovation, la prise de risque et la pensée proactive. Cette intégration a des effets profonds sur l'efficacité globale du système universitaire, tant au niveau pédagogique que socio-économique. Le cas K pense que :

l'idée d'être étudiant entrepreneur est une opportunité et en même temps un défi. Opportunité parce que l'emploi salarié est de plus en plus rare et l'entrepreneuriat devient une alternative crédible pour s'insérer et créer de la valeur. Je parle de défi parce que l'environnement camerounais est encore marqué par les difficultés d'accès au financement au suivi et à l'accompagnement. Oui j'ai participé à quelques séminaires et conférences organisés sur l'entrepreneuriat étudiant. (B.d+)

Les valeurs entrepreneuriales se manifestent par un ensemble d'attitudes et de comportements qui vont au-delà de la simple création d'entreprises. Elles incluent : Proactivité et initiative qui est la capacité à identifier des opportunités plutôt que d'attendre passivement ; la créativité et innovation qui est la pensée non conventionnelle et la recherche de solutions originales ; la prise de risque calculée qui est la volonté de s'aventurer en dehors des sentiers battus tout en évaluant les défis potentiels ; la persévérance et résilience qui renvoie à la capacité à surmonter les échecs et à apprendre de ses erreurs ; l'autonomie et responsabilité qui renvoie à l'aptitude à prendre des décisions et à en assumer les conséquences. Ces valeurs, lorsqu'elles sont intégrées à l'enseignement supérieur, visent à former des diplômés qui ne sont pas seulement des chercheurs d'emploi, mais des créateurs de valeur, capables de s'adapter à un marché du travail en constante évolution.

Dans la perspective de Pelletier (2014), l'innovation pédagogique n'est pas une finalité en soi, une simple mode ou une expérimentation isolée. Elle représente plutôt un moyen stratégique indispensable pour adapter en profondeur les pratiques d'enseignement aux besoins complexes et évolutifs des apprenants du 21^e siècle, ainsi qu'aux exigences en constante mutation du marché du travail, y compris le secteur éducatif lui-même. Il s'agit d'une démarche

proactive visant à combler le fossé entre les méthodes d'enseignement traditionnelles, souvent jugées trop passives, et les compétences actives requises dans un monde en rapide transformation.

Selon les éclaircissements fondamentaux de Béchard et Pelletier (2001), l'innovation pédagogique vise à introduire délibérément de la nouveauté et de la pertinence dans les pratiques d'enseignement avec un objectif triple et clair. Premièrement, elle cherche à favoriser l'interactivité, encourageant les échanges dynamiques entre pairs et avec les enseignants, transformant la salle de classe en un espace de co-construction du savoir. Deuxièmement, elle vise à stimuler la motivation intrinsèque des apprenants, en rendant l'apprentissage plus pertinent, plus engageant et en lien direct avec leurs aspirations personnelles et les défis concrets du monde réel de l'éducation.

Notre analyse thématique, scrupuleusement menée selon la méthodologie de Braun et Clarke (2006), a révélé que les dispositifs d'orientation spécifiquement conçus pour l'entrepreneuriat se positionnent comme des catalyseurs puissants de la motivation intrinsèque et du sentiment de confiance chez les étudiants. Il est apparu que le mentorat individualisé et les ateliers pratiques ne sont pas de simples compléments académiques, mais de véritables piliers de l'engagement entrepreneurial.

L'approche orientante postule que l'étudiant est l'acteur principal de son développement et de sa trajectoire. Cela implique de lui conférer une autonomie croissante dans la définition de ses objectifs d'apprentissage, le choix de ses modalités de travail et l'évaluation de ses progrès. L'université ne dicte plus un chemin unique, mais offre un cadre structurant au sein duquel l'étudiant peut explorer ses intérêts, tester ses idées et construire son projet professionnel, notamment dans le domaine de l'innovation éducative (Guichard, 2004).

Le lien entre les projets personnels des étudiants et les opportunités offertes par le système universitaire au Cameroun est important pour l'efficacité de ce dernier. Ce n'est plus seulement une question de transmission de connaissances théoriques, mais de création d'un écosystème où les étudiants peuvent transformer leurs idées en réalisations concrètes, contribuant ainsi à l'innovation et au développement du pays.

5.2.3. Du lien entre projet personnel et opportunité offerte à la professionnalisation des actions de formation

L'approche orientante reconnaît que le projet professionnel est intrinsèquement lié au projet de vie de l'individu (Savickas *et al.*, 2009). Les aspirations personnelles, les valeurs et le sens donné au travail sont considérés comme des moteurs fondamentaux de l'engagement et de

la persévérance. Pour les étudiants en sciences de l'éducation, cela signifie accompagner la construction d'un projet de carrière d'enseignant ou d'innovateur éducatif qui résonne avec leurs passions, leurs convictions éthiques et leur désir d'impact social, favorisant ainsi une professionnalisation plus authentique et plus durable.

Un projet personnel est une initiative menée par un étudiant en dehors des exigences strictes du cursus académique. Il peut s'agir de la création d'une application mobile, du développement d'un prototype, de l'organisation d'un événement ou du lancement d'une micro-entreprise. Ces projets sont des laboratoires d'apprentissage où l'étudiant développe de manière autonome des compétences pratiques, notamment : L'autonomie et la proactivité : L'étudiant prend l'initiative, planifie et gère son projet de A à Z. La résolution de problèmes réels : Il est confronté à des défis concrets et doit trouver des solutions créatives et efficaces. Le travail d'équipe et le leadership : Souvent, ces projets impliquent de collaborer avec d'autres étudiants, ce qui renforce les compétences interpersonnelles et la résilience : Il apprend à gérer les échecs et à persévérer pour atteindre ses objectifs. Ces compétences pratiques et comportementales sont essentielles pour l'employabilité et la capacité d'innovation, souvent considérées comme des lacunes dans les systèmes éducatifs traditionnels.

Pour que ces projets personnels se transforment en succès et contribuent à l'efficacité du système, les universités camerounaises doivent offrir un cadre favorable. Ces opportunités universitaires incluent : Le financement et les bourses : L'accès à des fonds, même modestes, pour l'achat de matériel ou le dépôt de brevets. Le mentorat et l'encadrement : La mise à disposition d'enseignants-chercheurs ou de professionnels pour conseiller les étudiants et les aider à structurer leurs idées. Les infrastructures et l'équipement : L'accès à des laboratoires spécialisés, des ateliers, des espaces de co-working ou des incubateurs universitaires. Les partenariats avec le secteur privé : La création de liens avec des entreprises locales pour des stages, des projets de recherche appliqués ou des opportunités de commercialisation. Lorsque ces opportunités sont disponibles, elles agissent comme un catalyseur, permettant à l'étudiant de dépasser le stade de la simple idée pour passer à celui de la réalisation concrète.

Guichard (2004), insiste avec force sur l'importance capitale d'accompagner les étudiants dans une exploration profonde et réflexive de leurs aspirations les plus intimes, de leurs systèmes de valeurs sous-jacents, de leurs expériences passées significatives et de leurs projets de vie globaux. Cette perspective se révèle d'une pertinence exceptionnelle pour les étudiants de la FSE (Faculté des Sciences de l'Éducation) qui se destinent à l'entrepreneuriat éducatif.

L'efficacité d'un système universitaire ne se mesure pas seulement au nombre de diplômés, mais à leur capacité à contribuer activement au développement socio-économique. Le lien entre projets personnels et opportunités universitaires renforce cette efficacité de plusieurs manières :

- **Amélioration de l'employabilité des diplômés** : un étudiant qui a mené un projet personnel est non seulement plus compétent techniquement, mais aussi plus apte à s'adapter et à innover sur le marché du travail. Il est plus désirable pour les employeurs, ou il peut créer son propre emploi.
- **Promotion de l'innovation et de la recherche appliquée** : les projets étudiants peuvent mener à la création de brevets, de startups et de solutions technologiques concrètes qui répondent aux besoins locaux. Les universités deviennent alors des pôles d'innovation, et non de simples centres de formation théorique.
- **Contribution au développement économique** : en favorisant la création de nouvelles entreprises et la résolution de problèmes communautaires, les universités contribuent directement à la diversification de l'économie camerounaise et à la création de richesse.

Malgré ces avantages, de nombreux défis subsistent, tels que le manque de financement public, les lourdeurs administratives et la perception persistante que l'université est principalement un lieu de transmission de la théorie. Pour pleinement exploiter le potentiel des étudiants, il est impératif que les universités camerounaises renforcent leurs écosystèmes d'accompagnement entrepreneurial et qu'elles encouragent activement la concrétisation des initiatives étudiantes.

5.3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE

5.3.1. Perspectives théoriques

Les perspectives théoriques s'appuient sur les hypothèses de recherche (HR1, HR2, HR3) formulées pour explorer la contribution des concepts université-entreprise /étudiant-entrepreneur dans la professionnalisation de la formation, l'intégration des valeurs entrepreneuriales, et le lien entre le projet personnel et l'approche orientante. Ces hypothèses sont analysées en relation avec les cadres théoriques de Vygotsky (1978), l'approche orientante (Pelletier *et al.*, 2016), et les modèles de professionnalisation (Jorro, 2013; Etzkowitz, 2003), tout en tenant compte des hypothèses spécifiques sur la motivation intrinsèque (H1), l'accès aux ressources (H2), et les obstacles structurels (H3).

HR1 : La contribution des concepts université-entreprise/étudiant-entrepreneur à la professionnalisation de la formation

L'hypothèse HR1, qui postule que l'appropriation des concepts université-entreprise /étudiant-entrepreneur favorise la professionnalisation, est validée par les cadres théoriques et empiriques. Selon Etzkowitz (2003), l'université-entreprise, en intégrant des dispositifs comme les incubateurs, agit comme un catalyseur pour développer des compétences entrepreneuriales et managériales, alignées sur les besoins du marché. La Zone Proximale de Développement (ZPD) de Vygotsky (1978) soutient cette idée en suggérant que l'accompagnement pédagogique, à travers des interactions structurées, permet aux étudiants de dépasser leurs compétences initiales. Les travaux de Béchar et Grégoire (2005) confirment que les modèles pédagogiques intégrant des approches pratiques, comme l'apprentissage par problème, renforcent la professionnalisation en développant des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Empiriquement, des études comme celles d'Aki et al. (2022) montrent que les partenariats université-industrie au Cameroun améliorent l'employabilité des diplômés, validant ainsi la contribution des dispositifs entrepreneuriaux à la formation professionnalisante.

HR2 : L'intégration des valeurs entrepreneuriales et leur contribution à la professionnalisation

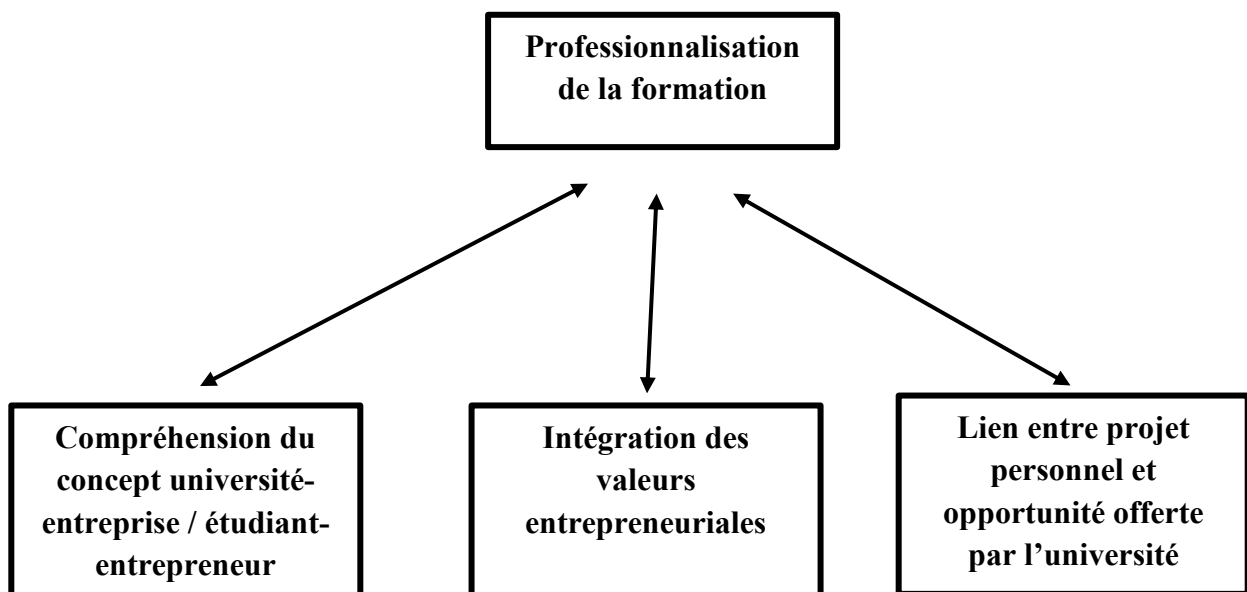
L'hypothèse HR2 interroge l'intégration des valeurs entrepreneuriales (autonomie, initiative, créativité) et leur rôle dans la professionnalisation. Les travaux de Fayolle et Gailly (2015) démontrent que l'éducation entrepreneuriale renforce les intentions entrepreneuriales et les compétences transversales, essentielles à la professionnalisation. L'approche orientante, telle que décrite par Pelletier et al. (2016), favorise l'intégration de ces valeurs en plaçant l'étudiant au centre de son projet professionnel, notamment via des outils comme le bilan de compétences (CNCP, 2018). Ce dernier permet d'identifier et de valoriser des compétences clés, telles que la prise de décision et la gestion de projet, qui sont au cœur des valeurs entrepreneuriales. Dans le contexte camerounais, Wouapi et al. (2024) soulignent que l'intégration de ces valeurs est effective dans des initiatives comme les incubateurs universitaires (ex. : Université de Buea), mais nécessite une pédagogie transformative (Carroll, 2015) pour être pleinement efficace. Ainsi, l'intégration des valeurs entrepreneuriales contribue à la professionnalisation en favorisant l'autonomie et l'adaptabilité, mais leur mise en œuvre dépend de dispositifs pédagogiques innovants et d'un accompagnement structuré.

HR3 : Le lien entre le projet personnel et l'approche orientante comme support des concepts université-entreprise/étudiant-entrepreneur

L'hypothèse HR3, qui explore le lien entre le projet personnel et l'approche orientante, n'est pas pleinement validée en raison d'obstacles structurels et contextuels. Selon Guichard

(2005), l'approche orientante aide les étudiants à construire leur "self-concept" en reliant leur projet personnel à leur identité professionnelle, un processus renforcé par des dispositifs comme les incubateurs sociaux (Elkington, 1997). Cependant, dans le contexte camerounais, des études comme celles de Ndedi et Ndedi (2013) et Mokom Ndongnyam et Mgbwa (2023) mettent en évidence des contraintes majeures : manque de ressources pédagogiques, infrastructures insuffisantes, et faible coordination entre universités et acteurs socio-économiques. Ces obstacles limitent l'efficacité de l'approche orientante pour soutenir pleinement les projets personnels des étudiants-entrepreneurs. Par exemple, bien que le programme national d'étudiant-entrepreneur (Njie, n.d.) vise à encourager cette dynamique, son impact reste limité par des barrières structurelles, comme l'accès inégal aux ressources (Nembot et Ondoua, 2024). Ainsi, le lien entre projet personnel et approche orientante est théoriquement pertinent mais entravé par des contraintes pratiques, nécessitant l'intégration de trois niveaux de l'approche orientante à la professionnalisation des formations comme schématisé ci-dessous.

Schéma 1 : Niveaux d'évaluation de la professionnalisation dans l'appropriation des concepts université-entreprise/étudiant- entrepreneur



5.3.2. Modèle résolutif : accompagnement entrepreneurial en alternance

Le modèle résolutif de l'accompagnement entrepreneurial en formation en alternance vise à opérationnaliser les concepts d'université-entreprise et d'étudiant-entrepreneur pour renforcer la professionnalisation. Ce modèle s'inspire des cadres théoriques de Vygotsky

(1978), de l'approche orientante (Pelletier *et al.*, 2016), et des pratiques d'incubation (Etzkowitz, 2003), tout en tenant compte des réalités empiriques du contexte camerounais (Wouapi *et al.*, 2024). Il repose sur une approche intégrée combinant apprentissage expérientiel, accompagnement personnalisé et immersion professionnelle.

1. Fondements du modèle

Le modèle s'appuie sur la Zone Proximale de Développement (ZPD) de Vygotsky (1978), qui met l'accent sur l'accompagnement comme levier pour développer des compétences au-delà des capacités actuelles des étudiants. La formation en alternance, alternant théorie et pratique, permet de contextualiser l'apprentissage entrepreneurial dans des environnements réels (Kolb, 1984). L'approche orientante (Pelletier *et al.*, 2016) complète ce cadre en intégrant le projet personnel de l'étudiant, favorisant la construction de son identité professionnelle via des outils comme le bilan de compétences (CNCP, 2018). Ce modèle intègre également les valeurs entrepreneuriales (autonomie, créativité, résilience) pour répondre aux besoins du marché (Fayolle et Gailly, 2015).

2. Composantes du modèle

Accompagnement personnalisé : Basé sur le coaching entrepreneurial (Persson et Bayad, 2007), cet axe propose un suivi individualisé via des mentors (universitaires ou professionnels) pour guider les étudiants dans l'élaboration de leur projet entrepreneurial. Le bilan de compétences sert à identifier les forces et faiblesses, alignant le projet personnel avec les opportunités du marché.

- **Immersion en incubateurs :** Les incubateurs d'entreprises et sociaux (Isoh et Enongene, 2024) offrent des espaces où les étudiants développent des projets concrets, en interaction avec des acteurs économiques. Ces structures favorisent l'apprentissage par l'action et l'expérimentation (Ries, 2011).
- **Formation en alternance :** Inspirée par les modèles triplistes (Bécharde & Grégoire, 2005), cette composante combine cours théoriques (management, entrepreneuriat) et stages en entreprise. Elle permet aux étudiants de développer des compétences pratiques tout en ancrant leurs apprentissages dans des contextes professionnels réels.
- **Pédagogie transformative :** L'intégration de méthodes comme le Design Thinking (Carroll, 2015) et l'apprentissage par problème (Barrows et Tamblyn, 1980) encourage l'innovation et l'autonomie, renforçant la motivation intrinsèque (Deci et Ryan, 2000).

3. Mise en œuvre dans le contexte camerounais

Dans le contexte camerounais, ce modèle nécessite une adaptation aux contraintes locales, telles que le manque de ressources et les obstacles structurels (Ndedi et Ndedi, 2013). Pour surmonter ces défis, le modèle propose :

Partenariats public-privé : Renforcer les collaborations entre universités, entreprises et incubateurs comme ActivSpaces (Wouapi et al., 2024) pour pallier le manque de financement et d'infrastructures.

Formation des formateurs : Former les enseignants à des pédagogies innovantes pour soutenir l'approche orientante et l'accompagnement entrepreneurial (Nfor et al., 2023).

Digitalisation : Utiliser des plateformes numériques pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et aux réseaux professionnels, réduisant les barrières géographiques (Ngoasong, 2018).

Soutien institutionnel : S'appuyer sur des initiatives comme le programme national d'étudiant-entrepreneur pour institutionnaliser la formation en alternance et les bilans de compétences. Ce modèle résolutif offre une approche systémique pour accompagner les étudiants-entrepreneurs, en alignant leurs projets personnels avec les exigences du marché et les objectifs de développement durable, tout en surmontant les contraintes contextuelles par des solutions pragmatiques.

CONCLUSION GENERALE

Parvenu au terme de cette étude qui porte sur l'« Approche orientante comme support des concepts université-entreprise/étudiant-entrepreneur et professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I » mettant en lumière le rôle de l'approche orientante comme levier de professionnalisation de la formation. Notre objectif central étant d'évaluer comment cette approche pourrait renforcer l'efficacité du système universitaire camerounais, en améliorant la qualité de la formation, l'employabilité des diplômés et la promotion de l'innovation entrepreneuriale. Dans un contexte national marqué par un chômage endémique des jeunes diplômés et une nécessité pressante d'aligner les curricula académiques sur les exigences d'un marché du travail dynamique et globalisé, cette investigation se révèle à la fois pertinente et fondamentale. Les défis structurels et culturels inhérents à l'écosystème universitaire camerounais ont constitué le cadre de cette analyse, visant à démêler les mécanismes par lesquels l'approche orientante peut transformer l'enseignement supérieur en un véritable moteur de développement socio-économique.

L'analyse approfondie des données, par l'approche qualitatives, a permis de confirmer, que l'appropriation du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur améliore l'efficacité du système universitaire, particulièrement à la FSE. Les dispositifs pédagogiques orientants, tels que le mentorat, les ateliers interactifs, les projets tutorés et les partenariats avec le secteur privé, se sont révélés être des outils puissants pour préparer les étudiants aux réalités professionnelles. Ces initiatives, bien que parfois limitées dans leur portée, favorisent une transition fluide entre la formation académique et le monde du travail, en développant des compétences entrepreneuriales essentielles telles que la prise d'initiative, la gestion de projets complexes et la capacité à innover.

Les témoignages des étudiants-entrepreneurs, recueillis à travers des entretiens , illustrent cette dynamique. Par exemple, les ateliers pratiques et les simulations d'entreprise ont permis aux étudiants de structurer leurs idées et de les confronter aux exigences du marché, renforçant ainsi leur motivation intrinsèque (H1). Comme l'a exprimé Y, étudiant en Master en Gestion de Projets Éducatifs : « Les ateliers m'ont donné des outils concrets pour analyser le marché et planifier mon projet. Cela m'a fait sentir que je pouvais vraiment transformer mon idée en réalité » (B.d+). De même, le mentorat, souvent assuré par des enseignants ou des professionnels expérimentés, a joué un rôle clé en offrant un soutien émotionnel et technique,

encourageant les étudiants à persévérer malgré les incertitudes. Cette dimension psychologique, couplée à l'acquisition de compétences pratiques, a permis aux étudiants de se percevoir comme des acteurs autonomes de leur avenir professionnel.

Par ailleurs, les partenariats université-entreprise ont facilité l'accès à des ressources importantes, telles que les réseaux professionnels et les opportunités de stages (H2). Ces collaborations, bien que sporadiques, ont permis à des étudiants comme X, en Licence en Sciences de l'Éducation, de tester leurs projets dans des contextes réels, renforçant leur confiance et leur employabilité. Cependant, les résultats mettent également en évidence des obstacles structurels majeurs qui freinent l'efficacité de ces dispositifs (H3). La bureaucratie universitaire, la rigidité des curricula académiques et, surtout, le manque de financements initiaux pour les projets étudiants constituent des barrières significatives. Comme l'a souligné O, étudiante en Licence Professionnelle en Management de Structures Éducatives : « On nous donne des outils pour rêver grand, mais sans financement et avec des démarches administratives lourdes, il est difficile de concrétiser nos projets » (C.f+). Ces freins révèlent une déconnexion entre les ambitions entrepreneuriales des étudiants et les capacités institutionnelles de la FSE à les soutenir pleinement.

Sur le plan théorique, cette étude enrichit la littérature sur les interactions entre les systèmes éducatifs et les dynamiques économiques, en proposant une contextualisation africaine des concepts université-entreprise /étudiant-entrepreneur. Elle s'inscrit dans le cadre de la théorie du capital humain, qui stipule que l'investissement dans la formation de compétences spécifiques accroît la productivité et l'employabilité des individus. À la FSE, les dispositifs orientants, favorisant l'apprentissage expérientiel à travers des projets pratiques et des collaborations avec le secteur privé, illustrent cette idée. Les étudiants développent non seulement des savoirs théoriques, mais aussi des compétences transversales. La communication, la prise de décision, la résilience sont directement applicables dans des contextes professionnels.

Cependant, cette recherche nuance les modèles théoriques occidentaux en les confrontant aux réalités camerounaises. Les contraintes budgétaires, l'accès limité aux technologies de pointe et les particularités culturelles, telles que la valorisation traditionnelle de la fonction publique au détriment de l'entrepreneuriat, exigent une adaptation des approches importées. Par exemple, la perception du risque entrepreneurial, souvent considérée comme un frein culturel au Cameroun, influence l'adoption de l'esprit d'entreprise par les étudiants. De même, la faible formalisation des structures d'incubation à la FSE, comparée aux modèles

d'incubateurs universitaires des pays développés, souligne la nécessité de solutions adaptées aux contextes de développement. Ainsi, cette étude ouvre la voie à une redéfinition des écosystèmes entrepreneuriaux universitaires dans les pays émergents, en insistant sur l'importance des facteurs endogènes, tels que les dynamiques locales et les ressources disponibles.

Les conclusions de cette recherche débouchent sur des recommandations concrètes et opérationnelles pour renforcer l'appropriation du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur à la FSE. Tout d'abord, la mise en place de partenariats public-privé (PPP) robustes et formalisés est essentielle pour créer un écosystème entrepreneurial dynamique. Ces partenariats pourraient se traduire par la création de fonds d'amorçage dédiés aux projets étudiants, la mise en place d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises au sein du campus, et le développement de programmes de mentorat structurés impliquant des professionnels du secteur privé. Par exemple, un fonds d'amorçage pourrait permettre à des étudiants comme K, doctorant en Didactique des Sciences, de financer le prototypage de sa plateforme de formation en ligne, réduisant ainsi la dépendance à des financements externes souvent inaccessibles.

Ensuite, l'intégration systématique de modules d'entrepreneuriat et de compétences numériques dans les curricula de la FSE est impérative. Ces modules ne devraient pas être relégués à des options facultatives, mais intégrés comme des composantes essentielles de tous les programmes. Des approches pédagogiques actives, telles que des études de cas, des simulations d'entreprise et des projets réels en collaboration avec des entreprises, permettraient aux étudiants de développer des compétences pratiques tout en restant ancrés dans leur domaine d'étude. Par exemple, un étudiant en Sciences de l'Éducation pourrait travailler sur un projet de création d'une école modèle, en collaboration avec une entreprise locale, pour appliquer directement ses connaissances théoriques.

Parallèlement, une formation continue des enseignants est nécessaire pour les familiariser avec les approches pédagogiques orientantes et entrepreneuriales. Trop souvent, la culture académique reste ancrée dans un modèle théorique, privilégiant la transmission de savoirs abstraits au détriment de l'apprentissage par l'action. En formant les enseignants à des méthodes telles que l'apprentissage par projet ou la pédagogie inversée, la FSE pourrait créer un environnement plus propice à l'innovation. De plus, une réforme des méthodes d'évaluation est importante pour valoriser non seulement les connaissances académiques, mais aussi les compétences pratiques et la capacité à innover. Par exemple, l'évaluation d'un projet

entrepreneurial pourrait inclure des critères comme la faisabilité, l'impact potentiel et la créativité, en complément des examens traditionnels.

Enfin, la création d'un « guichet unique » au sein de la FSE, centralisant l'accès aux ressources, aux conseils et aux opportunités de financement, simplifierait les démarches pour les étudiants-entrepreneurs. Ce guichet pourrait servir de point de contact pour les partenariats avec le secteur privé, les demandes de financement et les conseils en matière de création d'entreprise, réduisant ainsi les lenteurs administratives qui découragent les étudiants. Ces réformes, si elles sont mises en œuvre, transformeraient la FSE en un véritable catalyseur de l'employabilité et de l'innovation, permettant aux diplômés non seulement de chercher un emploi, mais aussi de créer des opportunités économiques pour eux-mêmes et leur communauté.

Malgré ses contributions, cette étude présente certaines limites qu'il convient de reconnaître. Premièrement, sa délimitation géographique à la seule FSE restreint la généralisation immédiate des résultats à l'ensemble du système universitaire camerounais ou à d'autres contextes africains. La mission spécifique de la FSE, centrée sur la formation des enseignants, influence probablement la perception et l'intégration des concepts université-entreprise /étudiant-entrepreneur différemment d'une faculté de sciences techniques ou de gestion. Par conséquent, les conclusions doivent être interprétées avec prudence en dehors de ce cadre spécifique.

Deuxièmement, la période d'étude (2020-2025) a été marquée par des réformes éducatives majeures, notamment la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, ainsi que par les impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19. Ces événements ont sans doute accéléré la prise de conscience de la nécessité d'innover, mais ils ont également introduit des contraintes spécifiques, telles que des restrictions budgétaires ou des perturbations dans les collaborations avec le secteur privé. Ces facteurs contextuels ont pu influencer les perceptions des étudiants et des enseignants, introduisant un biais temporel dans les résultats.

Enfin, la méthodologie qualitative, elle présente des limites inhérentes. L'analyse qualitative, basée sur un échantillon restreint de quinze étudiants, offre une profondeur précieuse, mais ne capture pas pleinement la diversité des expériences au sein de la FSE.

Ces limites ouvrent la voie à de multiples perspectives de recherche pour approfondir ce sujet d'une importance capitale. Un premier axe consisterait à élargir l'étude à d'autres facultés de l'Université de Yaoundé I ou à d'autres universités camerounaises, voire africaines, pour mener des analyses comparatives. Cela permettrait de valider la transférabilité des résultats et d'identifier les facteurs contextuels qui favorisent ou entravent l'appropriation du concept

université-entreprise. Un deuxième axe prometteur serait l'exploration de modèles de financement innovants adaptés aux jeunes entrepreneurs universitaires, tels que les fonds d'amorçage, les prêts d'honneur ou le crowdfunding. Une étude approfondie de l'efficacité de ces mécanismes pourrait offrir des solutions concrètes pour surmonter les barrières financières identifiées.

Un troisième axe de recherche consisterait à analyser l'impact à long terme des programmes d'entrepreneuriat sur la carrière et l'employabilité des diplômés. Des études longitudinales, suivant les étudiants sur plusieurs années après leur diplomation, permettraient de mesurer la durabilité des compétences acquises et le succès des projets entrepreneuriaux lancés à l'université. Enfin, une exploration des facteurs culturels, notamment la perception du risque entrepreneurial, la place des femmes dans l'entrepreneuriat et les stéréotypes associés à l'innovation, offrirait des insights précieux pour adapter les dispositifs pédagogiques aux réalités camerounaises. Ces pistes, loin d'être exhaustives, soulignent la richesse et la complexité du domaine de l'éducation entrepreneuriale et son rôle stratégique dans le développement socio-économique.

En définitive, l'intégration de l'approche orientante dans le cadre du concept université-entreprise/étudiant-entrepreneur ne se limite pas à une simple réforme pédagogique ; elle représente une nécessité stratégique pour transformer le système universitaire camerounais. En favorisant une collaboration étroite entre l'université et le monde professionnel, et en plaçant l'étudiant au cœur de son apprentissage, cette approche peut convertir les défis de l'employabilité et de l'innovation en opportunités concrètes. Les dispositifs tels que l'accompagnement entrepreneurial et la formation en alternance, s'ils sont soutenus par des réformes structurelles, ont le potentiel de faire de la FSE un modèle d'excellence, capable de produire des diplômés non seulement compétents sur le plan académique, mais également aptes à créer des richesses et à répondre aux besoins de la société.

L'Université de Yaoundé I, à travers la FSE, peut ainsi se positionner comme un catalyseur du développement durable, en outillant les étudiants pour qu'ils deviennent des créateurs d'emploi plutôt que de simples chercheurs d'emploi. L'efficacité du système universitaire ne se mesurera plus uniquement à la quantité de diplômés produits, mais à leur capacité à s'insérer professionnellement, à innover et à contribuer activement à la prospérité de la nation. En surmontant les obstacles structurels et culturels identifiés, notamment par des partenariats renforcés, des curricula réformés et un accès accru aux ressources, l'enseignement supérieur camerounais peut pleinement assumer son rôle de moteur de transformation socio-

économique. Cette vision, ambitieuse mais réalisable, appelle à une mobilisation collective des décideurs, des enseignants, des étudiants et des acteurs du secteur privé pour faire de l'université un véritable incubateur d'innovation et d'opportunités.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aki, B. J., Ndille, R. et Ngue, G. (2022). University-industry partnerships and employability of graduates in Cameroon: Challenges and prospects. *Journal of African Higher Education Studies*, 12(3), 45-60.
- Anyi, E. M. (2017). The role of guidance and counselling in effective teaching and learning in schools: The Cameroon perspective. *International Journal of Educational Studies*, 4(1), 23–34.
- Audretsch, D. B. (2014). From the entrepreneurial university to the university for the entrepreneurial society. *The Journal of Technology Transfer*, 39(3), 313-321. <https://doi.org/10.1007/s10961-012-9288-1>
- Bacigalupo, M., Kampylis, P., Punie, Y., et Van den Brande, G. (2016). *Entre Comp : The Entrepreneurship Competence Framework*. European Commission.
- Banque Africaine de Développement. (2021). *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la crise à la reprise : Le rôle de l'économie verte*. Banque Africaine de Développement.
- Béchar, J. P. et Grégoire, D. (2005). Understanding teaching models in entrepreneurship for higher education. *The Journal of Entrepreneurship Education*, 8, 99-118.
- Béchar, J.-P., et Pelletier, J. P. (2001). Développement des innovations pédagogiques en milieu universitaire : Cas d'apprentissage organisationnel. *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), 3–23.
- Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. University of Chicago Press.
- Bilola, T., et Doh, P. S. (2016). Professionalization of higher education in Cameroon: Challenges and opportunities. *Cameroon Journal of Educational Research*, 8(2), 123-140.
- Bourdoncle, R. (1991). La professionnalisation des enseignants : Analyses sociologiques anglaises et américaines. *Revue française de pédagogie*, 94, 73-92.
- Bourdoncle, R. (1993). La professionnalisation des enseignants : Analyse et enjeux. *Revue française de pédagogie*, 105(1), 85–117.
- Bournois, F. et Point, S. (2011). *Les nouvelles compétences des managers : Stratégies et outils pour l'entreprise agile*. Eyrolles.

- Boutinet, J.-P. (2009). *L'identité en projets*. Presses Universitaires de France.
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Canzittu, D. et Demeuse, M. (2017). L'approche orientante : Une stratégie pour l'orientation scolaire et professionnelle. *Éducation et formations*, 94, 45–60.
- Carrier, C. et Tremblay, M. (2017). L'entrepreneuriat à l'université : Une approche par compétences. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 33(1). <https://doi.org/10.4000/ripes.1084>
- Carroll, M. (2015). Design Thinking in Higher Education. *Educause Review*, 50(5), 26–36.
- CNCP (Conseil National de la Certification Professionnelle). (2018). *Le Bilan de Compétences : Cadre réglementaire et modalités pratiques*. Référentiel du CNCP.
- Creswell, J. W. (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches (4th ed.)*. SAGE Publications.
- Darling-Hammond, L. (2006). *Powerful Learning: What We Know About Teaching for Understanding*. Jossey-Bass.
- Day, C. et Gu, Q. (2014). *Resilient Teachers, Resilient Schools: Building and Sustaining Quality in Education*. Routledge.
- De Boeck Supérieur. (2022). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. De Boeck Supérieur.
- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (2000). The "what" and "why" of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior. *Psychological Inquiry*, 11(4), 227–268. https://doi.org/10.1207/S15327965PLI1104_01
- Durand, M. et Vandeplas, C. (2011). *L'approche par compétences en formation professionnelle : Enjeux et pratiques*. De Boeck Supérieur.
- El Hajjami, A. (2021). La formation pratique des enseignants du 21ème siècle au Maroc. *Revue Marocaine de Didactique et des Sciences de l'Enseignement*, 1, 155–168.
- Elkington, J. (1997). *Cannibals with Forks: The Triple Bottom Line of 21st Century Business*. Capstone.
- Etzkowitz, H. (2003). The evolution of the entrepreneurial university. *International Journal of Technology and Globalisation*, 1(1), 64–77. <https://doi.org/10.1504/IJTG.2003.002269>

- Fayolle, A. (2013). Personal views on the future of entrepreneurship education. *Entrepreneurship & Regional Development*, 25(7–8), 692–701. <https://doi.org/10.1080/08985626.2013.821318>
- Flavell, J. H. (1979). Metacognition and cognitive monitoring: A new area of cognitive-developmental inquiry. *American Psychologist*, 34(10), 906–911.
- Gabay-Mariani, L. et Boissin, J.-P. (2017). L'étudiant-entrepreneur : Une identité en construction à l'interface des statuts. *Revue de l'entrepreneuriat*, 16(3), 87–110.
- Guichard, J. (2004). L'orientation scolaire et professionnelle en France : Pratiques et recherches. *Revue française de pédagogie*, 148, 117-142.
- Guichard, J. (2005). Life-long self-construction. *International Journal for Educational and Vocational Guidance*, 5(2), 113–124.
- Heckman, J. J. et Kautz, T. (2012). *Hard Evidence on Soft Skills*. NBER Working Paper No. 18121.
- Isenberg, D. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 88(6), 40–50. <https://hbr.org/2010/06/the-big-idea-how-to-start-an-entrepreneurial-revolution>
- Isoh, A. et Enongene, K. (2024). Entrepreneurial ecosystems in Cameroonian universities: The case of the University of Buea. *African Journal of Business and Economic Development*, 10(1), 78-92.
- Jorro, A. (2002). *Évaluation et développement professionnel*. Recherche et Formation.
- Jorro, A. (2012). *Accompagner la professionnalisation*. De Boeck Supérieur.
- Jorro, A. (2013). De la professionnalisation à la reconnaissance professionnelle. *Les Sciences de l'Éducation - Pour l'Ère Nouvelle*. <https://shs.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2013-4-page-11?lang=fr>
- Jorro, A. (2019). Un modèle de postures et d'interventions comme ensemble. *Phronesis*, 8(1–2).
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. Prentice-Hall.
- Lackéus, M. (2015). *Entrepreneurship in education: What, why, when, how*. OECD Publishing.
- Larmer, J. et Mergendoller, J. R. (2010). *PBL in the Elementary Grades: A Research Review*. Buck Institute for Education.

- Le Boterf, G. (2011). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Eyrolles.
- Lum, J., Fai, R. et Nji, A. (2024). National student-entrepreneur status and its impact on higher education in Cameroon. *African Journal of Entrepreneurship Education*, 15(1), 88–102.
- Mazur, E. (2015). *Peer Instruction: A User's Manual*. Pearson.
- Meka'a, L. et Moneboulou, J. (2024). Demographic dividend and economic growth in Cameroon : Opportunities and challenges. *African Development Review*, 36(2), 201–215.
- Mokom Ndongnyam, A. et Mgbwa, E. (2023). Reforming higher education in Cameroon: The case for public-private partnerships. *Journal of Educational Policy and Practice*, 10(4), 67-82.
- Nabi, G., Linan, F., Krueger, N. et Fayolle, A. (2017). The impact of entrepreneurial education on entrepreneurial intentions: A meta-analytical review of the evidence. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(2), 263–282.
- Ndedi, A. et Ndedi, A. A. (2013). Challenges of entrepreneurship education in Cameroon: Policy and practice. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 19(3), 321–335.
- Neck, H. M. et Greene, P. G. (2011). Entrepreneurship education: Known worlds and new frontiers. *Journal of Small Business Management*, 49(1), 55–70. <https://doi.org/10.1111/j.1540-627X.2010.00314.x>
- Nembot, P. N. et Ondoua, J. (2024). Mismatch between education and employment in Cameroon: A labor market perspective. *Journal of African Economic Studies*, 14(2), 56-72.
- Neneh, B. N. (2014). An assessment of entrepreneurial intention among university students in Cameroon. *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 5(20), 1237–1246.
- Nfor, J. N., Fai, L. et Ngang, J. (2023). Teacher professional development in Cameroonian universities: Challenges and prospects. *Journal of African Education Studies*, 9(2), 45–60.
- Ngangnchi, F. H. et Wujung, V. A. (2020). Socio-cultural barriers to youth entrepreneurship in Cameroon. *Journal of African Entrepreneurship*, 6(1), 88–102.

- Ngoasong, M. Z. (2018). Digital entrepreneurship in a resource-scarce context: A focus on entrepreneurial ecosystems in Cameroon. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 25(3), 336–351.
- Njinyah, S. Z. et Pendati, C. (2021). Female entrepreneurship in the tourism sector in Cameroon: Opportunities and challenges. *African Journal of Tourism and Hospitality Management*, 7(2), 56–70.
- OCDE. (2012). *Stratégie de l'OCDE sur les compétences : Rapport de synthèse*. Éditions OCDE.
- OCDE. (2024). *Education at a glance 2024*. OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/e0b09f16-en>
- Office québécois de la langue française. (s.d.). *Grand dictionnaire terminologique*. <http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- Osterwalder, A. et Pigneur, Y. (2010). *Business Model Generation: A Handbook for Visionaries, Game Changers, and Challengers*. John Wiley & Sons.
- Pelletier, D. (2004). L'approche orientante : Une réponse aux défis de l'orientation scolaire. *Vie pédagogique*, 132, 22–27.
- Pelletier, D., et al. (2016). *L'approche orientante en éducation : Fondements et pratiques*.
- Pelletier, G., Beaudoin, P. et Lessard, M. (2022). Le référentiel de compétences dans une formation en ligne : Entre conception de formation et évaluation des compétences. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 19(1), 1–21.
- Pelletier, J. P. (2004). *Le conseil en orientation scolaire et professionnelle*. Presses de l'Université du Québec.
- Pelletier, J. P. (2014). L'innovation pédagogique en enseignement supérieur : Un cadre conceptuel pour l'analyse des transformations en cours. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30(2), 32-46.
- Pelletier, J. P. et Béchar, F. J. (2007). L'innovation pédagogique comme facteur de renouvellement de l'enseignement supérieur. *Cahiers de la recherche en éducation et formation*, 57, 107–124.
- Pelletier, J. P. et Lévesque, M. (2006). L'approche orientante : Un cadre conceptuel pour l'intervention en orientation. *Revue québécoise de psychologie*, 27(3), 209–228.
- Pelletier, J. P., Guichard, J. et Jorro, A. (2022). *Innovation pédagogique et accompagnement en éducation*.

- Pelletier, K., et al. (2022). *EDUCAUSE Horizon Report. Teaching and Learning Edition*. EDUCAUSE.
- Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant : Professionnalisation et raison pédagogique*. ESF éditeur.
- Persson, M.-P. et Bayad, M. (2007). L'accompagnement entrepreneurial : Vers une approche en termes de coaching. *Revue internationale PME*, 20(2), 65–88.
- Ries, E. (2011). *The Lean Startup : How Today's Entrepreneurs Use Continuous Innovation to Create Radically Successful Businesses*. Crown Business.
- Sammut, S. (2003). L'accompagnement de la création d'entreprise : Une approche en termes de processus. *Revue de l'entrepreneuriat*, 2(1), 33–50.
- Savickas, M. L., Nota, L., Rossier, J., Dauwalder, W. J., Duarte, M. E., Guichard, J. et Van Vianen, A. E. M. (2009). Life design: A paradigm for career construction in the 21st century. *Journal of Vocational Behavior*, 75(3), 239–250.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.
- Tagha, M., Nfor, E. et Fai, R. (2024). Entrepreneurial intentions among Cameroonian university students: The role of education and social norms. *Journal of Entrepreneurship in Emerging Economies*, 16(2), 145–162.
- Tambo, I. L. (1995). Guidance and counselling in Cameroon schools: A critical need for implementation. *Cameroon Journal of Educational Research*, 2(1), 12–25.
- Tremblay, M. et Carrier, C. (2014). L'entrepreneuriat étudiant : Une approche par l'accompagnement et le réseautage. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 13(2), 45–66.
- UCAC (Université Catholique d'Afrique Centrale). (s.d.). *Programmes et Formations*. <https://ucac-icy.net/>
- UNESCO. (2015). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2000-2015 : L'éducation pour tous 2000-2015 : Bilan et défis*. UNESCO Publishing.
- Université de Yaoundé I. (s.d.). *Présentation du Centre d'Incubation et de Valorisation de la Recherche (CIVRA)*. <https://www.uyl.uninet.cm/>
- Université Paris-Saclay. (s.d.). *Formation : Master Innovation, Entreprise et Société - M2 Innovation et Valorisation de la Recherche*. <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/innovation-entreprise-et-societe/m2-innovation-et-valorisation-de-la-recherche>

- Verstraete, T. et Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'entrepreneuriat*, 4(1), 1–24.
- Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in Society: The Development of Higher Psychological Processes*. Harvard University Press.
- Wittorski, R. (2008). Professionnalisation et développement professionnel. *Recherche et formation*, 58, 45–58.
- Wouapi, H. A. N., Fai, L. et Ngue, G. (2024). Entrepreneurship education in Cameroonian universities: Gaps and opportunities. *African Education Review*, 21(1), 99–115.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I
The University of Yaoundé I

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION
Faculty of Education

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Department of Specialized of Education

S
F E

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic of Cameroon

Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland

LE DOYEN
The Dean

Yaoundé, le 06 FEB 2025

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur Cyrille Bienvenu BELA, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE), autorise l'étudiante ENOKA BETINE Constance Grace Matricule 23W3402, inscrite en Master II dans le Département de l'Éducation Spécialisée, filière Intervention, orientation et éducation extrascolaire, option *ORIENTATION CONSEIL*, avec pour encadrant, le Pr MGBWA Vandelin, à réaliser ses travaux de recherche sur le thème intitulé : « APPROCHE ORIENTANTE ET INTENTION ENTREPRENEURIALE DES ELEVES DU SECONDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. ».

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir en tant que de droit. /-

POUR LE DOYEN
ET PAR ORDRE

Dominique Njomo
Le Vice-Doyen
UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I
DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



Guide d'entretien

THÈME 1 : COMPRÉHENSION DU CONCEPT UNIVERSITÉ – ENTREPRISE.

- Sous-thème 1 : Capacité à définir le concept (Université, entreprise, entrepreneuriat)
- Sous-thème 2 : Connaissance des rôles des différents acteurs (Université, entreprise, entrepreneur).

THÈME 2 : INTÉGRATION DES VALEURS ENTREPRENEURIALES

- Sous-thème 1 : Adhésion aux valeurs d'innovation d'autonomie, de prise d'initiative (engagement, autonomie).
- Sous-thème 2 : Motivation à entreprendre (autonomie, financièrement, négociation des partenariats...).

THÈME 3 : LIEN ENTRE PROJET PERSONNEL ET OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR L'UNIVERSITÉ.

- Sous-thème 1 : Alignement entre aspiration personnel et offres institutionnelles
- Sous-thème 2 : Sentiment de soutien perçu (aides, accompagnement) ;

THÈME 4 : Professionnalisation de la formation

- Sous-thème 1 : pertinence des dispositifs pédagogique ;
- Sous-thème 2 : accompagnement à l'orientation et à l'entrepreneuriat

Entretiens 1

Chercheur : Pourquoi aviez-vous choisie la faculté des sciences de l'éducation ?

Etudiante : J'ai choisi la faculté des sciences de l'éducation parce que je souhaitais exercer dans l'éducation, plus précisément en mettant sur pied un établissement d'éducation ou en formation spécialisée.

Chercheur : Avez-vous déjà entendu parler de l'Approche orientante durant votre formation ? Si oui, Que pensez-vous de cette approche?

Etudiante : Oui j'ai déjà entendu parler de l'approche orientale durant ma formation. L'approche orientale permet de faire suivre des formations spécifiques par certains apprenant qui ont déjà une prédisposition à la dite formation.

Chercheur : Pensez-vous que ce concept est appliqué à la Faculté des Sciences de l'Éducation ? Pourquoi ?

Etudiante : Oui, je pense que l'approche orientale est la science de l'éducation. Pour quoi ? Parce que pour faire par exemple handicap mentale ou handicap sociale, il faut déjà une licence en psychologie qui est l'étude du comportement qui va nous permettre de mieux comprendre la dite formation.

Chercheur : Avez-vous reçu une quelconque aide ?

Etudiante : Je n'ai pas reçu d'aide.

Entretiens 2

Chercheur : Pourquoi aviez-vous choisie la faculté des sciences de l'éducation ?

Etudiante : J'ai choisi la FSE parce que je suis passionnée par les questions éducatives et sociales. Je voulais acquérir des compétences théoriques et pratiques qui me permettraient de contribuer au développement du système éducatif Camerounais. Mais aussi d'avoir une ouverture vers d'autres secteurs liées à la formation orientation et d'accompagnement des jeunes.

Chercheur : Avez-vous déjà entendu parler de l'Approche orientante durant votre formation ? Si oui, Que pensez-vous de cette approche?

Etudiante : Oui évidemment, j'ai déjà entendu parler de l'approche orientale. J'en ai entendu parler dans certains cours et séminaire surtout en liens avec l'orientation scolaire et professionnel. Je trouve que l'approche orientale est pertinente parce qu'elle permet d'intégrer dès la formation académique une préparation à l'insertion professionnelle et au développement personnel. Elle met l'étudiant au centre de son parcours et l'aide à faire des choix en liens avec le marché du travail.

Chercheur : Pensez-vous que ce concept est appliqué à la Faculté des Sciences de l'Éducation ? Pourquoi ?

Etudiante : Le concept de l'approche orientale est présent en FSE de manière partielle. On en parle dans certains enseignements théoriques mais dans la pratique, le lien concret entre l'universalité et le monde du travail reste encore faible. Les stages sont parfois insuffisants, les partenariats avec les entreprises sont limités. Pour moi, le concept université renvoi à une collaboration réelle entre l'université et les acteurs économiques pour former les étudiants mieux adapté aux réalités professionnelles. C'est aussi l'idée que l'université ne doit pas se limiter à transmettre des savoirs, mais doit contribuer à l'innovation et au développement entrepreneuriale. L'idée d'être étudiant entrepreneur est une opportunité et en même temps un défi. Opportunité parce que l'emploi salarié est de plus en plus rare et l'entrepreneuriat devient une alternative crédible pour s'insérer et créer de la valeur. Je parle de défi parce que l'environnement camerounais est encore marqué par les difficultés d'accès au financement au suivi et à l'accompagnement. Oui j'ai participé à quelques séminaires et conférences organisés sur l'entrepreneuriat étudiant. Il y'a aussi des initiatives ponctuelle comme les ateliers de formation sur le montage de projet. Toutefois, ces activités restent encore insuffisante et par toujours accessible à tous à cause de leur coût. La formation reçue à la FSE prépare surtout sur le plan théorique et elle nous donne des outils d'analyse de recherche et de compréhension des réalités éducatives. Cependant, pour être plus efficace, elle devrait renforcer les pratiques de

stage. Mieux structuré les ateliers professionnels partenariat avec les entreprises et les modules sur l'entrepreneuriat avec les entreprises et les modules sur l'entrepreneuriat. Selon moi, les changements sont mieux établis à la FSE on a : développer de véritable partenariat des entreprises locales et international. Introduire plus de coût pratique orienté vers l'entrepreneuriat et l'innovation ; mettre en place des incubateurs universitaire accessible aux étudiants. Renforcé les étudiants par les conseillers d'orientations et des coaches professionnel. Le rôle que devrait jouer les enseignants, les conseillers d'orientations, dans l'institution.

Chercheur : Quels rôles devraient jouer les enseignants, les conseillers d'orientation ou l'institution elle-même pour renforcer l'efficacité du système universitaire?

Etudiante : Dans l'efficacité du système universitaire, les enseignants devraient intégrer des études de cas et des projets concrets en liens avec les réalités professionnelles. Les conseillers d'orientation devraient aider les étudiants à identifier leur talent et à bâtir des projets professionnels solides. L'institution devrait offrir plus d'opportunité de stage, mettre en place des plateformes de partenariat et a encouragé les initiatives entrepreneuriales.

Chercheur : Pourquoi vous vous êtes lancé dans l'entrepreneuriat ?

Etudiante : Je me suis lancé dans l'entrepreneuriat parce que je voulais créer ma propre opportunité au lieu d'attendre un emploi public ou privée, une manière de contribuer au développement de ma communauté.

Chercheur : Avez-vous reçu une quelconque aide ?

Etudiante : Concernant l'aide, j'ai surtout bénéficié de quelques formations et conseils, mais très peu de soutien financier. La plupart du temps, j'ai dû compter sur mes propres moyens.

Entretiens 3

Chercheur : Pourquoi aviez-vous choisie la faculté des sciences de l'éducation ?

Etudiant : Salut, j'ai choisi la faculté des sciences de l'éducation, parce que c'est la seule faculté qui cadrerait avec mes aspirations et mon champ d'application.

Chercheur : Avez-vous déjà entendu parler de l'Approche orientante durant votre formation ? Si oui, Que pensez-vous de cette approche?

Etudiant : Oui j'ai déjà entendu parler de l'approche orientale. Pour moi, l'approche orientale est une démarche pédagogique qui vise à accompagner, guider, encadrer et orienter un étudiant dans un domaine professionnel bien précis et bien encadré.

Chercheur : Pensez-vous que ce concept est appliqué à la Faculté des Sciences de l'Éducation ? Pourquoi ?

Etudiant : Concernant l'application en faculté des sciences de l'éducation, je pense que le concept n'est pas encore intégré même dans les apprentissages au cours de notre formation par exemple, nous avons eu une matière que l'on appelle stage. Souvent il y'a pas une bonne collaboration entre les entreprises et l'université. Il est question que nous-même nous allons chercher des structures et que nous même nous négocions avec les structures pour avoir des stages. C'est autant de chose qu'il faudrait faciliter la mise en œuvre de l'approche orientale à la faculté des sciences de l'éducation. Dans mon parcours professionnel, je pense que le concept université entreprise consiste à créer des liens entre l'université et l'entreprise. Ceci pour faciliter les stages. Avoir un lien entre la formation sur les bancs et les formations pratiques. C'est un peu sa l'idée d'être étudiant entrepreneur est très bénéfiques parce que on ne cesse jamais d'apprendre et avoir des bases et chercher à améliorer ses bases est pour moi un avantage capital.

Chercheur : Avez-vous déjà eu accès à des activités ou des dispositifs à l'université visant à vous sensibiliser à l'entrepreneuriat ou à la relation université-entreprise ? Si oui, lesquels ?

Etudiant : Non on a pas encore eu les activités visant à sensibiliser l'entrepreneuriat, mais à moins on a une matière appeler stage qui peut déjà donné des idées sur les enseignements dispensé et la pratique sur le terrain en entreprise pour que la formation à la FSE puisse avoir un impact dans l'employabilité et la réinsertion en entreprise de ses étudiants. Il est capital et responsable de multiplier des séminaires sur l'entrepreneuriat par exemple d'avantage mettre sur pied des contrats entre l'université et certains entreprises qui sont en lien avec nos formations et aussi de temps en temps organiser des tables rondes visant à sensibiliser les étudiants sur la pratique de l'éducation.

Chercheur : Quels rôles devraient jouer les enseignants, les conseillers d'orientation ou l'institution elle-même pour renforcer l'efficacité du système universitaire?

Etudiant : Les conseillers d'orientation jouent un très grand rôle dans l'implémentation de cette approche dans la mesure où les conseillers devraient davantage être plus proches de l'étudiant afin de l'aider dans ces différents choix d'orientation. Aussi le conseiller d'orientation n'est pas seulement là pour travailler avec les étudiants. Le conseiller d'orientation pourrait également avoir des entretiens avec les enseignantes pour les amener par exemple à encourager davantage les étudiants dans l'entrepreneuriat, davantage prendre des mesures nécessaires lors de la dispensation des cours.

Chercheur : Pourquoi vous vous êtes lancé dans l'entrepreneuriat ?

Etudiant : Je me suis lancé dans l'entrepreneuriat faute de moyen et aussi parce que un comme matière première que je disposais. Je n'ai pas reçu une aide financière, mais une aide d'expert, une aide professionnelle. J'ai été beaucoup encouragé et conseillé. C'est vrai que ma structure n'est pas encore sur pied mais ça ne saurait tarder.

Entretiens 4

Chercheur : Pourquoi aviez-vous choisie la faculté des sciences de l'éducation ?

Etudiant : je voulais changer de faculté et de filière après ma licence et la faculté des sciences de l'éducation m'a semblé être un bon choix.

Chercheur : Avez-vous déjà entendu parler de l'Approche orientante durant votre formation ? Si oui, Que pensez-vous de cette approche?

Etudiant : oui j'ai déjà entendu parler de l'approche orientante durant ma formation et elle est une des spécialités de ma filière. Je pense que cette approche permet aux étudiants à l'aide d'un test d'intérêts professionnels notamment le IRMR-T de déceler leurs compétences, aptitudes dans un domaine ou métier et ainsi de tracer un cursus scolaire et parcours professionnel adéquat.

Chercheur : Pensez-vous que ce concept est appliqué à la Faculté des Sciences de l'Éducation ? Pourquoi ?

Etudiant : je pense que ce concept est appliqué à la faculté des sciences de l'éducation, parce que lors de mon inscription j'étais hésitante sur la filière à choisir car je voulais un filière qui me permettrait de travailler plutard avec des ONG, OI, OSC et je ne savais pas quoi choisir et l'un des membres de l'équipe pédagogique m'a expliqué les débouchés de chaque filière et j'ai pu aisément faire mon choix.

Chercheur : Quelle signification donnez-vous personnellement au concept de " université-entreprise" dans votre parcours de formation ?

Etudiant : Le concept de "université-entreprise" est un concept innovant qui permettra aux universités de former des futurs entrepreneurs mais aussi qui signifie pour une collaboration étroite entre les institutions universitaires et les entreprises pour offrir aux étudiants des opportunités de formation pratique et de développement de compétences professionnelles. Cela peut inclure des stages, des projets de recherche appliquée, des formations professionnelles et des échanges de connaissances entre les universitaires et les professionnels de l'industrie.

Chercheur : Que représente pour vous l'idée d'être un "étudiant-entrepreneur" dans le contexte camerounais actuel ?

Etudiant : L'idée d'être un "étudiant-entrepreneur" représente pour moi l'opportunité de développer des compétences entrepreneuriales et de créer des opportunités économiques tout en poursuivant mes études. Dans le contexte camerounais actuel, cela signifie être capable de créer des entreprises innovantes et compétitives qui répondent aux besoins du marché local

et international qui sont en constants évolution. Mais au vu de la situation politique et socio-économique du pays cela semble être quelque chose de difficile à mettre sur pied.

Chercheur : Avez-vous déjà eu accès à des activités ou des dispositifs à l'université visant à vous sensibiliser à l'entrepreneuriat ou à la relation université-entreprise ? Si oui, lesquels ?

Etudiant : Oui, nous avons déjà été sensibilisés à l'entrepreneuriat au travers des conférences organisées à la FSE, en outre dans notre filière nous avons une unité d'enseignement qui porte sur les techniques de créations entrepreneuriales.

Chercheur : Selon vous, dans quelle mesure la formation reçue à la FSE peut-elle préparer efficacement à l'insertion professionnelle ou à la création d'une activité ?

Etudiant : La formation reçue à la FSE nous a préparés efficacement à l'insertion professionnelle ou à la création d'une activité en offrant aux étudiants des compétences théoriques et pratiques dans leur domaine d'études. Cependant, il faudrait renforcer les liens avec les entreprises et les professionnels de l'industrie pour offrir aux étudiants des opportunités de stage, de formation professionnelle et de networking.

Chercheur : Selon vous, quels changements seraient nécessaires pour que le lien entre l'université, l'entreprise et l'étudiant-entrepreneur soit mieux établi à la FSE ?

Etudiant : Pour mieux établir le lien entre l'université, l'entreprise et l'étudiant-entrepreneur, il faudrait :

- Renforcer les partenariats entre l'université et les entreprises
- Offrir des formations professionnelles et des stages aux étudiants
- Créer des incubateurs d'entreprises et des plateformes de networking pour les étudiants
- Encourager les enseignants à développer des liens avec les professionnels de l'industrie

Chercheur : Quels rôles devraient jouer les enseignants, les conseillers d'orientation ou l'institution elle-même pour renforcer l'efficacité du système universitaire ?

Etudiant : Les enseignants, les conseillers d'orientation et l'institution elle-même devraient jouer les rôles suivants :

- Les enseignants : offrir des formations de qualité, développer des liens avec les professionnels de l'industrie et encourager les étudiants à développer des compétences entrepreneuriales.
- Les conseillers d'orientation : aider les étudiants à choisir des carrières et des formations qui correspondent à leurs intérêts et à leurs compétences, et les encourager à développer des compétences professionnelles.

- L'institution : offrir des ressources et des infrastructures pour soutenir les étudiants et les enseignants, et encourager la collaboration entre l'université et les entreprises.

Annexe 4 : Formulaire du consentement libre et éclairé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT D'EDUCATION
SPECIALISE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALITIES
EDUCATION

FORMULAIRE DU CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussigné (e), *Mf/Mme/Mlle*.....*X*.....

Avoir été sollicité (e) à participer aux travaux de mémoire de master de ENOKA BETINE CONSTANCE GRACE ; Master 2, Université de Yaoundé 1, département de l'éducation spécialisée, dont le sujet intitulé « Approche orientante comme support des concepts université – entreprise / étudiant- entrepreneur et professionnalisation de la formation à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 » a pour objectif principale d'analyser à travers l'appropriation des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur leur impact sur la professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1. Ce mémoire est dirigé par le Professeur MGBWA Vandelin de l'Université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'informations à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro : 697433816.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude ;
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées ;
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués ;
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer ;
- Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées.

Fait à Yaoundé, le *01-07-25*

Etudiante

Participant(e)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT D'EDUCATION
SPECIALISE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace --Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALITIES
EDUCATION

FORMULAIRE DU CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussigné (e), Mr/Mme/Mlle.....K.....

Avoir été sollicité (e) à participer aux travaux de mémoire de master de ENOKA BETINE CONSTANCE GRACE ; Master 2, Université de Yaoundé 1, département de l'éducation spécialisée, dont le sujet intitulé « Approche orientante comme support des concepts université – entreprise / étudiant- entrepreneur et professionnalisation de la formation à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 » a pour objectif principale d'analyser à travers l'appropriation des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur leur impact sur la professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1. Ce mémoire est dirigé par le Professeur MGBWA Vandelin de l'Université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'informations à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro : 697433816.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude ;
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées ;
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués ;
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer ;
- Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées.

Fait à Yaoundé, le 19-06-25

Etudiante

Participant(e)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT D'EDUCATION
SPECIALISE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALITIES
EDUCATION

FORMULAIRE DU CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussigné (e), *M^{lle} MIMO*.....

Avoir été sollicité (e) à participer aux travaux de mémoire de master de ENOKA BETINE CONSTANCE GRACE : Master 2, Université de Yaoundé 1, département de l'éducation spécialisée, dont le sujet intitulé « Approche orientante comme support des concepts université - entreprise / étudiant- entrepreneur et professionnalisation de la formation à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 » a pour objectif principale d'analyser à travers l'appropriation des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur leur impact sur la professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1. Ce mémoire est dirigé par le Professeur MGBWA Vandelin de l'Université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'informations à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro : 697433816.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude ;
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées ;
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués ;
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer ;
- Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées.

Fait à Yaoundé, le *27-06-25*

Etudiante

Participant(e)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT D'EDUCATION
SPECIALISE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALITIES
EDUCATION

FORMULAIRE DU CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Je soussigné (e), Mr/Mme/Mlle.....

Avoir été sollicité (e) à participer aux travaux de mémoire de master de ENOKA **BETINE CONSTANCE GRACE** ; Master 2, Université de Yaoundé 1, département de l'éducation spécialisée, dont le sujet intitulé « Approche orientante comme support des concepts université – entreprise / étudiant- entrepreneur et professionnalisation de la formation à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1 » a pour objectif principale d'analyser à travers l'appropriation des concepts université-entreprise / étudiant-entrepreneur leur impact sur la professionnalisation de la formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1. Ce mémoire est dirigé par le Professeur MGBWA Vandelin de l'Université de Yaoundé 1. Cette étude n'implique aucun risque, mais certaines questions pourraient engendrer un inconfort. La participation à cette étude se fait sur base volontaire et n'est pas rémunérée. Vous avez le droit de ne pas y participer ou de stopper votre participation à n'importe quel moment, sans aucune justification. Les données sont traitées de manière anonyme et confidentielle. Si vous souhaitez davantage d'informations à propos de l'étude, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro : 697433816.

- J'ai bien compris l'objectif de cette étude ;
- J'ai reçu toutes les réponses aux questions que j'ai posées ;
- Les risques et bénéfices m'ont été présentés et expliqués ;
- J'ai bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser d'y participer ;
- Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de la recherche de ses responsabilités, je conserve tous mes droits garantis par la loi.

J'accepte librement de participer à cette étude dans les conditions précisées.

Fait à Yaoundé, le 03-07-25

Etudiante

Participant(e)

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES SIGLES.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE	2
0.2. FORMULATION DU PROBLÈME.....	4
0.3. QUESTIONS DE RECHERCHE	6
0.3.1. Question Principale.....	6
0.3.2. Questions Secondaires.....	6
0.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE	7
0.4.1. Objectif Principal.....	7
0.4.2. Objectifs Secondaires	7
0.5. ORIGINALITÉ ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	7
0.5.1. Originalité de la recherche.....	7
0.5.2. Pertinence de la recherche	9
0.6. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE	10
0.6.1. Délimitation conceptuelle.....	10
0.6.1.1. Approche orientante.....	10
0.6.1.2. Université-entreprise.....	11
0.6.1.3. Étudiant-entrepreneur	12
0.6.1.4. Accompagnement entrepreneurial	12
0.6.1.5. Professionnalisation de la formation.....	13
0.7. DÉLIMITATION CONCEPTUELLE ET EMPIRIQUE	13
0.7.2. Délimitation empirique.....	13
0.7.2.1. Du point de vue spatial ou géographique.....	13
0.7.2.2. Du point de vue temporel.....	14

0.8. INTÉRÊT DE LA RECHERCHE.....	15
0.8.1. Intérêt Théorique	15
0.8.2. Intérêt Politique	16
0.8.3. Intérêt Économique.....	17
0.8.4. Intérêt Social.....	17
0.8.5. Intérêt Académique.....	18
0.9. OBJET ET CHAMPS DE RECHERCHE	18
0.9.1. Objet	18
0.9.2. Définition du Champ de la Recherche.....	19
0.10. DÉLIMITATION DE LA RECHERCHE.....	20
0.10.1. Temporellement.....	20
0.10.2. Géographiquement.....	20
0.10.3. Thématiquement	21
0.10.4. Méthodologiquement.....	22
0.11. PLAN DE RÉDACTION DU MÉMOIRE	22
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	24
CHAPITRE 1 : TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE À L'ÈRE DE L'UNIVERSITÉ- ENTREPRISE/ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR.....	25
1.1. L'UNIVERSITE COMME CATALYSEUR : PROFESSIONNALISATION, ENTREPRENEURIAT ET LOGIQUES DE FORMATION	25
1.1.1. L'accompagnement entrepreneurial : un dispositif pédagogique au cœur de la FSE.....	25
1.1.2. Incubation d'entreprise et incubation sociale : deux visions complémentaires de la création de valeurs	26
1.1.2.1. Le concept d'incubation.....	26
1.1.2.2. Développement durable	27
1.1.2.3. Incubateur d'entreprise	27
1.1.2.4. Incubateur social	30
1.1.3. Accompagnement entrepreneurial : un projet de vie.....	35
1.1.3.1. Le concept de projet.....	36
1.1.3.2. Accompagnement entrepreneurial et soutien au projet.....	36
1.1.3.3. Accompagnement entrepreneurial et professionnalités émergentes	38
1.2. MODÈLE DE PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION	41
1.2.1. Le modèle de la Zone Proximale de Développement (ZPD).....	41

1.2.2. Le modèle de développement des compétences managériales	43
CHAPITRE 2 : L'APPROCHE ORIENTANTE COMME SUPPORT À LA PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE	47
2.1. LES MODÈLES DE FORMATION UNIVERSITAIRE	47
2.1.1. Les modèles classiques	48
2.1.2. Vers l'intégration des modèles triplistes à la FSE : une clarification conceptuelle	49
2.2. UNE RÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À L'UNIVERSITÉ	51
2.2.1. Une distinction fondamentale pour la professionnalisation	51
2.2.2. Principes de l'approche orientante à la FSE	54
2.2.3. Des fondements pour une pédagogie transformative	55
2.2.3.1. L'innovation pédagogique au service de l'engagement et de l'autonomie	56
2.2.3.2. La construction de l'identité professionnelle et le « self-concept » de l'éducateur- entrepreneur	59
2.2.4. Le Bilan de Compétences comme Outil de Professionnalisation à la FSE	62
2.2.4.1. Concept de Compétence	63
2.2.4.2. Ce qu'est le Bilan de Compétences	63
2.2.4.3. Les outils du bilan de compétences	64
2.2.4.4. Les étapes du bilan de compétences	65
DEUXIEME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	70
3.1. RAPPEL DU PROBLEME DE RECHERCHE.....	71
3.2. HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE	73
3.2.1. Variables de l'hypothèse générale.....	73
3.2.2. Tableau synoptique.....	74
3.2.3. Hypothèses de recherche	74
3.3. TYPE DE RECHERCHE.....	75
3.4. CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS	76
3.4.1. Critères de sélection des participants.....	76
3.4.2. Technique de recrutement des participants	76
3.5. POPULATION DE L'ÉTUDE.....	76
3.6. INSTRUMENT ET TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES	77
3.6.1. Choix de la technique et de l'instrument de collecte de données.....	77
3.6.2. Construction du guide d'entretien	78
3.6.2.1. Guide d'entretien	79
3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DE DONNÉES	79

3.7.1. La phase pédagogique	79
3.7.2. Phase d'approfondissement des entretiens	80
3.8. TECHNIQUE D'ANALYSE	80
3.8.1. Retranscription des données	80
3.8.2. Codage des données.....	80
3.8.3. Justification de la technique d'analyse des données : l'analyse du contenu	80
3.8.4. Présentation de la grille d'analyse des données.....	81
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES CAS ET ANALYSE DES DONNÉES	83
4.1. PRÉSENTATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES CAS	83
4.1.1. Cas Y	83
4.1.2. Cas X	84
4.1.3. Cas K	85
4.1.4. Cas O	86
4.2. ANALYSE DES RÉSULTATS	86
4.2.1. Compréhension du concept université - entreprise.....	87
4.2.2. Intégration des valeurs entrepreneuriales	87
4.2.3. Lien entre projet personnel et opportunités offertes par l'université.....	91
4.2.4. Professionnalisation de la formation	94
4.3. SYNTHÈSE DES ANALYSES	97
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE.....	99
5.1. RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES ET EMPIRIQUES.....	99
5.1.1. Rappel des données théoriques.....	99
5.1.2. Rappel des données empiriques.....	100
5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	101
5.2.1. De la compréhension du concept université-entreprise/ étudiant - entrepreneur à la professionnalisation des actions de formation.....	101
5.2.2. De l'intégration des valeurs entrepreneuriales à la professionnalisation des actions de formation.....	104
5.2.3. Du lien entre projet personnel et opportunité offerte à la professionnalisation des actions de formation	105
5.3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE	107
5.3.1. Perspectives théoriques.....	107
5.3.2. Modèle résolutif : accompagnement entrepreneurial en alternance	109

CONCLUSION GENERALE.....	112
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	118
ANNEXES.....	viii